



Rapport d'activité 2023

En 2023

une nouvelle organisation

3 pôles

Le Pôle **ENFANCE
& JEUNESSE**

Le Pôle **HABITAT
ET VIE SOCIALE**

Le Pôle **TRAVAIL
ACCOMPAGNE**

Avenir Apei

Sommaire

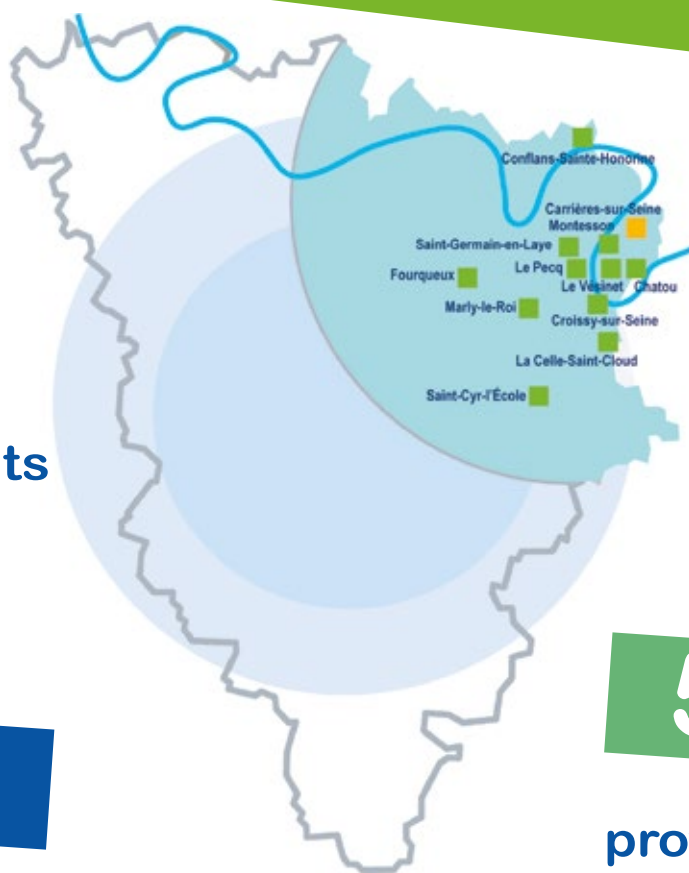
Avenir Apei en chiffres	4
Le mot du Président	5
Événements marquants 2023.....	6
Les rapports	11
Les orientations stratégiques 2024-2025	18
Le conseil d'administration	25
Rapport de la directrice générale	27
Données sociales 2023	31
Organisation des directions	32
Bilan des établissements.....	34
Compte administratif 2023	88
Nos principaux partenaires.....	98
Glossaire	99



Avenir Apei

en chiffres

Présence dans le Nord-Est
du département des Yvelines



21

établissements
et services

300

1 050

places agréées

550

professionnels

200

bénévoles
réguliers
et ponctuels
en 2023

38 M€

de budget annuel

Le mot du président



« 2023, une
année marquée
par de nombreux
changements ! »

Une fois encore, vous avez été nombreux à être mobilisés pour améliorer la vie quotidienne des personnes en situation de handicap intellectuel.

Notre engagement s'est traduit par diverses actions, réalisations et moments forts visant à favoriser l'accès, pour les personnes accompagnées, à l'éducation, au logement, à l'emploi, à la culture et aux loisirs.

Ainsi, 2023 a marqué le début de la mise en place de notre nouveau projet associatif et de notre nouvelle organisation associative.

Une nouvelle dynamique associative

Notre projet associatif 2023-2027 met l'accent sur des pratiques favorisant l'autodétermination, l'expérimentation et le droit à l'essai pour les personnes que nous accompagnons. Il témoigne de notre volonté de faire avec les personnes accompagnées pour favoriser leur épanouissement.

De ce fait, pour atteindre ces objectifs, nous avons fait le choix d'une nouvelle organisation en 3 pôles: Pôle enfance et jeunesse, Pôle travail accompagné, Pôle habitat et vie sociale.

Ces nouveaux pôles impulsent une démarche de transformation de nos services, mettant en avant l'innovation, la souplesse et une approche centrée sur la personne accompagnée.

Cette transformation s'appuie sur la complémentarité des compétences et l'expertise partagée entre professionnels, familles et personnes accompagnées, favorisant ainsi la collaboration et l'entraide au sein de notre communauté.

Favoriser le pouvoir d'agir de tous !

Nous avons une profonde conviction en la capacité de nos personnes accompagnées à s'exprimer et à prendre des décisions.

En 2023, nous avons mis l'accent sur la nécessité de mettre en place des outils adaptés pour permettre à chacun de trouver sa voix. Les outils de Communication Alternative et Augmentée (CAA) ont été particulièrement mis en avant lors de notre séminaire annuel, et ont même été à l'origine d'un appel à projets lancé par notre association.

Pour l'année 2024, nous nous engageons à intensifier nos efforts pour garantir que la voix de chaque personne accompagnée soit pleinement entendue. Nous continuerons à développer ces outils et à promouvoir des initiatives visant à renforcer l'autonomie et l'expression individuelle de chacun.

La transformation de l'offre des ESAT

Dans le cadre du plan de transformation des ESAT, l'ES-AT les Néfliers se prépare à déménager dans un tout nouveau bâtiment de 2500 m² au Pecq, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles opportunités et à un accompagnement encore plus adapté pour nos travailleurs.

Ce nouveau lieu permettra ainsi, le développement de nouvelles activités: ateliers hors les murs, ateliers spécifiques pour les personnes TSA, salle blanche pour des productions alimentaires.

De plus, ce déménagement offrira une opportunité unique: la création d'une cuisine centrale qui donnera lieu à une activité de restauration pour nos travailleurs, accessible au grand public, tout comme nos services de conciergerie.

Des projets d'extensions et de créations pour mieux répondre aux nouveaux besoins

2023 a été une année de projets ambitieux et d'innovations pour mieux répondre aux nouveaux besoins. Nous avons répondu avec enthousiasme à l'appel à manifestation d'intérêt Inclus'IF 2030 en proposant des initiatives novatrices. Nous avons développé une série de projets d'extensions et de créations pour nos établissements, comprenant le FAM, le SAVS, les IME et le SESSAD. Trois de nos projets ont reçu une réponse favorable de la part de l'ARS. Nous avons ainsi obtenu l'accord pour l'extension de 4 places supplémentaires pour le FAM le Moulin, ainsi que la création de 5 places pour une MAS hors les murs, rattachée à la MAS la Roseraie.

De plus, l'extension de 2 places polyhandicap et la création de 4 places TSA à l'IME les Papillons blancs ont également été retenues. Ces projets seront mis en œuvre avant la fin de l'année 2024, permettant ainsi aux personnes accompagnées de bénéficier rapidement de ces nouvelles structures.

Notre association a à cœur de construire avec tous ses acteurs une société plus inclusive, solidaire et accompagnatrice. Une société dans laquelle nos enfants ont leur place, où ils peuvent s'exprimer, prendre des décisions, expérimenter et s'épanouir pleinement. Nous sommes convaincus que tout cela est possible alors avançons ensemble pour faire changer les choses !

Jean-Michel Reiter
Président de l'association

Événements marquants 2023

Journée des cadres

Le 24 janvier, la journée des cadres à Carrières-sur-Seine a réuni professionnels cadres et administrateurs. La matinée a débuté par des actualités, suivie d'un échange sur le nouveau projet associatif 2023-2027 et la nouvelle organisation. En fin de journée, le président Jean-Michel Reiter a adressé ses vœux à de nombreux professionnels et administrateurs.



Commission développement durable

La commission développement durable poursuit sa démarche pour le respect de l'environnement en développant des actions dans les établissements ou au niveau associatif autour du tri, du ramassage de déchets, de la biodiversité. Nous avons reçu une réponse positive à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Conseiller en Transition Énergétique et Écologique en Santé déposé conjointement avec l'APEI de la Boucles de la Seine et l'Ehpad du Parc du Donjon. En 2024, nous envisageons le recrutement d'un.e Conseiller.e en Transition Énergétique et Écologique en Santé pour avancer sur ces projets.

Loi du 11 février 2005

À la veille de la date anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, Avenir Apei a accueilli Pascal Courtade, préfet délégué pour l'égalité des chances, l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, sa délégation territoriale des Yvelines, les élus et partenaires pour une matinée d'échanges. Pendant cette rencontre, des témoignages émouvants de personnes accompagnées, de professionnels et de partenaires ont mis en lumière quelques projets clés de l'association. La matinée s'est clôturée par une visite d'établissements et la présentation de nos dispositifs.



Journée des Conseils de la Vie Sociale (CVS)

La journée des Conseils de la Vie Sociale (CVS) a également été un moment fort en mars 2023, réunissant les élus des CVS et des professionnels autour de plusieurs thématiques, notamment le nouveau projet associatif, les changements du CVS et la présentation de la délégation Nous aussi 78 !



Comité des fêtes

Le comité des fêtes a organisé pour la deuxième fois consécutive une mego-boom destinée aux enfants et adolescents ainsi qu'un grand bal dédié aux adultes accompagnés. Une fois encore les deux événements ont eu un grand succès !



7^e journée des talents

La 7^e journée des talents a été une réussite, mettant en valeur les compétences artistiques et musicales des personnes accompagnées. Cette journée qui a eu lieu le 25 mai 2023, a été l'occasion de découvrir et de valoriser les talents de chacun à travers différents répertoires du Bao-Pao.

FALC en Scène

En 2023, le théâtre Facile à Lire et à Comprendre, « FALC en Scène », a vu le jour grâce à l'association Zig Zag et l'ESAT la Roseaie. Ce théâtre adapté vise à rendre les œuvres littéraires et théâtrales accessibles à un large public, notamment aux personnes ayant des difficultés de compréhension. Une première restitution des pièces a eu lieu le 26 mai 2023, rencontrant un succès immédiat.



Semaine bienveillance

Du 17 au 21 avril, Avenir Apei a organisé une semaine sur la prévention de la violence et la promotion de la bienveillance, incluant des sensibilisations, des moments conviviaux en équipe, des groupes de parole et une intervention ouverte à tous. Cette initiative a été une franche réussite, permettant de soulever des sujets importants du quotidien et d'interroger certaines pratiques.



Mettre la retraite au travail

Plus d'une soixantaine de futurs retraités et retraités accompagnés par Avenir Apei se sont retrouvés le 29 juin 2023 au Château des Merlettes au Vésinet. Dans ce lieu, consacré habituellement aux loisirs des enfants et à l'accueil des jumelages, nous avons proposé un tout autre décor. Une invitation à « mettre la retraite au travail ». Non pas comme une injonction à devoir être prêt le « jour J », mais plutôt à partager collectivement ses ressentis, ses projets et ses attentes, pour que la retraite soit pour chacun et chacune sereine et épanouissante.



Exposition atelier Créa



Du 11 au 17 septembre, la galerie Zig-Zag située à la Cour des arts de Vauréal a accueilli une exposition de 42 tableaux réalisés par 5 participants de l'atelier « Créa » de l'ESAT la Roseraie et du Pôle services. Cette exposition variée et haute en couleurs a révélé la créativité et la sensibilité de nos artistes en herbe.

Opération Brioches

L'Opération Brioches, organisée du 9 au 15 octobre 2023 dans le cadre des journées de Solidarité l'Unapei, a rencontré un vif succès grâce à la mobilisation de nos bénévoles, professionnels et au soutien précieux de nombreux partenaires. Cette édition a permis de récolter plus de 30 000 euros avec la vente d'environ 7 500 brioches sur les antennes de Conflans-Sainte-Honorine, Andrésy, Maurecourt, Mareil-Marly et Carrières-sur-Seine. Ces fonds seront dédiés à des projets visant à améliorer le quotidien des personnes accompagnées par Avenir Apei, notamment dans les domaines des loisirs, du sport et des sorties éducatives.



Accueil nouveaux salariés

En 2023, deux journées d'accueil ont permis aux nouveaux arrivants de découvrir l'association. La matinée était dédiée à la présentation d'Avenir Apei, de ses établissements et services, suivie d'une visite de quelques établissements sur le site de la Roseraie.

Fête de l'association

Notre fête associative s'est déroulée le 16 septembre 2023 et s'est ouverte par la découverte de notre foodtruck. Ensemble, nous avons dégusté d'excellents « Fish and Chips » et des crêpes maison préparés par l'ESAT les Néfliers, suivie d'un spectacle d'une heure mettant en lumière les talents de nos personnes accompagnées. La journée a été aussi marquée par une grande tombola qui a permis aux acteurs de l'association présents lors de la fête de gagner des lots gratuitement. Cette fête annuelle a réuni près de 400 personnes : personnes accompagnées, familles, adhérents, partenaires, salariés, et a permis à chacun de partager de beaux moments !



C'est facile le RGPD

Avenir Apei a remporté la mention spéciale du jury dans la catégorie « Milieu Protégé et Adapté », lors du festival Regards Croisés 2023 pour son film intitulé « C'est facile le RGPD ». Réalisé en collaboration avec l'Atelier Falc, le Service Communication d'Avenir Apei et le formateur l'Unapei, Alexandre Bol, ce court-métrage vise à rendre compréhensible la notion de données personnelles pour les personnes en situation de handicap. À travers ce film, Avenir Apei poursuit son engagement dans le développement d'outils de communication alternative, offrant ainsi à chacun la possibilité de comprendre facilement des concepts parfois complexes.





Le séminaire sur la CAA

Notre séminaire annuel de deux jours, les 23 et 24 novembre 2023, a réuni les administrateurs, directeurs et chefs de service autour de la thématique innovante de la Communication Alternative et Augmentée (CAA), inscrite dans notre projet associatif 2023-2027. Axée sur « favoriser le pouvoir d’agir des personnes en situation de handicap », la journée a été marquée par des témoignages émouvants d’intervenants utilisant quotidiennement des outils de communication alternative. Les initiatives de nos établissements, telles que le Makaton, le FALC, l’Eye-tracking, le SilverFit et l’utilisation des tablettes Auticiel, ont également été mises en avant. Les échanges ont souligné l’impact significatif de la CAA sur la vie et la capacité des personnes en situation de handicap à s’exprimer et communiquer. Avenir Apei est fortement engagée dans la recherche et le développement de solutions novatrices pour faciliter la communication des personnes en situation de handicap. Ce séminaire a été une véritable réussite et lance ainsi la démarche CAA au sein de nos établissements.



Mobilisation au profit du téléthon

Les établissements d’Avenir Apei se sont mobilisés en décembre au profit du téléthon ! À la Maison de Vie le Point du Jour, une animation musicale Bao Pao a enchanté les participants. À l’aide d’une baguette « magique », nos talentueux résidents, musiciens en devenir, ont pris plaisir à jouer un répertoire musical diversifié allant de la musique classique au jazz, en passant par la variété et de la musique du monde. De plus, la vente d’objets confectionnés par nos résidents et professionnels a permis de récolter 480 euros pour le Téléthon.

Au foyer de vie les Courlis, sous une journée ensoleillée du 10 décembre, 5 résidents se sont retrouvés en forêt de Saint-Germain-en-Laye pour marcher au profit du Téléthon. Les résidents ont fièrement parcouru 13 km en 3 heures, prenant conscience du sens de cette marche et de l’effort accompli.



Fête de fin d’année tous en ensemble

L’année s’est finie sur des sourires lors des repas fin d’année. Un moment de pur bonheur partagé par les résidents et les professionnels dans les différents établissements.





Militer

pour les droits et le respect des enfants et adultes en situation de handicap intellectuel

Les rapports



Rapport moral

Le président rend compte de la gestion 2023 d'Avenir Apei dans ce rapport.

Il est composé de trois parties :

- La première partie décrit le bon fonctionnement de l'association et détaille le respect des obligations du point de vue statutaire.
- La deuxième partie développe les actions menées tout au long de l'année pour une bonne gestion de nos établissements dans le cadre du projet associatif que vous avez voté en 2022 et du programme d'orientation voté lors de l'assemblée générale de l'année dernière.
- La troisième partie fait le bilan du projet associatif 2017-2022 et présente les nouvelles orientations stratégiques du projet associatif 2023-2027.

Rapport des commissions

Le rapport des commissions met en lumière les productions, les projets de l'année 2023 de toutes les commissions ainsi que les groupes de travail de l'association. C'est également l'occasion pour les pilotes des commissions de faire un point sur les perspectives 2024.

Rapport Moral

Vie associative en 2023



Au 31 décembre 2023, nous comptabilisons 300 membres actifs à jour de leur cotisation

Au cours de l'année 2023, nous avons tenu 7 conseils d'administration, avec la participation de 24 administrateurs régulièrement présents. Comme le prévoient les statuts, nous avons tenu 10 réunions de bureau sur l'année.



Réunion du Conseil d'Administration

En plus de ces rencontres régulières, plusieurs groupes de travail ont été mis en place.

Les administrateurs ont également piloté et participé aux commissions statutaires et groupes de travail spécifiques, en coopération avec les professionnels, sur des sujets transversaux comme le développement durable ou la commission finances.

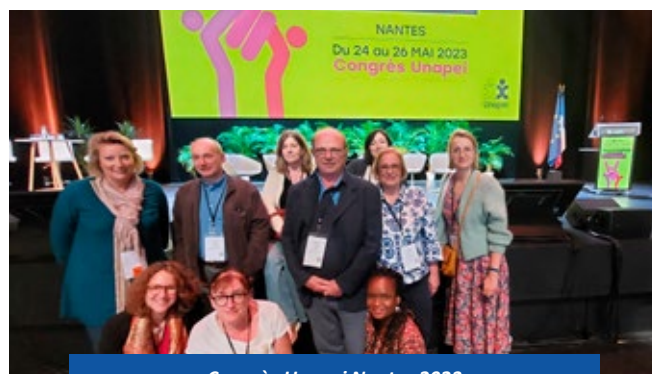
Les administrateurs référents ont participé aux comités de gestion de leurs établissements, ainsi qu'à leurs conseils de la vie sociale.

Nous poursuivons nos partenariats avec les associations amies du territoire de même importance pour échanger

nos expériences. Ainsi de nombreuses rencontres en présentiel ou en visio ont eu lieu avec APEI de la Boucle de Seine à Colombes, ainsi qu'avec Délos Apei 78. Nous avons également rencontré régulièrement les associations des Yvelines de toutes tailles : APAJH Yvelines, l'Arche d'Aigrefoin, ARISSE, AIES, Handi Val de Seine, HESTIA 78, Maisons Saint Joseph, Mutuelle Vivre Ensemble, Sauvegarde des Yvelines. Ces rencontres nous permettent de tisser des liens forts avec des associations ayant des valeurs très proches des nôtres.

Nous avons également été représentés aux instances régionales (Unapei Île-de-France) et départementales (ADAPEI 78).

De nombreux administrateurs ont participé au congrès en juin à Montpellier et aux différents séminaires l'Unapei. L'occasion de revoir nos partenaires en présentiel sur les sujets qui nous animent au quotidien durant les différents temps fort organisés par l'Unapei.



Congrès Unapei Nantes 2023

Actions menées en 2023

L'association a poursuivi ses missions d'accueil et d'accompagnement des personnes handicapées et de leurs familles, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité du service rendu, tout en prenant en compte les mutations de l'environnement.

Pour évaluer les actions réalisées au cours de cette année, nous nous appuyons sur les orientations stratégiques définies dans le cadre du projet associatif 2023-2027.

Actions opérationnelles pour la mise en œuvre des orientations stratégiques

Les actions développées en 2023 s'inscrivent dans la lignée du nouveau projet associatif adopté cette même année, et prolongent les nombreuses actions entreprises au cours des années précédentes. Elles s'articulent autour de plusieurs grandes missions stratégiques, à savoir :

- **Confirmer la force de notre mouvement parental**

Pour inciter les familles à participer à la vie associative, la commission Adhérents a lancé une nouvelle campagne d'adhésion en 2023, qui a permis d'obtenir 300 nouveaux adhérents.

De février à septembre, trois réunions proposées par l'action familiale ont également été organisées sur des thématiques telles que les droits des personnes handicapées et de leurs familles, ainsi que la transmission du patrimoine. Ces moments d'échange ont été essentiels pour permettre aux familles de mieux comprendre leurs droits ainsi que ceux de leurs enfants, ainsi que les subtilités de la transmission du patrimoine.



Réunions familles

Depuis 2022, en collaboration avec l'association « Nouveau Souffle », dédiée aux proches aidants, Avenir Apei organise mensuellement à Carrières-sur-Seine des réunions parents. Ces rencontres sont animées par Hélène de Chantérac, cofondatrice et coach de l'association. Grâce au soutien de l'Assurance Maladie, ces ateliers d'entraide sont ouverts gratuitement à toutes les familles ayant un enfant en situation de handicap. Ils offrent un espace d'écoute pour aborder les défis du rôle de parent-aidant, prendre du recul, partager des expériences et échanger des conseils pratiques. Le groupe se réunit chaque mois pour travailler ensemble sur les situations individuelles de chacun.



Réunions Parents-Aidants

La représentation de l'association dans diverses instances

L'association est représentée dans diverses instances par le président et plusieurs administrateurs. Ils occupent des postes de représentation au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA) dans plusieurs communes du territoire.

De plus, l'association est également représentée dans les instances suivantes :

1. A la CDAPH

Deux administratrices d'Avenir Apei sont membres de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Cette commission, présente au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de chaque département, est chargée de prendre des décisions concernant les droits des personnes handicapées. Cela inclut l'orientation des personnes, la désignation d'établissements et de services, les allocations, les prestations de compensation, la reconnaissance du statut de travailleur handicapé, ainsi que les avis relatifs à la carte mobilité inclusion. En tant que représentantes des associations de familles, ces deux administratrices défendent les droits des personnes handicapées, participent aux délibérations, et contribuent aux votes de la commission. La CDAPH se réunit chaque jeudi tout au long de l'année pour examiner un grand nombre de dossiers.

2. Dans le système de santé

Dans le domaine de la santé, l'association participe activement à diverses instances visant à défendre les intérêts des personnes handicapées :

Elle est présente au sein des commissions des usagers dans quatre établissements de santé, publics et privés, où elle représente les patients et leurs familles.

Elle est également impliquée dans les réseaux de santé mentale Nord et Sud Yvelines.

De plus, elle siège dans deux comités de pilotage dirigés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de la région. Le premier est dédié à la thématique de l'handigynéco, tandis que le second se concentre sur la sécurisation de la procédure de distribution des médicaments.

- **Favoriser le pouvoir d'agir des personnes accompagnées**

Communication Alternative et Augmentée (CAA)

A Avenir Apei, nous mettons en place divers outils de communication afin de favoriser l'expression de chaque

personne accompagnée tels que le Facile à Lire et à Comprendre (FALC) et le Makaton.

Dans le cadre du développement de ces outils, nous avons lancé un appel à projets interne spécifiquement dédié à la Communication Alternative et Augmentée (CAA), lors de notre séminaire annuel en novembre 2023.

Ce séminaire a rassemblé des administrateurs, des directeurs et des chefs de service autour de la thématique de la CAA.



Séminaire 2023

La Communication Alternative et Augmentée (CAA) représente une thématique engageante et novatrice pour Avenir Apei, visant à offrir à chaque personne accompagnée les moyens de s'exprimer en développant des outils adaptés à ses besoins.

Ce séminaire a initié la démarche de pouvoir d'agir et d'autodétermination. Des cycles de formation seront lancés en 2024 pour les professionnels, et en 2025 pour les personnes accompagnées. L'organisme sélectionné interviendra également lors d'un séminaire destiné aux familles. Cette démarche vise à mieux comprendre les mécanismes de l'autodétermination et à répondre aux objectifs de l'orientation stratégique.



Les enfants de l'IME la Rosaie parlent en MAKATON

De plus, il est à noter que :

– L'atelier FALC d'Avenir Apei, déjà bien ancré dans les dispositifs de l'association, élargit de plus en plus ses moyens de communication, comme par exemple la création d'une première vidéo FAC (Facile A Comprendre) sur le RGPD.

– Le comité des fêtes, composé de personnes accompagnées et de professionnels et existant depuis 2020, a organisé de nouveaux événements festifs selon la volonté des personnes accompagnées.

– Des formations sur la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle ont été organisées tout au long de l'année à destination des professionnels.

– Le pôle services a mené une journée à destination des élus personnes accompagnées des CVS, sur la thématique du projet associatif. Cette journée a été préparée et animée par des personnes accompagnées.

Un site internet d'Avenir Apei en FALC !

En 2023, nous avons lancé le site internet en Falc pour rendre les informations d'Avenir Apei plus accessibles aux personnes accompagnées, à leurs familles et à leurs aidants. Notre site vitrine a été spécialement conçu pour présenter de manière claire et concise les informations essentielles. Cette initiative s'inscrit dans notre engagement continu à rendre l'information plus accessible et à favoriser la compréhension de tous.



Page d'accueil du site en FALC

• Poursuivre l'adaptation de notre offre de services centrée sur la personne accompagnée et sur l'évolution de ses besoins

Transformation de notre offre de services

En 2024, nous poursuivons notre plan de modernisation de nos établissements et services.

Dans le cadre du plan de transformation des ESAT, l'ESAT Les Néfliers se prépare à déménager dans un bâtiment flambant neuf de 2 500 m² au Pecq. Facilement accessible, il est situé à 10 minutes de la gare RER Vésinet Centre et des arrêts de bus.



Le nouveau bâtiment au Pecq

Cette acquisition représente une avancée significative pour nos travailleurs, leur offrant un espace plus adapté où exercer leurs activités. Elle permettra de développer un ESAT moderne et innovant, tant dans sa conception que dans ses activités, avec le développement d'ateliers de production modulables

adaptés aux besoins multiples des personnes accompagnées : développement de la polyvalence, ateliers hors les murs, ateliers spécifiques pour les personnes TSA, salle blanche pour des productions alimentaires en lien avec les 2 autres établissements du Pôle travail accompagné qui évolueront également dans cette direction sur le moyen terme.

Ce nouveau bâtiment sera aussi l'occasion de créer une cuisine centrale de qualité qui approvisionnera tous les établissements de l'association. Le repas sera ainsi préparé en interne sur place en favorisant autant que possible les circuits courts.

De plus, dans le cadre de notre politique RSE, nous travaillons à améliorer les performances énergétiques de nos bâtiments (Démarche Haute Qualité Environnementale) et allons aussi pouvoir développer et mettre en œuvre des alternatives de mobilité douce.

Ce déménagement offrira également une nouvelle opportunité : la création d'une activité de restauration pour nos travailleurs, ouverte au grand public, tout comme nos services de conciergerie.

Accompagner vers une retraite sereine

La question du vieillissement des personnes que nous accompagnons a nécessité de nombreux échanges entre les personnes concernées, les familles, les administrateurs et les professionnels.



Café rencontre sur la retraite

Pour anticiper et préparer la transition vers la retraite dans les ESAT, SAVS et foyers d'hébergement, nous travaillons en partenariat avec l'association « Un Avenir après le travail ». En 2023, plusieurs actions ont été mises en place sur le thème de la retraite. Une rencontre a été organisée au Château des Merlettes au Vésinet, réunissant les futurs retraités et retraités accompagnés par Avenir Apei pour échanger collectivement sur ce sujet.

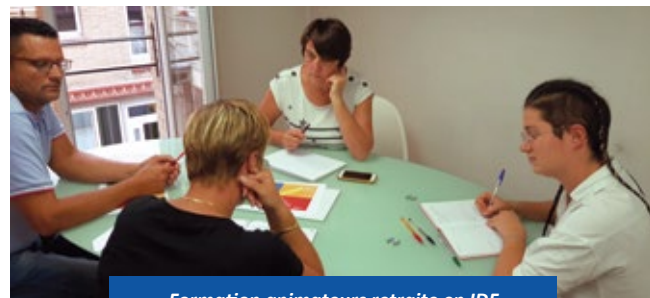
Depuis plusieurs années, Avenir Apei s'engage activement dans la démarche « Un Avenir après le Travail ». Notre président, Jean-Michel Reiter, préside également l'association régionale Île-de-France, regroupant plus de 23 associations médico-sociales dans une démarche coopérative et inclusive.

Nous avons impliqué les personnes concernées dans la conception du programme des prochaines animations et rencontres, afin qu'elles correspondent à leurs aspirations et besoins.



Une réunion organisée par l'Action Familiale et le Pôle Services sur la préparation à la retraite des travailleurs d'ESAT s'est tenue au Préau de la Roseraie le vendredi 1^{er} décembre. Une trentaine de parents ont pu échanger avec Gwenaël Planchin, coordinateur Île-de-France du réseau national « Un Avenir après le Travail », sur cette future étape de la vie de leurs enfants.

Avenir Apei compte actuellement 14 animateurs et animatrices retraite, dont 3 administrateurs, prêts à accompagner nos membres dans cette transition importante.



Formation animateurs retraite en IDF

Évolution de l'infrastructure numérique d'Avenir Apei

Afin de faire évoluer notre infrastructure numérique, l'année 2023 a permis de définir la stratégie à mettre en œuvre pour les prochaines années concernant les achats et le matériel, le fournisseur d'accès à internet, la cybersécurité.

Afin de répondre aux objectifs de l'appel à projets ESMS numérique, le déploiement du dossier unique de l'utilisateur s'est poursuivi. Un groupe de travail dédié au « portail usagers » a d'ailleurs été mis en place en vue de son ouverture prévue en 2024 pour les personnes accompagnées et leurs proches, en fonction de leur statut (personne de confiance, mesure de protection).

Nouvelle organisation en 3 pôles pour une meilleure efficacité :

Dans le cadre du projet associatif 2023, nous avons repensé notre structure organisationnelle afin de faciliter les parcours des personnes accompagnées et de renforcer la collaboration avec nos établissements. Ainsi, les 6 pôles existants ont été regroupés en 3 pôles distincts : le Pôle Enfance et Jeunesse, le Pôle Travail Accompagné, et le Pôle Habitat et Vie Sociale.

Parallèlement, les services de la direction générale ont été renforcés, faisant du Pôle Services un véritable centre de ressources. Ce pôle se concentre désormais sur :

- Les services offerts aux personnes accompagnées, aux familles et aux aidants,
- Les services destinés aux établissements, notamment à travers des projets transversaux et des initiatives visant à rendre l'information plus accessible.

Cette nouvelle organisation, adaptée à l'évolution de notre association, est entrée en vigueur à partir du 1^{er} avril.

• Améliorer l'accès à la santé

Avenir Apei a recruté fin 2022 un médecin coordinateur qui a élaboré un plan d'actions stratégiques. Bien que ce médecin

ne fasse plus partie de l'association, son plan d'actions a été adopté. Concrètement, l'association a agit tout au long de l'année 2023 pour mettre en place des partenariats: Omedit, Rhapsodif, Handigynéco. Des groupes de travail ont également été constitués afin d'avancer plus spécifiquement sur certains sujets. Il s'agit notamment d'un groupe de travail « e-santé », dédié au déploiement de la e-santé dans l'ensemble de l'association en commençant par un établissement pilote; d'un groupe de travail « dépistage » afin d'avoir une réflexion collective sur une politique de prévention santé et clarifier le rôle de chacun; et d'un groupe de travail IDE (Infirmier.e Diplômé.e d'État), mis en place au début d'année 2024.



• Développer notre attractivité

Politique des ressources humaines attractive

Nous nous engageons pour une politique des ressources humaines attrayante en mettant en œuvre diverses initiatives. En 2023, nous avons par exemple accordé des primes exceptionnelles aux personnes non éligibles au Ségur, ainsi que des primes de pouvoir d'agir à tous les salariés.

Qualité de vie et condition de travail

Avenir Apei s'engage à améliorer continuellement la qualité de vie de ses salariés par le biais de diverses actions menées en 2023. Ainsi, en avril, l'association a organisé une semaine dédiée à la prévention de la violence et à la promotion de la bientraitance. Cette initiative comprenait des sessions de sensibilisation, des moments conviviaux en équipe, des groupes de parole et une intervention ouverte à tous. Ce fut un franc succès, permettant de soulever des sujets importants du quotidien et de questionner certaines pratiques.

En 2023, deux journées d'accueil ont été organisées pour permettre aux nouveaux arrivants de découvrir l'association. La matinée était consacrée à la présentation d'Avenir Apei, de ses établissements et services, suivie d'une visite de quelques établissements sur le site de la Roseraie.



Diverses actions sont également prévues pour 2024, notamment le lancement pour la troisième fois du baromètre QVT.

Développement du bénévolat

Le développement du bénévolat se poursuit. En 2023, nous avons enregistré la participation de 200 bénévoles, qu'ils soient réguliers ou ponctuels. Le pôle services et notre administratrice référente continuent d'œuvrer activement à la promotion du bénévolat au sein de notre association.



Afin de soutenir cette dynamique, nous avons élaboré divers outils de communication. Parmi eux, un Roll up destiné aux forums, une plaquette dédiée aux bénévoles, ainsi qu'un livret d'accueil remis aux nouveaux bénévoles lors de leur intégration à Avenir Apei.

L'Opération Brioches illustre parfaitement la nécessité des bénévoles dans la concrétisation de certaines initiatives de notre association. En 2023, cette opération, entièrement orchestrée par des bénévoles, a généré plus de 30000 euros de recettes, témoignant ainsi de l'engagement fort de nos bénévoles!

De plus, l'opération Golf, organisée par notre partenaire et adhérent Gilles Hugué avec les Golfs de Saint-Nom-La-Bretèche et de Joyenval, a permis à Avenir Apei de récolter plus de 30 000 euros de dons en 2023. Cette somme servira à soutenir les appels à projets sur la Communication Alternative et Augmentée en 2024.

Développement de la communication associative

La communication interne et externe de l'association est en constante évolution. Nous développons continuellement divers outils imprimés et vidéos pour assurer que chaque public de l'association dispose des informations nécessaires.

De plus, nous mettons en place une communication adaptée pour les personnes accompagnées, comme le projet associatif en Falc. Par ailleurs, quelques vidéos sont également élaborées dans un format facile à lire et à comprendre.

• S'engager dans une dynamique de développement durable

L'année 2023 a permis de finaliser la mise en place de la commission développement durable et de faire valider le plan d'actions pour les prochaines années, qui s'articule autour des thématiques suivantes:

- Biodiversité
- Gestion des fluides (eau, énergies)
- Déchets
- Numérique
- Mobilité
- Actions transversales





Faire

évoluer les
représentations
sociales vis-à-vis
des personnes
handicapées

Les orientations stratégiques

Dans le cadre du projet associatif 2023-2027, en vigueur depuis janvier 2023, nous sommes résolument tournés vers l'avenir ! Pour les cinq années à venir, notre ambition est forte. Nous avons opté pour la mise en place de nombreuses orientations stratégiques, conjuguant à la fois la continuité du projet précédent et des actions novatrices. Chaque année, ces orientations seront évaluées et présentées à l'assemblée générale.

En 2024-2025, nous poursuivons la mise en œuvre des orientations stratégiques du projet associatif.

Confirmer la force du mouvement parental par :

1. Affirmer l'identité militante du mouvement parental en renforçant la participation des familles à la dynamique associative et développer la politique d'adhésion, d'engagement et de fidélisation de nouveaux parents bénévoles
2. Porter nos propositions et nos revendications dans les différentes instances
3. Renforcer la place des familles dans l'accompagnement de leur proche en prenant en compte leur expertise
4. Soutenir les familles au-delà de l'accompagnement proposé dans les établissements et services

Favoriser le pouvoir d'agir des personnes accompagnées par :

5. Donner à chacun un moyen de s'exprimer en développant des nouveaux outils en fonction des besoins
6. Améliorer l'accès à l'information des personnes accompagnées, ainsi que sa compréhension
7. Permettre à chaque personne accompagnée: de se former et d'apprendre tout au long de sa vie, d'apprendre par l'expérimentation, de vivre une vie affective, relationnelle et sexuelle (VARs), d'exercer sa pleine citoyenneté et de participer à la vie de la cité
8. Faire évoluer la relation d'accompagnement en renforçant l'action de chaque personne accompagnée dans sa vie, son projet personnalisé, sa citoyenneté
9. Développer la pair-aidance entre les personnes accompagnées (la pair-aidance repose sur l'idée qu'une personne présentant une situation particulière développe un « savoir expérientiel », une « expertise d'usage », c'est-à-dire un ensemble de compétences techniques acquises du fait de cette situation. Le pair-aidant peut mobiliser ses compétences et transmettre son expérience pour aider une autre personne qui se trouve dans une situation semblable ou comparable mais moins expérimentée dans un domaine spécifique)

Poursuivre l'adaptation de notre offre de services centrée sur la personne accompagnée et sur l'évolution de ses besoins par :

10. Gérer et améliorer de manière continue notre offre de services existante
11. Développer des prestations permettant la flexibilité des réponses dans le cadre de la transformation de l'offre
12. Développer une approche inclusive de l'accompagnement notamment l'inclusion scolaire, le logement accompagné, l'emploi accompagné
13. Poser les bases de projets concernant les personnes les plus vieillissantes et les adultes autistes
14. Préparer et ajuster les transitions dans les parcours de vie, tout au long de la vie de la personne
15. Poursuivre la rénovation de notre patrimoine immobilier
16. Prendre en compte les apports de la recherche, l'avancée des connaissances scientifiques dans tous les domaines du handicap
17. Promouvoir l'innovation
18. Faire évoluer notre infrastructure numérique dans le cadre du virage numérique et poursuivre le déploiement du dossier unique de l'utilisateur

Stratégies 2024-2025



Améliorer l'accès à la santé des personnes accompagnées par :

- 20. Clarifier le rôle de chacun : personnes accompagnées, familles, professionnels
- 21. Déployer la e-santé et poursuivre le déploiement de la télémédecine
- 22. Repérer les situations à risques pour éviter les ruptures de soins
- 23. Mettre en œuvre une politique de prévention santé
- 24. Développer les partenariats pour améliorer les parcours de soins

Développer l'attractivité de l'association par :

- 25. Déployer une politique des ressources humaines attractive : gestion des emplois et des parcours professionnels, qualité de vie et des conditions de travail, dialogue social constructif
- 26. Favoriser les différentes formes d'engagement au sein de l'association : bénévoles, mécénats de compétences, services civiques, stagiaires, etc.
- 27. Développer la communication associative interne et externe avec des outils adaptés

S'engager dans une dynamique de développement durable par :

- 28. Mettre en place la commission associative relative au développement durable et définir les actions prioritaires à 5 ans



Découvrez les différents formats du projet associatif 2023-2027 sur notre site internet



Rapports des commissions

Action Familiale

La commission « vie familiale et associative » a organisé des réunions à thème pour les familles durant l'année 2023 : l'autisme, la bientraitance, les problèmes de sommeil chez l'enfant, la retraite des travailleurs (un Avenir après le Travail).

Nous avons participé aux événements organisés par les directions pour les familles (réunions de rentrée, galettes des rois, rencontres avec des nouveaux parents).

Nous avons continué à recueillir des témoignages de familles concernant le parcours de leur enfant, ou autour de thématiques ciblées (la vie affective et sexuelle, le départ du cocon familial...), et les avons publiés dans la rubrique "La parole aux parents" de notre journal « Echos d'Avenir ».

Par ailleurs, comme chaque année, les opérations de soutien (opération Golf en juin et opération Brioches en octobre) ont permis de réunir des sommes conséquentes, qu'Avenir Apei consacre à des projets qui améliorent la vie de nos personnes accueillies.

Perspectives 2024

Sur 2024, l'action familiale et le Pôle Services organisent, avec des intervenants, une réunion sur le numérique en santé, une journée / séminaire sur le thème de l'autodétermination, une visioconférence sur la prévention buccodentaire, une nouvelle réunion sur la retraite des travailleurs, et enfin sur la transmission du patrimoine. L'action familiale est également active au sein du groupe-ressources VARS, et du Comité des Fêtes, qui a organisé en février 2024 la "Mégaboom" d'enfants et jeunes d'IME, et en mars un bal pour les adultes de tous les établissements d'Avenir Apei, pour la troisième année consécutive.



Pilote des deux commissions:
Agnès Avigdor

Conseil d'Acteurs de Parcours

Le Conseil d'Acteurs de Parcours, créé en septembre 2016, se réunit tous les deux mois.

Il est composé de professionnels de l'association issus de tous les pôles (hébergement, enfance, travail, insertion) et d'administrateurs.

Ce conseil aborde des cas de « situations complexes » pour lesquels on ne parvient pas à trouver de solution : jeunes à la sortie des IME, personnes vieillissantes, travailleurs n'ayant plus de goût au travail, personnes lourdement handicapées sans hébergement adapté, jeunes adolescents...

L'objectif est de porter un regard neuf sur une situation difficile, imaginer des solutions innovantes, faire librement des suggestions en faisant appel aux ressources internes et externes, afin d'éviter au maximum les ruptures de parcours.

Le Conseil d'Acteurs de Parcours fait partie du Pôle Services, en tant que groupe de travail intéressant l'ensemble des personnes accueillies, de manière transversale.

Durant l'année 2023, le CAP a évolué dans sa structure pour permettre d'élaborer des plans d'actions au-delà des débats : co-animé par une administratrice et la directrice du pôle Services aux personnes, il poursuit son état des lieux des différents pôles.

Perspectives 2024

Les objectifs de travail pour 2023-2024 sont :

- Soutenir la dynamique de créativité des professionnels pour « inventer » des parcours mieux adaptés aux besoins repérés, dans les limites de nos ressources.
- Poursuivre la démarche de recensement des situations complexes au sein des établissements : recensement exhaustif pour le 30/06/2024.
- S'engager dans le suivi de la mise en œuvre des suggestions et présenter systématiquement une restitution au début de la rencontre suivante.

Bénévolat

Le bénévolat prend de l'importance au sein de l'association.

Certains bénévoles interviennent régulièrement dans les établissements et d'autres de façon ponctuelle: Opération Brioches, événement festif et sportif... Au cours de l'année, quatre sorties composées d'environ une cinquantaine de personnes accueillies (Esat la Roseraie et Foyer de Vie des Monts Blancs) ont permis de visiter des châteaux et participer à différents ateliers: danse baroque, poterie...

Le 8 mars et le 4 octobre 2023, la commission a organisé deux rencontres. Les bénévoles ont partagé leurs expériences et ont souhaité la création d'un groupe *WhatsApp* pour faciliter les échanges. Des personnes accompagnées ont témoigné de l'importance de l'intervention de bénévoles et de leur satisfaction.

Afin de faciliter la coordination des bénévoles, il a été décidé de nommer un référent par établissement. Ils seront chargés de leur accueil, de répondre aux interrogations et de faire un suivi des actions menées.

Perspectives 2024

- Nomination d'un référent par établissement
- Recensement des besoins par rapport au projet personnalisé
- Participation au projet Soutien et sorties pour tous: recrutement et coordination de bénévoles pour les activités de soutien des établissements participant au projet
- Recherche de bénévoles en adéquation avec les besoins spécifiques des établissements
- Développer la recherche de bénévoles pour des activités le week-end
- Réflexion autour de la valorisation du rôle de bénévole au sein de l'association
- Dynamisation de la communication sur l'intérêt de devenir Bénévole pour l'association.



Pilote des deux commissions:
Marie-France Ducret

Développement durable

Au cours de l'année 2023, deux réunions ont permis de poursuivre le plan d'action présenté en 2022 et validé en février 2023.

Une commission développement durable a ainsi été créée, elle se réunira deux fois par an.

Elle pilote et suit les actions concernant :

- La biodiversité
- Les transports et la mobilité
- Les fluides: eau, énergie
- Le numérique
- Les déchets

Certains établissements ont mis en place des actions concrètes telles que le tri des déchets, la diminution du gaspillage alimentaire, la création et l'utilisation ou la production de potagers, d'hôtels à insectes, de maisons pour oiseaux, l'utilisation des gobelets lavables, la gestion raisonnée des tontes de pelouse, la mise en place de composteurs. De plus en plus de professionnels utilisent également le vélo pour leurs trajets.

Perspectives 2024

- Le recrutement d'un(e) Conseiller(e) en Transition Énergétique et Écologique en Santé (CTEES), suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) remporté en fin d'année en collaboration avec l'association Apei de la Boucle de la Seine et l'EHPAD du Parc du Donjon.
- La recherche d'un bénévole ou d'un mécène de compétences pour travailler la gestion des déchets sur le site de la Roseraie, à Carrières-sur-Seine.
- Une réflexion sur la gestion des déchets alimentaires, notamment dans le cadre des différents projets immobiliers, mais également en accord avec la réglementation.
- La valorisation des déchets numériques et un travail transversal concernant les projets associatifs pilotés ou co-pilotés par le pôle services, notamment le numérique et le développement durable.
- La poursuite de la mise en place des actions dans les établissements avec les personnes accompagnées.
- La capitalisation et le partage des actions menées dans les ESMS de l'association.

Commission Adhérents

La commission Adhérents est composée de quatre administrateurs, du président, de la directrice générale et de professionnels.

Sa définition et son fonctionnement ont été écrits dans la Charte fonctionnelle de l'association, validée par le Conseil d'administration au cours de sa réunion du 14 février 2023. L'objectif des 300 adhérents (environ 200 par chèque et 100 sur notre site Internet) a été obtenu en fin d'année 2023 après une relance effectuée dans le courant du mois de septembre.

La nouvelle campagne d'adhésion 2024 a repris les bases élaborées en 2023, avec un message fort « Nous avons besoin de vous ! » accompagné des points majeurs expliquant l'importance qu'ont les familles à soutenir leur proche accompagné, en donnant de la force à l'association pour mieux les représenter auprès des pouvoirs publics.

Ainsi, la Commission a édité début février :

- 1 mailing personnalisé destiné à nos adhérents 2023.
- 1 mailing personnalisé aux familles n'ayant jamais adhéré.

Un bulletin d'adhésion était joint à ces deux mailings.



Pilote :
Hervé Cassabois

Perspectives 2024

Nous continuerons à renforcer notre communication à destination des familles et publics divers afin d'augmenter le nombre de nos adhésions.

- Une nouvelle affiche de la campagne 2024 est visible dans nos 21 établissements.
- Nous utilisons également les réseaux sociaux pour sensibiliser nos publics.
- Notre fichier adhérents et non-adhérents est mis à jour afin de mieux cibler nos communications.
- Courant mars, une campagne de rappel a été engagée afin de sensibiliser nos familles non adhérentes encore trop nombreuses, à nous rejoindre.

Ne l'oublions pas, adhérer, c'est militer !



Commission Finances

La commission finances est composée de quatre administrateurs, du président, de la directrice générale et du responsable administratif et financier.

Elle s'est réunie à trois reprises au cours de l'année 2023 pour examiner :

- Les comptes administratifs et les budgets des établissements
- Le bilan 2023 et le budget prévisionnel 2024 de l'association.

Les faits marquants de l'année 2023 :

- Vente du bâtiment de Fourqueux en cours de réalisation
- Résiliation du bail du CCAS du Vésinet
- Acquisition du bâtiment au Pecq pour l'ESAT.



Pilote :
Gérard Brisou

Perspectives 2024

- Accueil de nouveaux membres pour cette commission.
- Solliciter nos banquiers traditionnels ou non pour le financement de nos futurs chantiers.

Commission Communication

La communication d'Avenir Apei est en permanence en développement. Elle s'adapte à son environnement et guide également les établissements vers cette dynamique de changement. En 2023, une série d'initiatives ont renforcé la visibilité de l'association.

Depuis le lancement de notre nouveau site internet en 2022, nous partageons des informations plus régulières, tant sur le site que sur LinkedIn, devenu un canal incontournable. Nous avons également modernisé nos anciens supports et créé de nouveaux outils. Le président reste vigilant quant au suivi rigoureux des actions de communication et à la réflexion sur les projets futurs. Voici un aperçu des actions de communication menées au cours de l'année :

- **Poursuite du magazine Échos d'Avenir par la réalisation d'un numéro durant l'année :**

- o N° 69, publié en mars 2023

- **Réalisation de la plaquette FALC du nouveau projet associatif 2023-2027**

- **Réalisation de différents documents d'informations et des supports promotionnels tels que :**

- o Rapport d'activité 2023, programme séminaires, affiches événementielles, plaquettes et roll up bénévolat...)

- **Lancement de la campagne adhérent (lettres, interviews...)**

- **Campagne Opération Brioches 2023 (plaquette...)**

- **Réalisation de différentes vidéos :**

- o Film vœux 2023,
- o Retour sur les événements marquants 2022
- o Vidéo la nouvelle organisation
- o C'est facile le RGPD
- o Vidéo à thème (Opération Brioches, fête de l'association...)

- **Digitale**

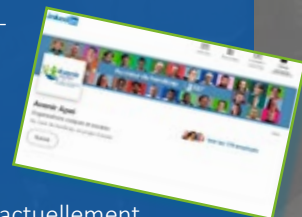
Notre communication digitale continue son développement :

- o Le compte LinkedIn de notre association compte désormais **930 abonnés en juin 2024**.
- o Le site internet enregistre un nombre de visites en constante augmentation.



Pilote :
Jean-Michel Reiter

- o Le compte Youtube d'Avenir Apei permet de stocker les différentes vidéos réalisées par le service communication. Ce compte a été créé il y a deux ans et compte actuellement 52 abonnés. Vous trouverez sur cette plateforme 22 vidéos que nous avons publiées. La vidéo la plus visionnée est celle de la carte de vœux 2023, qui a atteint 527 vues en avril 2024.



- **Événementiel :**

- o La fête de l'association a rencontré un franc succès en 2023, attirant une importante affluence.



- **Appuis aux établissements**

- o Prise de photos et vidéos lors des événements des établissements
- o Accompagnement pour la réalisation de plaquettes et vidéos (livret d'accueil, plaquettes...).

Perspectives 2024

Le service communication poursuivra en 2024 ses nombreuses actions de valorisation des personnes accompagnées et entreprendra de nouveaux projets tels que :

- Améliorer la communication audiovisuelle (réalisation de films présentant l'association, vidéos abordant diverses thématiques...)
- Concevoir de nouvelles plaquettes et roll-ups tel que la plaquette officielle de l'association
- Élargir la présence sur les réseaux sociaux
- Renforcer la communication sur le rôle des directeurs de pôle et des directeurs d'établissements.



Copil santé

Lors de la dernière assemblée générale, l'évolution des thématiques du copil santé a été présentée. En 2023, le copil a fonctionné avec une nouvelle équipe et une méthode de travail différente. Deux réunions de copil par an ont été organisées, avec des groupes de travail intermédiaires et des formations relatives aux axes de soins prioritaires. Un groupe de travail e-santé a planifié le déploiement d'une messagerie MSS 'Santé à la MAS le Point du Jour pour définir un modèle organisationnel. Suite à un séminaire sur la santé mentale, un outil appelé « GPS » a été présenté par deux membres du copil, actuellement en phase d'expérimentation par des équipes d'Avenir Apei. Un groupe de dépistage a été créé et en 2024, un groupe de travail regroupant les infirmières de l'association a été lancé. Sur le plan externe, le Schéma régional de santé 2023-2028 a été adopté et une nouvelle convention tarifaire pour les chirurgiens-dentistes a été mise en place, améliorant les conditions de prise en charge des personnes handicapées. Des actions « d'aller vers » en établissement de santé médico-sociaux sont désormais remboursées aux chirurgiens-dentistes, de même que les séances d'habituation aux soins.



Pilote :
**Danielle
Cousein-Hiebel**

Perspectives 2024

À partir de 2025, l'examen bucco-dentaire des 3-24 ans sera annualisé, avec une revalorisation et une modernisation de la saisie des données. Avenir Apei organise des formations et des réunions familiales en collaboration avec le réseau francilien « Rhapsod'if », ainsi que des actions « Handigynéco » sur les sites de la Roseraie et de Conflans. Les équipes suivent des formations pour sécuriser la gestion des médicaments, et l'axe principal pour les années à venir concerne les plans qualité, avec le soutien financier proposé par le Comité territorial de santé les communautés territoriales de santé des Yvelines s'engagent à proposer des médecins traitants.

Commission stratégie

La commission stratégie s'est réunie à 2 reprises en 2023. Elle a travaillé sur les sujets suivants :

- Finalisation et suivi des fiches actions du projet associatif sélectionnées par les membres de la commission
- Recherche de croissance externe
- Echanges avec les directeurs de pôle sur des thématiques précises (politique des formations et développement professionnel des travailleurs d'ESAT, diagnostic et plan d'actions sur les internats de l'association, etc.)

La commission stratégie s'est transformée en bureau à visée stratégique au dernier trimestre 2023.



Pilote :
Yves Lepage

Perspectives 2024

Le bureau de l'association se réunit 4 à 5 fois par an sous la forme d'un bureau à visée stratégique, dans le but d'acculturer les administrateurs aux sujets stratégiques afin de préparer le conseil d'administration pour qu'une décision éclairée puisse être prise.

Le bureau à visée stratégique a comme objectif l'évaluation des besoins et l'analyse prospective afin d'élaborer une vision partagée.

Le bureau à visée stratégique est composé des membres du bureau. Peuvent y être invités d'autres administrateurs représentants des familles et des professionnels, afin que les projets soient élaborés de façon conjointe. Le bureau à visée stratégique peut également faire appel à des experts selon ses besoins.

Les décisions prises lors de ce bureau permettent d'alimenter annuellement le rapport d'orientation soumis à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration 2022-2023



Jean-Michel Reiter
Président



Agnès Avigdor
Présidente adjointe
Déléguée à l'action
familiale
SORTANT 2024



Gérard Brisou
Trésorier
et vice président



Marie-France Ducret
Secrétaire, Vice-Présidente
déléguée à l'antenne de
Conflans, bénévolat et
développement durable



Yves Guérin
Trésorier adjoint

Les membres du bureau



Jacques Lelubre
Secrétaire adjoint



**Danielle
Cousein-Hiebel**
Déléguée à la santé



Hervé Cassabois



Corinne Peyronnet
SORTANT 2024



Yves Lepage
SORTANT 2024



Thierry Boxberger
SORTANT 2024



Stanislas Guérin
SORTANT 2024



Alexandrine Bocquet



Jérôme Chassagne



Laurent Cocumelli



Agnès Conesa-Rouat



Aurélien Devred



**Dominique
Dufeu-Tomi**



Claude Garreau



Patrick Godet
SORTANT 2024



Jean-Marc Huguot



**Marie-Thérèse
Lavouiray**



Anne-Marie Libotte



Nicolas Fournier

Les membres hors du bureau



Solidarité

entre les personnes
accompagnées,
les familles, les bénévoles
et les professionnels

Rapport de la directrice générale

Éléments marquants 2023

L'année 2023 a été marquée par des évolutions significatives et des défis majeurs pour notre association.

Ce rapport présente les éléments marquants de l'année écoulée, mettant en lumière l'évolution de notre organisation associative, la mise en place de nouvelles instances, les ajustements dans notre offre de services, les négociations importantes menées avec nos partenaires, ainsi que notre stratégie immobilière et nos efforts en matière de numérique et de gestion financière. Ces actions témoignent de notre engagement constant à fournir un accompagnement de qualité aux personnes accompagnées dans nos établissements et services.

1. Évolution de l'organisation associative

Depuis mai 2018, notre association s'est structurée en six pôles regroupant des établissements similaires. Cette organisation visait à mutualiser les moyens et compétences, et à fluidifier les parcours des personnes accompagnées. En 2022, nous avons consacré nos efforts à l'élaboration du projet associatif pour les cinq prochaines années.

Concomitamment à la mise en œuvre du projet associatif 2023-2027, nous avons repensé l'organisation de l'association :

Les 6 pôles actuels sont transformés en 3 pôles d'établissements et services :

o Le pôle enfance & jeunesse regroupe :

- IME la Roseraie
- IME les Glycines
- IME les Papillons Blancs
- SESSAD
- CAJ
- CAVT

Le CAJ et le CAVT sont 2 établissements d'accueil de jour dans lesquels nous accompagnons des jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans, dans le cadre de la construction de leur projet d'orientation.

Le CAJ et CAVT rejoignent les IME et le SESSAD ; ce rapprochement permettra d'avoir une réflexion plus globale sur l'accompagnement des enfants et jeunes adultes dans le cadre de leur parcours.

o Le Pôle travail accompagné regroupe :

- ESAT & SAS les Néfliers
- ESAT & SAS les Courlis
- ESAT la Roseraie
- Entreprise adaptée

L'ESAT la Roseraie rejoint les autres ESAT de l'association permettant d'avoir un projet associatif relatif à l'emploi et la formation professionnelle des personnes en situation de handicap.

o Le Pôle habitat et vie sociale regroupe :

- Centre d'habitat horizons
- Centre d'habitat la Roseraie
- Foyer de vie les Mésanges
- Maison de Vie le Point du jour

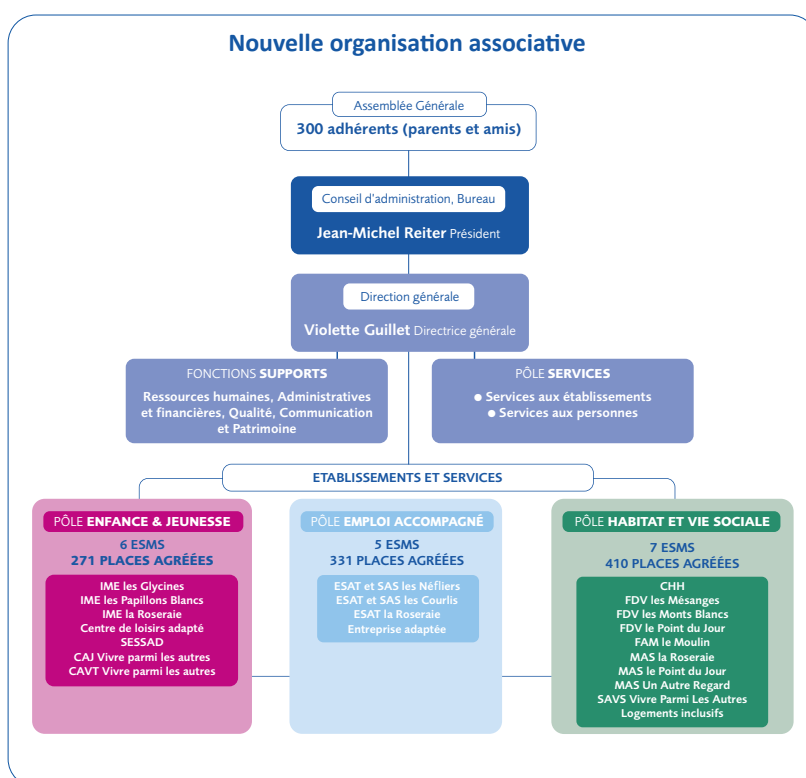
- MAS UAR
- SAVS

L'ensemble des hébergements pour adultes est regroupé dans le même pôle.

Le SAVS a quant à lui la spécificité d'accompagner des adultes hébergés en milieu ordinaire.

Par ailleurs, **le pôle services**, considéré comme un centre de ressources, est rattaché aux services de la direction générale et se concentre sur :

- Les services proposés aux personnes accompagnées, familles, aidants
- Les services proposés aux établissements (projets transverses, facile à lire et à comprendre, etc.)



L'organisation repensée nous permet de mettre en place l'organisation hiérarchique suivante :

Directeur général > Directeur de pôle > Directeur d'établissement(s)

Notre objectif est de fournir à chaque professionnel, famille et personne accompagnée un interlocuteur clair et responsable du bon fonctionnement de l'établissement.

2. Mise en place d'un comité éthique au sein de l'association

Inscrit dans la charte fonctionnelle de l'association, Avenir Apei a décidé de se doter d'une instance chargée d'apporter un éclairage éthique sur les situations rencontrées. Une réflexion a été menée en novembre 2022 avec les membres du conseil d'administration et les cadres de direction. Un groupe de travail restreint s'est réuni les 13 février 2023 et 8 mars 2023 pour élaborer la charte d'éthique et le règlement de fonctionnement du comité d'éthique.

Le comité d'éthique est une instance pluridisciplinaire associant des administrateurs, des personnels cadres et non-

cadres et des experts extérieurs. Selon les thématiques, des experts du domaine traité ou d'autres professionnels peuvent être invités ponctuellement.

3. Évolution de l'offre au 1^{er} janvier 2023

Au 1^{er} janvier 2023, notre offre de services a évolué comme suit :

- L'IME la Roseraie a bénéficié d'une extension de 5 places ;
- Le Centre d'Habitat Horizons a été transformé en EANM :

CHH	Places de FH	Places de FDV
Oasis	21	5
Courlis	40	
Ibis	15	
Montval	8	
Service appartements	36	
		125

- La SAS de Chatou a bénéficié d'une extension de 8 places pour répondre aux besoins des travailleurs de l'ESAT la Roseraie ;
- Foyer de vie les Monts Blancs a bénéficié d'une extension de 5 places.

4. Négociations CPOM

L'année a été marquée par les négociations de notre contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec le CD 78 et l'ARS DD 78.

Rappel historique :

- 2012 – 2017 : CPOM 1 avec l'ARS
- 2018 – 2022 : CPOM 2 avec le CD et l'ARS
- 2023 : prolongation d'une année du CPOM – négociations
- 2024 – 2028 : CPOM 3 avec le CD et l'ARS

Les négociations ont permis de :

- Transformer une place d'accueil temporaire en place permanente au Foyer de vie le Point du Jour
- Transformer une place d'accueil permanent en place temporaire au Foyer de vie les Monts Blancs
- Obtenir le financement d'un poste d'éducateur spécialisé supplémentaire à l'IME les Glycines
- Valider notre dossier d'autorisation de frais de Siège avec un taux de prélèvement de 5 % à partir du 1^{er} janvier 2024.

5. Stratégie immobilière

→ Foyer de vie les Monts Blancs :



Le foyer de vie les Monts Blancs

Les travaux se poursuivent et s'achèveront en 2024 pour permettre l'accueil de 30 personnes.

→ Projet de relocalisation du CAVT et du SAVS antenne de la Celle Saint Cloud :

Pour rappel, le bâtiment actuel du CAVT ne répond pas aux besoins de l'établissement en termes d'accessibilité et de surface, et le loyer va être augmenté. Cependant, cet établissement est bien implanté à La Celle Saint Cloud, où il est identifié par les partenaires, et bénéficie d'un travail partenarial avec la mairie en cours depuis plusieurs années. De plus, il est proche des transports en commun.

Pour le SAVS, les bureaux du SAVS – antenne de la Celle Saint Cloud sont situés dans un ensemble de bâtiments à vocation d'habitation, rendant le repérage difficile pour les personnes accompagnées. Cependant, le SAVS est également bien implanté à La Celle Saint Cloud, avec un bon repérage par les partenaires et un travail partenarial en cours avec la mairie depuis plusieurs années.

Le projet consiste à acheter le terrain mitoyen au CAVT et à y construire un bâtiment qui abriterait le CAVT et le SAVS Antenne de La Celle Saint Cloud. La promesse d'achat du terrain a été signée en décembre 2023.

→ Relocalisation de l'ESAT les Néfliers :

En décembre 2023, nous avons signé l'acte authentique d'achat d'un bâtiment de 2500 m² à la ville du Pecq, privilégiant cette hypothèse en raison des contraintes de rénovation et d'adaptation du bâtiment actuel.

6. Événements

→ **Anniversaire de la Loi du 11 février 2005**

Dans le cadre de l'anniversaire de la Loi du 11 février 2005, nous avons eu le plaisir d'organiser une matinée sur le thème de « Égalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des personnes handicapées :

18 ans après la promulgation de la loi du 11 février 2005, quelles avancées pour les personnes en situation de handicap ? »

Au programme de cette matinée :

- L'accessibilité pour les personnes en situation de handicap mental
- Le FALC, un outil pour et par les personnes en situation de handicap
- La formation du grand public au S3A : accueil, accompagnement, accessibilité
- La citoyenneté et l'emploi pour les personnes en situation de handicap
- L'autodétermination : les personnes en situation de handicap à la manœuvre !

→ **Séminaire interne novembre 2023**

Un séminaire de deux jours, à l'attention des administrateurs et cadres hiérarchiques, a été organisé les 23 et 24 novembre 2023 sur la thématique de la communication alternative et augmentée.

A cette occasion, un appel à projet interne à l'association a été lancé.



Séminaire 2023

CAA : Communication alternative et augmentée | 23 nov 9h-18h
Actualités associatives | 24 nov 9h-16h30



7. Numérique

→ Infrastructure numérique

L'infrastructure numérique d'Avenir Apei ne s'avère pas à la hauteur des besoins actuels. L'association s'est donc lancée dans un diagnostic en 2021 puis la mise en œuvre d'un plan d'action à partir du premier trimestre 2022 pour l'amélioration de l'infrastructure. Les objectifs principaux sont l'amélioration de l'accès au numérique tout en ayant un réseau le plus sécurisé possible, pour éviter les attaques externes et les pertes d'information internes.

→ ESMS numérique

L'amélioration de l'infrastructure numérique est concomitante à l'appel à projet ESMS numérique pour lequel Avenir Apei a été retenu en fin d'année 2021, pour la mise en conformité. Ainsi, depuis le premier trimestre 2022, Avenir Apei travaille avec la mutuelle vivre ensemble (co-répondant à l'appel à projet et utilisant le même dossier unique informatisé (DUI) pour l'amélioration du DUI et l'intégration des services socles de Ma santé 2022.

→ Logiciels métiers

Faisant suite à des difficultés récurrentes avec notre logiciel métier (comptabilité, paie, etc.), décision prise en 2022 de migrer vers les logiciels EIG et octime pour la gestion des temps. Date de mise en œuvre: 1er janvier 2024.

Nous avons également poursuivi le déploiement de l'outil AGEVAL pour le pilotage de la démarche qualité dans nos établissements.

8. Situation financière des établissements et services de l'association pour 2023 et perspectives

En 2023, notre association a enregistré un déficit important, principalement dû à l'inflation non prise en compte par nos financeurs. Les dépenses liées à l'alimentation, au transport et aux fluides ont dépassé le budget de 1 million d'euros.

Dans le cadre des négociations CPOM, nous avons demandé à l'ARS et au Conseil Départemental des Yvelines d'ajuster notre budget en conséquence, mais notre demande a été refusée. Malgré cette réponse négative, nous restons optimistes et déterminés à surmonter cette situation.

Pour 2024, un grand défi financier nous attend. Le déficit de 2023 est sans précédent et, sans aide publique pour compenser l'inflation, nous devons trouver des solutions internes. Voici ce que nous avons déjà mis en place :

– Une gestion stricte de l'activité des établissements, notamment des internats

- Un plan de retour à l'équilibre pour les établissements déficitaires
 - Une gestion rigoureuse des dépenses de personnel
 - Un travail d'optimisation de nos dépenses de fonctionnement avec l'aide d'un cabinet spécialisé
 - La poursuite de nos efforts pour optimiser notre fiscalité
- Nous avons également prévu de renforcer nos partenariats et de chercher de nouvelles sources de financement pour soutenir nos activités.

Ces mesures nous aideront à stabiliser notre situation financière et à assurer la continuité de nos services. Nous restons confiants dans notre capacité à surmonter ces défis et à continuer à proposer un accompagnement de qualité aux 850 personnes accompagnées dans nos établissements et services.

Conclusion

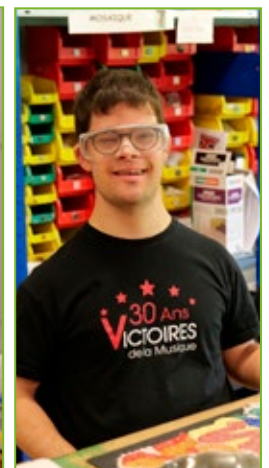
L'année 2023 a été riche en changements et en défis! Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans le dévouement et le professionnalisme de l'ensemble des collaborateurs de notre association. Leur contribution a été la clé pour surmonter les obstacles et avancer vers nos objectifs.

Il est également important de souligner que nous traversons une crise du recrutement sans précédent, un défi majeur qui a impacté notre capacité à pourvoir tous les postes nécessaires. Malgré ces difficultés, nos équipes ont redoublé d'efforts pour maintenir la qualité des services et assurer la continuité de l'accompagnement.

Aux cadres de l'association, chefs de service, directeurs d'établissement, directeurs de pôle, votre engagement et votre capacité à inspirer vos équipes ont été essentiels pour naviguer dans cette période complexe. Vos efforts pour trouver des solutions créatives et efficaces face aux obstacles rencontrés ont été remarquables et ont joué un rôle crucial dans notre capacité à poursuivre notre mission.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous les professionnels d'Avenir Apei pour leur travail exceptionnel et leur dévouement continu à la mission de notre association.

Ensemble, nous continuerons à évoluer et à nous adapter pour répondre aux besoins des personnes que nous accompagnons, tout en restant fidèles à nos valeurs et à notre engagement en faveur de l'inclusion et du bien-être de chacun.





Données sociales

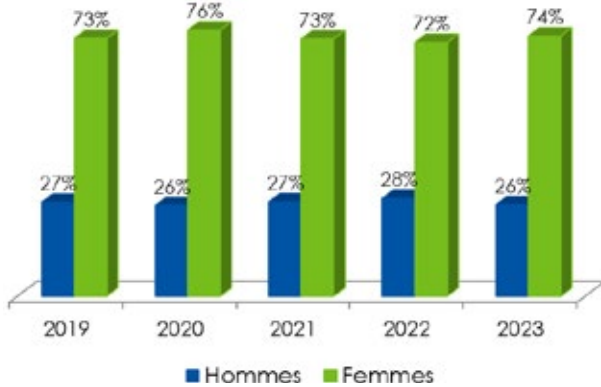
2023

Données sociales 2023

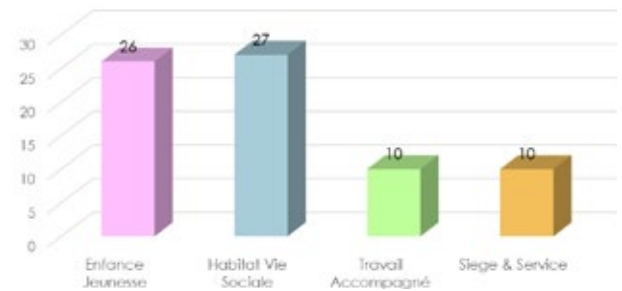
Répartition de l'effectif par pôle



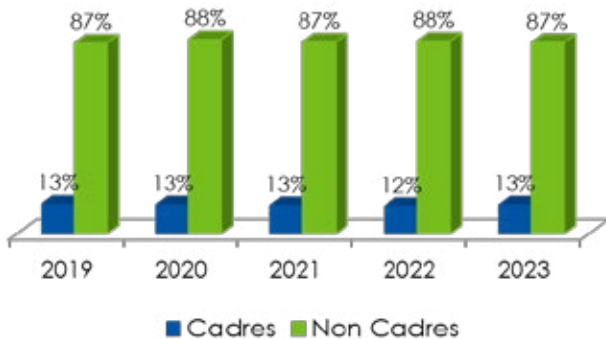
Répartition hommes/femmes



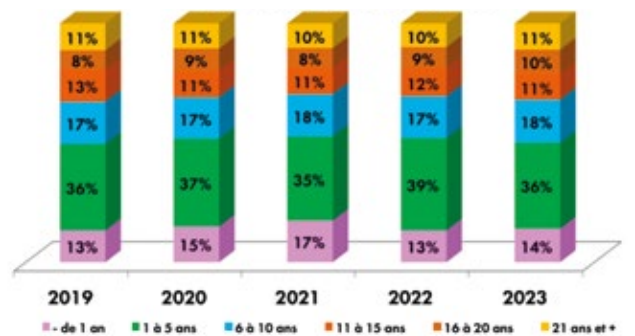
Les cadres dans les pôles



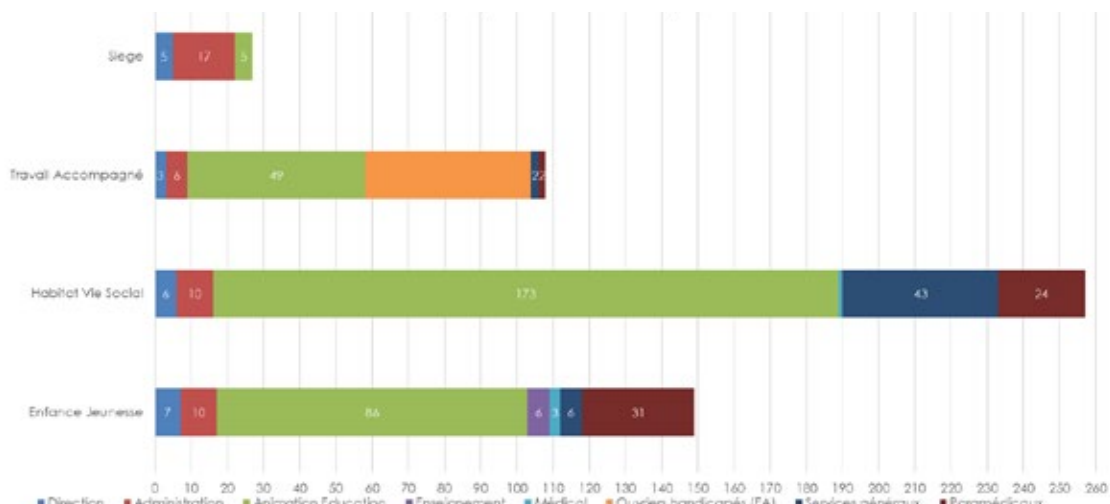
Répartition cadres/non cadres



L'ancienneté de l'effectif



L'effectif par qualification dans les pôles



Organisation des o



ORGANIGRAMME DES DIRECTIONS

MAI 2024

Assemblée
300 ADHÉRENTS

Conseil d'admin
Jean-Michel R

Direction
Violette GUILLE

Ressources humaines,
Administratives et financières,
Qualité, Communication
et Patrimoine.

FONCTIONS SUPPORTS

ETABLISSEMENT

PÔLE ENFANCE & JEUNESSE

J. CHESTIER
Directrice de Pôle

Y. TANNOU
Directeur

D. NEUMANN
Directrice

A. IZOURARI
Directeur

C. MACKOWSKI
Directrice

IME
les Glycines

ars
94 places
dont 22 en internat

IME
la Roseraie

ars
52 places

IME
les Papillons
Blancs

ars
46 places

SESSAD

ars
25 places

Centre
de loisirs
adapté

DDCS

CAJ
Vivre parmi
les autres

y

30 places

CAVT
Parmi
les autres

ars

26 places

6 ESMS
273 PLACES AGRÉÉES

PÔLE TRAVAIL A

D. R
Directrice

RECRUTEMENT
EN COURS

ESAT
les Courlis

ars
75 places

SAS
les Courlis

y

12 places
soit 24 pers. à mi-temps

ESAT
la Roseraie

ars

72 places

6 ES
331 PLACE

directions en 2023

La mise en place de cette nouvelle organisation associative en trois pôles est effective depuis le 1^{er} avril 2023.

Directrice Générale
(parents et amis)

Administration, Bureau
M. WEITER Président

Directrice Générale
T. Directrice générale

PÔLE SERVICES

Services aux établissements

L. ADALA
Directrice de Pôle

Services aux personnes

B. de BEAUFORT
Directrice de Pôle

ESMS ET SERVICES

ACCOMPAGNÉ

J. JUFF
Directrice de Pôle

C. CHARLOT
Directrice

ESAT les Néfliers



130 places

SAS les Néfliers



8 places
soit 16 pers. à mi-temps

Entreprise adaptée
Avenir Apei



34 aides aux postes

ESMS
AGRÉÉES

PÔLE HABITAT ET VIE SOCIALE

T. FAGOT
Directrice de Pôle

K. ROBERT
Directeur

FAM le Moulin



17 places

RECRUTEMENT
EN COURS

FV les Mésanges



45 places
dont 5 en semi-internat

RECRUTEMENT
EN COURS

FV le Point du jour



34 places
dont 4 en semi-internat
et 2 en accueil temporaire

C. GIMPEL
Directrice

Centre d'habitat Horizons



C. BENOIT
Directrice adjointe
125 places
(5 sites)

Service appartements
36 places

Maison les Ibis
15 places

FH l'Oasis
26 places

Maison les Courlis
40 places

Foyer Montval
8 places

RECRUTEMENT
EN COURS

SAVS Parmi les autres



125 places

FV les Monts Blancs



30 places

MAS de jour la Roseraie



9 places

MAS le Point du jour



19 places
dont 2 en semi-internat
et 1 en accueil temporaire

MAS un autre regard



6 places

9 ESMS
410 PLACES AGRÉÉES



Bilan des établissements

2023

En 2023

une nouvelle organisation

3 pôles

Le Pôle **ENFANCE
& JEUNESSE**

Le Pôle **HABITAT
ET VIE SOCIALE**

Le Pôle **TRAVAIL
ACCOMPAGNE**

Avenir Apei



Développer

des projets inclusifs
et innovants en
collaboration avec
divers partenaires

Pôle enfance et jeunesse

Le Pôle enfance jeunesse comprend les 3 IME, le SESSAD, le CAJ et le CAVT, soit 273 personnes accompagnées tout au long de leur parcours, depuis la toute petite enfance et jusqu'au démarrage de la vie d'adulte.

L'accueil se fait en journée sur chacun des sites et la nuit pour le site de Saint Germain en Laye qui propose un internat.

Les enfants et adolescents sont scolarisés soit :

- A l'école dans un dispositif ULIS ou en classe, avec l'accompagnement du SESSAD,
- A l'école, au collège ou au lycée au sein de l'Unité d'Enseignement Externalisée de l'un des IME,
- Ou en Unité d'Enseignement au sein des IME.

Les jeunes adultes préparent leur avenir au sein de la SIPFPro des Glycines, du CAVT de la Celle Saint Cloud et du CAJ de Saint Cyr l'école.

Les établissements et services du pôle sont ouverts en moyenne entre 207 et 220 jours par an. A chaque période de vacances, le Centre de Loisirs Adaptés propose un accueil de qualité aux enfants qui le souhaitent. Un accueil sport et loisirs est également ouvert les mercredis et certains soirs de semaine sur l'IME La Roseraie et l'IME les Papillons Blancs.

Pôle dirigé par Jessica Chestier



IME La Roseraie

27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
ime-laroseraie@avenirapei.org

Établissement dirigé par Delphine Neumann

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

L'IME La Roseraie est agréé pour 52 places, réparties ainsi :

- 40 places pour des enfants et adolescents avec une déficience intellectuelle moyenne à sévère âgés de 6 à 20 ans
- 12 places pour des enfants atteints de Troubles Autistiques 6-20 ans
- 3 places pour le Centre de Loisirs Adaptés.

En 2023, L'IME la Roseraie a accueilli 2 enfants dans le cadre d'un Plan d'Accompagnement Global.

La moyenne d'âge des enfants accueillis est de 14,52 ans

La difficulté à trouver un accueil dans le secteur adulte explique l'accueil de 9 jeunes adultes âgés de plus de 20 ans accueillis au titre de l'Amendement Creton.

Origine géographique des enfants accueillis

94,23 % des enfants accueillis sont domiciliés sur le territoire Yvelinois.

Demande d'admission :

Les demandes sont nombreuses. Nous avons actuellement 75 dossiers d'enfants en attente d'une solution d'accueil dont 58 qui ont un diagnostic TSA.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

- La poursuite du travail mené pour l'inclusion des enfants à l'école, au collège, en centres de loisirs et clubs sportifs.
- Le prolongement des partenariats avec le secteur adulte, notamment en interne à AA: ESAT, Foyer de Vie et accueil en MAS.

- Réalisation de 9 transferts au cours de l'année 2023. Chaque enfant est parti au moins une fois dans l'année.
- Organisation de nuits à l'IME afin de préparer les nouveaux enfants au transfert.
- Début de l'accueil temporaire à l'internat de l'IME les Glycines d'avril à décembre 2023.
- L'accueil de collégiens et de lycéens pour des stages à l'IME
- Ouverture de 5 places d'accueil supplémentaire au 1^{er} janvier 2023 soit un total de 55 places financées.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

- De nombreux mouvements d'enfants ont eu lieu au sein de l'IME liés notamment à l'augmentation de sa capacité d'accueil: 5 places.
- Accueil d'un enfant en janvier 2023 suite à une sortie fin décembre 2022.
- Accueil dans le cadre de l'augmentation des places: deux enfants en mai et un enfant en juin 2023, deux enfants en sept 2023.
- Sortie d'un jeune en décembre 2023: changement de lieu d'habitation. Départ à l'étranger.

2.2 Journées réalisées en 2023

Exceptionnellement cette année nous n'avons pas atteint notre cible annuelle avec 10347 journées réalisées soit 89,58 % qui s'explique par l'installation progressive des 5 places entre janvier et mars.

L'ensemble des familles a été reçu pour l'actualisation du projet personnalisés et du projet de scolarisation pour les enfants et adolescents bénéficiant d'un temps de scolarité.

III. Ressources humaines

Le financement de 5 places d'accueil supplémentaires au 1^{er} janvier 2023 a permis

- L'augmentation du temps de travail de professionnels déjà en poste à temps partiel (un éducateur sportif, 2 assistantes, une psychologue et une art-thérapeute)
- La confirmation en CDI de deux éducateurs spécialisés
- L'embauche de 2 psychomotriciennes chacune à 0,50 ETP

2023 comme 2022 a toutefois montré les grandes difficultés de recrutement pour certains professionnels médicaux et paramédicaux. Pour pallier à ce manque de professionnels de soins, nous avons prolongé les actions engagées en 2022, telles que :

- Le conventionnement avec un pédicure-podologue
- L'accueil d'une apprentie psychomotricienne
- L'accueil de 3 apprentis éducateurs spécialisés et 1 apprentie Éducatrice de jeunes enfants
- L'Accueil d'un service civique.

IV. Partenariats

De nombreux partenariats avec la ville de Carrières sur Seine se poursuivent : l'activité expression corporelle deux fois par semaine avec une intervenante sportive, une activité bibliothèque tous les vendredis après-midi, et ludothèque un lundi sur deux, l'accueil d'enfants de l'IME dans le cadre des UEE primaire et collège et l'accueil de deux enfants dans le cadre du Centre de loisirs Adaptés certains mercredis après-midi. Nous poursuivons l'équithérapie à Maisons-Laffitte, l'activité clown-théâtre tous les lundis après-midi avec l'association ZIG-ZAG, une activité piscine le jeudi matin à Houilles, la médiation animale tous les 15 jours le vendredi après-midi avec l'association Harmonie Animale, une activité sportive avec une école élémentaire de la ville du Pecq.

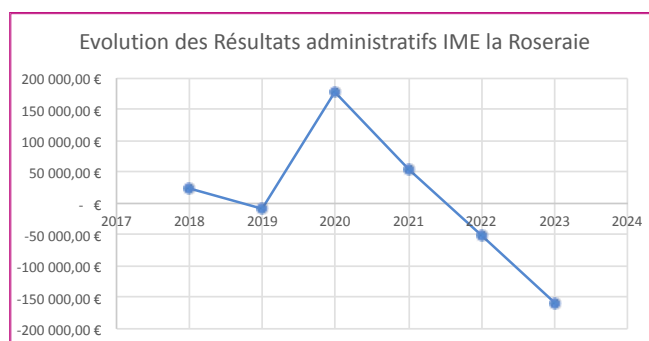


V. Analyse du résultat

L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable déficitaire de 182584,91 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par une inflation importante qui a provoqué des dépassements sur le budget alloué dont les fluides + 31k€, les transports des enfants + 24k€, le nettoyage + 27k€, les honoraires de direction de transition +58,5k, les intervenants extérieurs +19,2k€. À noter également des coûts supplémentaires non couverts par le budget accordé tels que les indemnités de retraite pour deux salariés +94,5k€, l'octroi d'une prime des oubliés et une prime pouvoir d'achat à hauteur de 15,8k€. En outre, il est à noter qu'il y a des dépenses non prévues liées au personnel intérimaire de 12k€ pour faire face à la crise de recrutement dans un contexte d'absentéisme important (arrêt maladie personnel, enfant, fermeture des écoles...). Les recettes en atténuation (Remboursement des IJ, Formation, sinistre, taxe d'apprentissage, participation des résidents aux séjours...) ont contribué à compenser partiellement les dépassements des dépenses engagées.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est déficitaire à hauteur de 158379,87 €.



VI. Perspectives 2024

Pour l'IME La Roseraie l'année 2024 sera celle de :

- Réflexion sur la reprise du projet d'accueil temporaire sur l'internat de l'IME les Glycines pour les jeunes de l'IME la Roseraie et des Papillons Blancs
- Maintien des temps de l'analyse de la pratique pour les chefs de service
- Mise en place d'une supervision pour l'ensemble de l'équipe éducative en parallèle des groupes d'analyse de la pratique.
- Poursuite et fin de l'installation de la climatisation dans l'ensemble des locaux
- Aménagement de la cour
- Remise à jour du projet d'établissement à fin 2024.



IME les Papillons Blancs

8, rue du Val d'Oise
78700 Conflans-Sainte-Honorine
ime-lespapillonsblancs@avenirapei.org

Établissement dirigé
par Ahcène Izourari

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

L'IME les Papillons Blancs est agréé pour 46 places, réparties selon 3 agréments :

- 30 places déficience intellectuelle moyenne à sévère, 6-14 ans (depuis 1975)
- 10 places Polyhandicap, 6-20 ans (1990)
- 6 places toutes déficiences, 3-6 ans (2010)

En 2023, L'IME les Papillons Blancs a accueilli 51 enfants, dont 1 en PAG.

Concernant la répartition des âges :

- 12 % sont âgés de 3 à 6 ans
- 35 % sont âgés de 7 à 11 ans
- 45 % sont âgés de 12 à 17 ans
- 8 % sont âgés de plus de 18 ans (1 creton).

Concernant le territoire :

- 75 % sont domiciliés dans les Yvelines
- 24 % sont domiciliés dans le Val d'Oise
- 1 % autre département (1 enfant en attente d'orientation).

Conformément aux objectifs fixés par le CPOM, le taux de Val d'Oisiens continue de se réduire progressivement au profit des Yvelinois. Malgré le surcoût et pour favoriser la poursuite des tournées dans des conditions adaptées, la navette supplémentaire a été maintenue.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

Cette année 2023 s'est traduite par différents axes de travail prioritaires :

L'inclusion: Jusqu'à la fin d'année scolaire 2022-2023, 2 groupes participaient à l'UEE école et 1 groupe à l'UEE collège. À la rentrée de septembre 2023 et compte tenu des transitions d'âges et des profils des enfants, un groupe a été maintenu à l'UEE école et un autre à l'UEE collège. 3 parcours croisés profitent à 3 enfants sous des modalités de demi-journées. Un nouveau partenariat avec le collège Montaigne permet l'inclusion de 2 jeunes de l'IME au sein de la Segpa du collège. Le partenariat avec le centre de loisirs communal se poursuit sur les mercredis matins, alternant les lieux d'activités entre l'IME et le centre de loisirs de l'école Henri Dunant. Le sport et les loisirs : des stages sportifs (boxe, danse) sont proposés chaque semaine précédant les périodes de fermeture. Les activités cirque, Défoukids, la médiathèque/ludothèque et les séjours/transferts s'inscrivent comme des leviers importants d'inclusion.

Pour accompagner les orientations, les partenariats se poursuivent avec la découverte du secteur préprofessionnel (IMPRO) et des établissements pour adultes (Foyers) autour d'activités éducatives et d'ateliers techniques.

Suite et fin du projet architectural du groupe « partition » ayant permis l'agrandissement et la rénovation de locaux permettant désormais d'accueillir les enfants du groupe dans des conditions adaptées à leurs besoins.

Pour favoriser le travail d'autonomie et d'adaptation, 3 transferts, correspondant à 12 jours pleins et concernant 19 enfants et adolescents, ont été organisés cette année.

Au bénéfice des jeunes et de leurs familles, le projet d'accueil temporaire à l'internat de l'IME « Les Glycines » a pu se poursuivre jusqu'à décembre. Faute de moyens financiers et

humains, il ne pourra se poursuivre sous les mêmes modalités l'année suivante.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

8 fins de prises en charge ont été actées :

- 4 orientations en IMPRO
- 1 orientation en ULIS
- 1 en IME (déménagement)
- 1 fin de prise en charge à la demande la famille
- 1 décès.

9 admissions ont été prononcées :

- 3 enfants issus d'une école maternelle
- 4 enfants issus d'une école élémentaire
- 1 enfant issu de l'IME La Roseraie
- 1 PAG.

2.2 Journées réalisées en 2023

Sur les 207 jours d'ouverture, l'établissement a réalisé 8783 journées effectives sur 9522 journées prévues, portant à 92.2 % le taux annuel d'occupation des places. Ce qui est en adéquation avec l'objectif fixé.

Concernant les absences, ont été notifiées :

- 11 journées d'hospitalisation
- 209 journées de maladie
- 150 journées pour rendez-vous médical
- 305 de vacances ou retour en famille
- 46 jours de stage
- 18 autres motifs.

Dans le cadre du suivi des enfants, ont eu lieu :

- 104 visites médicales + 4 téléconsultations
- 18 renouvellements de dossier MDPH
- 37 déclarations d'événement indésirable.

III. Ressources humaines

L'établissement a pu compter sur une équipe pluridisciplinaire significativement stable. Quelques rares recrutements ont été opérés durant l'année pour permettre le remplacement de professionnels en congés maladie ou maternité. Il est à noter la nette diminution, assez représentative du secteur, des candidatures d'emplois et de stages reçues dans le cadre des procédures de recrutement dédiées.

Actuellement, 30 salariés sont embauchés dans le cadre d'un CDI et 2 en CDD longs. Nous accompagnons également 3 salariés dans le cadre d'un contrat d'apprentissage et 2 volontaires en service civique. 3 enseignantes, détachées par l'Éducation Nationale, viennent compléter l'équipe pluridisciplinaire.

Les postes de Kinésithérapeute et d'Ergothérapeute restent toujours à pourvoir au sein de l'établissement.

Pour permettre la montée en compétences de l'équipe pluridisciplinaire, 5 formations individuelles ont été planifiées durant l'année. Les professionnels ont également participé à 2 formations collectives et 3 colloques.

IV. Partenariats

L'association Balakadi propose depuis cette année une activité musicale (percussions africaines) aux groupes de la petite section (polyhandicap), à la fréquence d'une séance par semaine précédant les vacances scolaires. Ce moment très festif et apprécié des enfants et jeunes est également proposé aux groupes de la grande section qui ont le plaisir de s'y faire inviter par roulement.

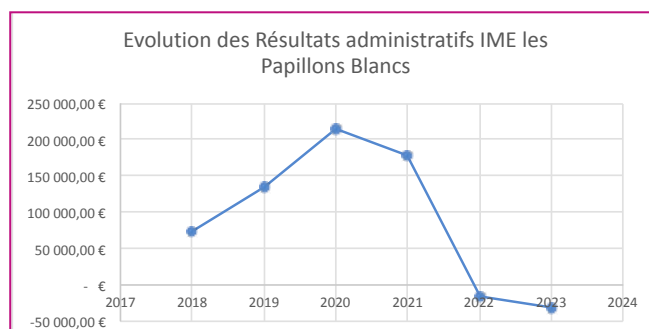
Depuis septembre, un partenariat a été formalisé avec le Collège Montaigne pour permettre l'inclusion de 2 élèves de l'IME au sein de la Segpa et autour des enseignements généraux pour l'un et technique pour l'autre.

V. Analyse du résultat

L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable déficitaire de 538,42 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur.

Le résultat administratif à affecter est déficitaire à hauteur de 30982,17 €.



VI. Perspectives 2024

L'équipe pluridisciplinaire s'emploie à la poursuite du travail d'adaptation des modalités d'accompagnement concernant le public à profil autistique et celui des jeunes majeures (amendement Creton).

En réponse à l'AMI et dans la perspective d'un avis favorable de l'ARS, l'établissement envisage l'ouverture de deux places supplémentaires sur la section « polyhandicap » et 4 places sur la grande section, à destination d'enfants porteurs d'un TSA.

Pour répondre à une demande grandissante des familles, l'établissement doit s'employer à nouer un partenariat plus étroit avec les structures d'accueil de jour afin de permettre aux jeunes adultes et à leurs familles la découverte et l'expérimentation de cette catégorie d'établissements.

L'établissement envisage de développer son offre de soin, notamment celle liée à la kinésithérapie, par la mise en place d'une convention de partenariat avec une praticienne libérale qui interviendra une journée par semaine pour proposer des actes de rééducation aux enfants.

En termes d'orientation, le nouveau partenariat noué avec l'EREA de Sannois permettra la mise en place, pour un voire deux jeunes, d'un cursus professionnalisant leur permettant de se préparer, à termes, au certificat d'aptitude professionnelle (CAP).



IME Les Glycines

3, rue Molière
78100 Saint-Germain-en-Laye
ime-lesglycines@avenirapei.org

**Établissement dirigé
par Yves Tannou**

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

L'IME « Les Glycines » est un établissement médico-social situé en centre-ville de Saint Germain en Laye. Depuis janvier 2022, et l'ouverture du nouvel internat, il est agréé pour 98 places, réparties comme suit: 72 places d'externat, 22 places d'internat et 4 places d'accueil temporaire.

À ce jour les 72 places d'externat s'organisent en deux sections :

- La SEES (Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisé) qui s'adresse à des jeunes âgés de moins de 15 ans
- La SIPFPRO (Section d'Initiation et de Première formation Professionnelle) qui s'adresse aux jeunes de plus de 15 ans.

Les 22 places d'internat, s'adressent à un public d'au moins 14 ans, et donc très majoritairement accompagné, en journée, par les professionnels de la SIPFPRO.

3 des 4 places d'accueil temporaire s'adressent à un public accueilli en journée dans les deux autres IME gérés par Avenir APEI (IME « La Roseraie » et IME « Les Papillons Blancs»). La dernière place d'accueil s'adressant à des jeunes accueillis en semi-internat à l'IME « Les Glycines ». Ces places s'inscrivent dans le cadre de la politique d'aide aux aidants et de développement du répit portée par l'Association.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

L'année 2023 a été marquée par :

- La mise en place opérationnelle des places d'accueil temporaire à compter de mars 2023.
- La réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt – INCLUS'IF 2030, précédée d'une phase d'autodiagnostic de l'établissement dans le cadre de l'accompagnement à la transformation de l'offre.
- La participation des jeunes de l'IME aux jeux mondiaux organisé par Special Olympics à Berlin en juin 2023.

- Participation aux évènements associatifs (projet associatif, bal pour les adultes...) organisés sur l'année.
- Organisation d'un séminaire à l'attention de l'ensemble des professionnels du pôle enfance en juin 2023.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

17 jeunes ont quitté l'IME en 2023. Parmi eux :

- 10 ont rejoint un ESAT, et pour 3 d'entre eux, ils ont également bénéficié d'une place en foyer d'hébergement.
- 4 ont été admis en CAJ / • 1 jeune a rejoint un foyer de vie
- 1 jeune a poursuivi son parcours de vie en milieu ordinaire. Sur cette même période, 12 jeunes ont été admis à l'IME.

Parmi eux :

- 6 étaient scolarisés en école élémentaire, en ULIS ou en inclusion avec une AVS. Ils étaient tous scolarisés à temps partiel et certains bénéficiaient, en parallèle, d'un accompagnement par un SESSAD ou en hôpital de jour.
- 3 étaient scolarisés, très partiellement, au collège.
- 2 étaient déjà en IME.
- 1 jeune était sans solution, à domicile, avec un suivi par le PCPE.

L'écart entre le nombre de sorties (17) et le nombre d'entrées (12), s'explique par les nombreuses sorties en fin d'année (8 sorties sur les 2 derniers mois de l'année), qui ont engendré des admissions en janvier 2024.

2.2 Journées réalisées en 2023

Le taux d'activité est en hausse en 2023 par rapport à 2022 (par exemple pour l'internat de semaine 95,2 % en 2023 contre 83,2 %), quelle que soit la modalité d'accueil. Le taux cible est largement dépassé pour l'internat de semaine, il est quasiment atteint pour le semi-internat et en très forte augmentation (*5) pour l'internat temporaire.

Ces éléments traduisent une forte volonté d'optimiser les places et limiter l'absentéisme.

III. Ressources humaines

À l'image de l'ensemble des établissements médico-sociaux l'IME « Les Glycines » est concerné par les problématiques actuelles du secteur. Cela se traduit notamment par des difficultés de recrutement.

Toutefois, nous notons qu'en fin 2023 tous les postes paramédicaux sont pourvus. Cela s'est notamment traduit par le recrutement d'une orthophoniste à mi-temps et l'augmentation du temps de travail de l'orthophoniste en poste.

Cette année nous avons également constitué une équipe qui s'est stabilisée à l'internat. Cela s'est accompagné d'un renforcement de la présence managériale et de la mise en place d'analyse de la pratique, dédiée à cette équipe. Certains postes restent néanmoins vacants (médecin psychiatre, technicien de maintenance, temps partiels éducatifs).

Une enquête sur les risques psycho-sociaux a été réalisée en mai 2023. Les résultats attestent d'une amélioration de la qualité de vie au travail, notamment en ce qui concerne les relations entre les professionnels et l'équipe d'encadrement.

En 2023, en matière de formation, l'accent a été mis sur la gestion des comportements-problème. Ainsi, 36 professionnels ont bénéficié de 3 jours de formation sur ce sujet. En plus de cette formation collective, des formations obligatoires ont été dispensées (SSI, SST, habilitation électrique, exercice d'évaluation...).

IV. Partenariats

L'année 2023 a été marquée par la poursuite des partenariats avec les structures pour adultes (CAJ, ESAT, structures d'hébergement). Ces partenariats permettent aux jeunes d'expérimenter et ainsi construire leur projet d'orientation selon le principe d'autodétermination.

Cette année a également été l'occasion de développer de nouveaux partenariats portés sur l'inclusion par le sport et les loisirs, notamment avec des centres de loisirs (Saint-Germain en Laye et Vernouillet) et des clubs sportifs (Fondation PSG et Club de judo de Saint-Germain en Laye)

Sur le plan médical, une convention de partenariat est en cours de rédaction avec la Fondation l'Élan Retrouvé pour permettre à des jeunes de l'IME de bénéficier de la Consultation Mobile Régionale de Génétique (CMRG) mise en place par le Dr Assouline et Ph. Munnich.

Par ailleurs, l'IME poursuit le travail de recherche de partenaires dans le domaine de la psychiatrie (CMP, hôpital Théophile Roussel, médecins libéraux) afin de pallier à l'absence de médecin psychiatre au sein de l'établissement et ainsi répondre aux besoins des personnes accompagnées.

V. Analyse du résultat

L'IME présente un résultat comptable positif de 51 154€.

Ce résultat s'explique par une gestion extrêmement rigoureuse du budget alloué à l'établissement, dans un contexte fortement inflationniste.

L'analyse des dépenses et des recettes permet de comprendre les raisons de ce résultat excédentaire.

Ainsi, les dépenses afférentes à l'exploitation courante (groupe 1) sont en hausse de 15,5% soit 109K€ avec notamment une forte

augmentation des coûts de transport (+50K€- liée notamment à la mise en place d'un véhicule supplémentaire pour répondre au besoin d'un public moins autonome), d'énergie (+30K€), d'alimentation (+10K€) et de ménage (+10K€). Les dépenses afférentes au personnel sont en baisse de 3%, ce qui représente une économie de 66,5K€. Cette baisse est attribuable à une très forte diminution du recours à du personnel intérimaire (65K€ en 2023 versus 155K€ en 2022). La masse salariale, quant à elle, est restée stable.

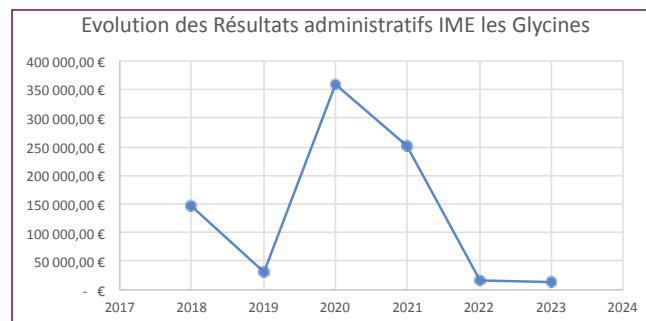
Les dépenses afférentes à la structure ont légèrement augmenté (+1,6 %) en raison, notamment de l'augmentation des coûts d'entretien du bâtiment et des coûts de maintenance.

Ainsi, en 2023, les dépenses globales de l'IME ont augmenté de 1,4 % (+ 52K€) par rapport à 2022.

Du côté des recettes, elles s'élevaient à 3 891K€ en 2023 alors qu'elles s'élevaient à 3 771 K€ en 2022, soit une augmentation de 3,2 %.

Cette hausse s'inscrit dans un contexte de baisse de la dotation de l'ARS de 39K€ (3 637K€ en 2022 versus 3 598K€ en 2023) compensée par 163,7K€ de dotations liées à la facturation des amendements CRETON. À noter également la forte baisse des Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (20K€ en 2023 versus 62K€ en 2022) en raison de la réduction des arrêts maladie et une hausse des produits liés à la reprise de provisions suite à l'obtention et l'utilisation de Crédits Non Reconductibles (CNR).

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est excédentaire à hauteur de 13598,42 €.



VI. Perspectives 2024

L'IME « Les Glycines » a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) INCLUS'IF 2030 en proposant :

- D'une part, la transformation de 30 places (24 places de semi-internat et 6 places d'internat) pour accueillir des enfants et adolescents avec des Troubles du Spectre Autistique (TSA) associés à une dépendance importante dans les actes de la vie quotidienne.
- D'autre part, le passage en plateforme, avec notamment le SESSAD, le CAVT, l'IME « La Roseraie » et le CLA.

Ces deux propositions s'inscrivent dans une volonté forte de positionner l'IME « Les Glycines » au cœur des enjeux territoriaux et sociétaux de demain à savoir :

- Apporter des solutions d'accueil en IME aux enfants et adolescents les plus dépendants et actuellement sans solution.
- Favoriser la fluidité et la diversification des parcours en privilégiant les dispositifs inclusifs.



CAJ

11, rue de la Division Leclerc
78210 Saint-Cyr l'École
caj@avenirapei.org

Établissement dirigé par Coralie Mackowski

I. Présentation de l'établissement

Le Centre d'Accueil de Jour, situé à St Cyr l'École, a ouvert au public le 26 juin 2006. Il a pour objectif l'accueil et l'accompagnement de jeunes adultes désireux d'être accompagnés dans la construction de leur projet d'insertion sociale et/ou professionnelle. L'accueil au CAJ permet de développer des savoirs et des aptitudes facilitant la suite du parcours de vie, qu'il s'agisse d'une insertion dans le monde du travail ou d'une insertion sociale plus globale. Différent des autres accueils de jour du département, il est un dispositif intermédiaire, dit « passerelle », pour les personnes dont le passage vers le secteur adulte apparaît trop précoce. L'accueil se fait à temps plein.

Public accueilli: jeunes adultes de 18 à 25 ans, en situation de déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. Tous résident dans les Yvelines.

Capacité d'accueil: 30 places, ouvert 220 jours par an.

1. Événements importants survenus dans l'année

- **Le départ de la chef de service** en juillet 2023. Elle a été remplacée rapidement limitant ainsi le temps de vacance du poste et par l'**arrivée d'une nouvelle directrice** qui a pris les fonctions en avril 2023.
- **Une dynamique d'équipe relancée**
- **Des projets et des actions favorisant l'insertion sociale**: bal de l'association, semaine du développement durable, évènements avec Spécial Olympics, Baptême de l'air, Duoday...

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

En 2023, le CAJ a accompagné **33 personnes au cours de l'année, dont 8 entrées et 5 sorties.**

De plus, le CAJ a accueilli 14 jeunes adultes en stage d'admission pour une durée de 3 semaines chacun.

2.2 Journées réalisées en 2022

Le CAJ a réalisé en 2023, 5215 journées dont:

- **189 journées de stages à l'extérieur ;**
- **203 journées de stage d'admission.**

Sur une base de 6600 journées à réaliser (activité retenue pour 2023), le taux d'activité est de 79 %.

III. Ressources humaines

En 2023, le CAJ a connu peu de mouvements de personnel.

Départs :

- Le Chef de service
- directeur

Arrivées :

- Le chef de service
- directeur

Sur le plan des formations, des formations collectives ont été mises en place sur l'accompagnement des personnes ayant des troubles psychiques, une formation sur les risques incendie et une formation sur l'utilisation des défibrillateurs semi-automatiques. En outre, l'équipe a bénéficié d'un groupe d'Analyse des Pratiques professionnelles.

IV. Partenariats

De nombreux partenariats se poursuivent et d'autres se sont concrétisés en 2023:

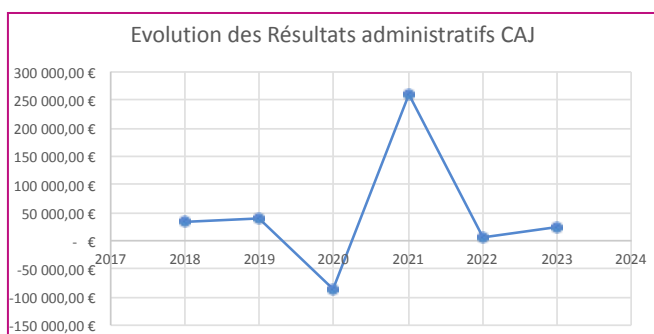
- Un partenariat avec l'ESAT de la Mauldre, à Maule, est mis en place depuis octobre 2022. Il permet au groupe de l'atelier Espaces Verts du CAJ d'accompagner des travailleurs ESAT en espaces verts sur deux lieux d'intervention différents. Les personnes accompagnées du CAJ peuvent ainsi approcher le

monde du travail en ESAT, cela favorise des perspectives de stage et des mises en situation professionnelle.

- Un partenariat avec l'ESAT de Chambourcy sur des ateliers conditionnement est mis en place depuis novembre 2022. Les objectifs sont identiques: approcher le monde du travail en ESAT, favoriser des perspectives de stages et être mis en situation professionnelle. Au total, ce sont 6 personnes accompagnées, participant à l'atelier conditionnement du CAJ, qui y participent.
- Médiation animale: les séances, de 40 minutes chacune, animées par l'Association Française de Thérapie Assistée par l'Animal (AFTAA), ont eu lieu une fois par semaine durant 4 mois. Les objectifs étaient multiples et adaptables à chacun: découverte de l'animal, développement cognitif, apaisement, communication, interaction avec les autres etc.
- Un partenariat avec les Resto du Cœur dans le cadre des actions de bénévolat a été mis en place. Un petit groupe de personnes accompagnées a participé sous l'impulsion d'une éducatrice spécialisée à la mise en place de cette action bénévole. Il se rend toutes les semaines dans les locaux des restos du cœur et participe au rangement des denrées et à la préparation des distributions.
- La réalisation d'un partenariat avec l'association Plastic Danse Flore de Théophile Roussel et l'ESAT de Buc. Un groupe de personnes accompagnées a participé à un atelier chorégraphique proposé par l'association Plastique Danse Flore. Cet atelier a pour thème « comment voir le geste jardinier comme un geste sportif? ». Ces ateliers ont eu lieu au CAJ ou au potager du roi à Versailles. Trois établissements sanitaires et /ou médico-sociaux participent à ce projet. Ils ont travaillé en lien pour un même thème. À la fin du projet, le CAJ a fait une restitution de son travail de la manière dont les jeunes le souhaitent. Ce partenariat s'est déroulé de mois d'octobre au mois de décembre 2023.

V. Analyse du résultat

Le budget accordé à l'établissement en 2023 est de 775 007 €



L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable excédentaire de 12 107,59€.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif correspond au résultat à affecter qui est un résultat excédentaire de 23 208,09€

VI. Perspectives

S'inscrivant dans le nouveau projet associatif, le CAJ poursuivra en 2023, le travail sur son projet d'établissement, dans le cadre d'une nouvelle organisation associative puisqu'il a intégré au 1^{er} avril 2023 le Pôle Enfance et Jeunesse

Afin d'adapter ses activités aux besoins des personnes accompagnées, le CAJ a développé des nouveaux ateliers en 2023:

- Atelier Bénévolat
- Atelier FALC: soucieux d'adapter sa communication aux personnes qu'il accompagne, l'établissement a créé un atelier FALC et poursuivra ainsi son travail afin de s'assurer d'une juste compréhension de ses documents et supports de communication.
- Évaluer la pertinence des tablettes AUTICIEL en 2024 afin de favoriser l'autonomie des personnes accompagnées de l'établissement.

Pour 2024, il s'agira de consolider ces nouveaux projets et de poursuivre leur développement. Le CAJ mène également une réflexion sur les outils de communication alternatifs et augmentés qui pourraient répondre davantage aux besoins de quelques personnes accompagnées.

Le CAJ poursuivra en 2023 sa dynamique partenariale en matière d'insertion professionnelle, en ouvrant l'établissement sur l'extérieur et en enrichissant son réseau.

Les modalités de l'accompagnement en CAJ doivent mettre les jeunes adultes bénéficiaires au centre de notre action sans perdre de vue les familles. L'outil de projet personnalisé sera le moyen privilégié. Dans ce cadre, un travail devra également être mené sur l'évaluation des besoins. Ce travail nous permettra également de poursuivre la réflexion engagée en 2023 sur la question du sens de l'accompagnement et l'activation des leviers motivationnels des personnes que nous accompagnons quotidiennement.

Il va nous falloir renforcer le lien avec les familles. L'accueil des familles sur les samedis ouverts dans l'année sera repensé afin de correspondre davantage aux besoins; des conférences thématiques et des rencontres conviviales seront ainsi programmées.



CAVT

22, avenue du Capitaine Siry
78170 La Celle Saint-Cloud
cavt@avenirapei.org

Établissement dirigé par Coralie Mackowski

I. Présentation de l'établissement

Créé en 1981, dans un premier temps à titre expérimental, le Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail (CAVT) « Vivre Parmi les Autres » a reçu, en 2013, un arrêté permettant une extension de 20 à 26 places (budgétaires), confirmé par la suite dans le cadre du CPOM négocié par l'Association Avenir Apei.

Situé à La Celle Saint-Cloud, au sein de locaux loués par la paroisse, la capacité d'accueil maximale du CAVT - dans sa configuration actuelle - a été fixée à 22 places d'externat.

Accueillant de jeunes adultes de 18 à 25 ans reconnus « travailleurs handicapés » par la MDPH, le CAVT est unique sur le département Yvelinois. L'établissement propose un accompagnement singulier en sa qualité de dispositif intermédiaire, dit « passerelle ». Ainsi, il permet l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap (déficience intellectuelle dite « légère » et/ou handicap psychique) dont le passage vers le secteur adulte apparaît trop précoce, c'est-à-dire des jeunes adultes qui ont besoin de temps et d'un accompagnement supplémentaire pour accéder à un travail en milieu ordinaire ou protégé et pour développer leur autonomie sociale.

Concernant son cœur d'activité, le CAVT a pour objectif l'accueil et l'accompagnement de jeunes adultes désireux d'être accompagnés dans la construction de leur projet d'insertion sociale et/ou professionnelle. Dans ce cadre, l'accueil au CAVT permet de développer des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être facilitant la suite du parcours de vie, qu'il s'agisse d'une insertion dans le monde du travail (en particulier vers le milieu ordinaire) ou d'une insertion sociale et citoyenne, plus globale.

1. Événements importants survenus dans l'année

- **Une réflexion collective autour du projet d'établissement**
- **Des activités quotidiennes riches et diversifiées**

Outre le programme quotidien et les ateliers, l'établissement a pu s'inscrire dans un certain nombre d'actions ou d'activités et permettre ainsi aux personnes accompagnées d'apprendre, de rencontrer, de s'ouvrir sur l'extérieur ou simplement de passer un moment de détente et de plaisir. Ce fut le cas à travers les activités suivantes: bal de l'association, semaine du développement durable, journées portes ouvertes, événements avec Spécial Olympics, Baptême de l'air, Duoday...

• **Des séjours sportifs et culturels :**

- 2 jeunes athlètes du CAVT (une jeune femme et un jeune homme) ont participé aux jeux olympiques organisés par Special Olympics. Ils développent l'estime de soi, la confiance, le courage. Il crée des moments de partage. Il révèle que les personnes qui vivent avec un handicap mental sont capables d'accomplir de grandes et belles choses dans leur vie.
- Un séjour du 11 au 14 septembre 2023 en Normandie pour 9 jeunes adultes du CAVT. Ce transfert est organisé dans le cadre de l'atelier « Insertion sociale ». Dans cet atelier les jeunes sont sollicités du début jusqu'à la fin de l'organisation et sont acteurs du projet.
- Des actions citoyennes et culturelles: Les jeunes adultes ont pu avec l'aide des éducateurs organisés plusieurs visites sur la région Île De France: Châteaux, lieux culturels,...

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

En 2023, le CAVT a accompagné **23 personnes au cours de l'année, dont 1 sorties et 3 entrées.**

De plus, 3 personnes ont pu réaliser un stage d'admission, d'une durée de 3 semaines chacun.

2.2 Journées réalisées en 2022

Le CAVT a réalisé en 2023, **3 872 journées** dont :

- **289 journées de stages à l'extérieur ;**
- **64 journées de stage d'admission.**

Sur une base de 4640 journées à réaliser (activité retenue pour 2023), le taux d'activité est de 84.82 %.

III. Ressources humaines

En 2023, le CAVT a connu peu de mouvements de personnel.

Départ :

- directeur

Arrivée :

- directeur

Sur le plan des formations, des formations collectives ont été mises en place sur l'accompagnement des personnes ayant des troubles psychiques, une formation sur les risques incendie et une formation sur l'utilisation des défibrillateurs semi-automatiques. En outre, l'équipe a bénéficié d'un groupe d'Analyse des Pratiques professionnelles.

IV. Partenariats

Les nouveaux partenariats de 2022 ont été reconduits en 2023 :

- Partenariat auprès d'entreprises du milieu ordinaire pour l'accueil de stagiaires en 2022: Adidas, Cyrillus, Hema, Decathlon, Burger King, Restauration Scolaire de Boulogne
- Médiation animale: les séances, de 40 minutes chacune, animées par l'Association Française de Thérapie Assistée par l'Animal (AFTAA), ont eu lieu une fois par semaine durant 4 mois. Les objectifs étaient multiples et adaptables à chacun: découverte de l'animal, développement cognitif, apaisement, communication, interaction avec les autres etc.
- Rotary Club: partenariat relancé (mis en suspens du fait de la crise sanitaire) et permettant aux personnes accompagnées de participer à des événements sportifs (baptême de l'air).

V. Analyse du résultat

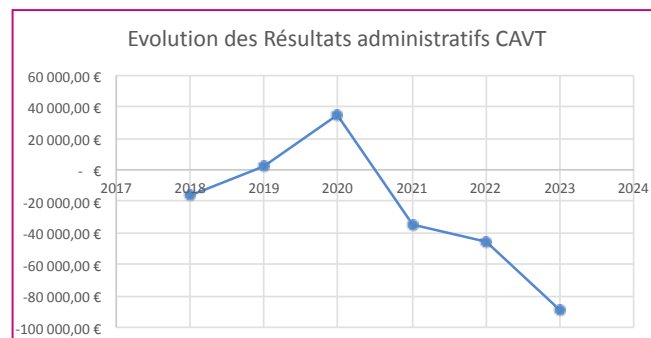
Le budget accordé à l'établissement en 2023 est de 419 238 €

L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable déficitaire de 103 779,29 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par une inflation importante qui a provoqué des dépassements sur le budget alloué dont l'alimentation +26,5k€, les intervenants extérieurs

+19,2k€, la location immobilière et les charges locatives +19k€, les dotations aux amortissements +26,4k€. Les recettes en atténuation (Remboursement des IJ, les repas ...) ont contribué à compenser partiellement les dépassements des dépenses engagées.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est déficitaire à hauteur de 89 035,75 €.



VI. Perspectives

- S'inscrivant dans le nouveau projet associatif, le CAVT poursuivra en 2024 son travail d'écriture du projet d'établissement, dans le cadre d'une nouvelle organisation associative et de son intégration dans le Pôle Enfance et Jeunesse au 1^{er} avril 2023.
- La dynamique partenariale de l'établissement en matière d'insertion professionnelle sera poursuivie, en ouvrant l'établissement sur l'extérieur et en enrichissant son réseau notamment auprès des entreprises adaptées et du milieu ordinaire.

En outre, la réflexion se poursuit sur l'adaptation des locaux, permettant la montée en charge du CAVT, pour se conformer à son agrément de 26 places autorisées.

Les modalités de l'accompagnement en CAVT doivent mettre les jeunes adultes bénéficiaires au centre de notre action sans perdre de vue les familles. Le projet personnalisé sera le moyen privilégié. Dans ce cadre, un travail devra également être mené sur l'évaluation des besoins. Ce travail nous permettra également de poursuivre la réflexion engagée en 2023 sur la question du sens de l'accompagnement et l'activation des leviers motivationnels des personnes que nous accompagnons quotidiennement.

Il va nous falloir renforcer le lien avec les familles. L'accueil des familles sur les samedis ouverts dans l'année sera repensé afin de correspondre davantage aux besoins; des conférences thématiques et des rencontres conviviales seront ainsi programmées.



SESSAD

Le parc des Erables
Bât. 3 – 66, rte de Sartrouville,
78230 Le Pecq
sessad@avenirapei.org

**Établissement dirigé par
Coralie Mackowski**

I. Présentation de l'établissement

Le SESSAD est agréé pour accueillir 25 enfants, enfants et adolescents qui présentent un retard des acquisitions scolaires et/ou un retard de développement psychomoteur.

Après une période d'observation, l'équipe identifie les besoins de l'enfant et propose des prestations d'accompagnement personnalisé. Cet accompagnement est conçu avec et pour l'enfant et sa famille.

L'association « Parents/SESSAD » est nécessaire et indispensable. Le SESSAD développe le maximum de moyens possibles pour accompagner et communiquer avec la famille, et faciliter son adhésion.

Le service intervient principalement auprès des écoles maternelles et primaires et des collèges des villes environnantes.

Les différentes missions du SESSAD sont :

- Accompagner l'enfant dans son parcours de scolarisation.
- Favoriser l'intégration et le maintien de l'enfant dans son milieu de vie.
- Évaluer les difficultés et potentiels de l'enfant et apporter une aide adaptée de soins et une action éducative dans le cadre d'un projet personnalisé d'accompagnement.
- Accompagner et aider les parents avec un travail de guidance parentale et soutien éducatif.
- Inscrire l'accompagnement dans une dynamique partenariale (éducation nationale, services sociaux, structures culturelles...).

Capacité d'accueil : 25 places, ouvert 42 semaines par an.

1. Événements importants survenus dans l'année

- **Des mouvements RH** : départ à la retraite de la directrice du pôle Enfance Jeunesse, arrivée d'une directrice pour le SESSAD.
- **Des difficultés importantes de dynamique d'équipe / accompagnement de l'équipe.**

- **Réflexion collective autour du projet de service et des projets personnalisés des enfants.**

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Sur l'année 2023 le SESSAD a accompagné 26 enfants et adolescents (12 garçons et 14 filles).

En 2023, nous avons eu 4 sorties et 3 entrées. La moitié des enfants et adolescents accompagnés par le SESSAD sont scolarisés en ULIS élémentaire et collège. Les autres sont scolarisés en élémentaire dit ordinaire. Nous intervenons dans 12 établissements scolaires différents.

Les enfants accompagnés par le SESSAD sont majoritairement scolarisés en élémentaire.

Le séjour le plus long a été de 7 ans et 08 mois. Le séjour le plus court a été de 1 an et 9 mois. Un enfant est accompagné par le SESSAD en moyenne 4,03 ans.

2.2 Journées réalisées en 2023

Le CAJ a réalisé en 2021, **5 321 journées dont :**

- **288 journées de stages à l'extérieur ;**
- **153 journées de stage d'admission.**

Sur une base de 6600 journées à réaliser (activité retenue pour 2022), le taux d'activité est de 80 %.

51 % des actes sont réalisés au sein du SESSAD et 49 % sont réalisés dans les lieux de vie de l'enfant (soit une augmentation de 15 % par rapport à 2022).

En 2023, la moyenne des kilomètres effectués par les professionnels du SESSAD s'élève à 488,2 km contre 447,5 km en 2022. Le temps passé dans les véhicules est donc très importants et les conditions de circulation sont souvent

Nombre de semaines d'ouverture en 2021	Taux d'activité cible	Activité théorique	Activité réalisée	Taux d'activité réel
42	100 %	3150	2837	89,87 %

rendues compliquées à cause des embouteillages et de la densité de population du secteur d'intervention.

III. Ressources humaines

Comme de nombreux autres établissements médico-sociaux, le SESSAD rencontre de grandes difficultés de recrutement.

5 postes ne sont pas pourvus en décembre 2023 :

- Médecin psychiatre à 0,26 ETP vacant depuis décembre 2019,
- Médecin de rééducation fonctionnelle à 0.06 ETP vacant depuis septembre 2022,
- Orthophoniste à 0,57 ETP depuis septembre 2023,
- Assistante de direction à 0.80 ETP vacant en décembre 2023.

En 2023, nous avons eu le départ d'une éducatrice spécialisée en septembre 2023. Nous avons procédé à son remplacement le 23/11/2023, le poste est donc resté vacant environ 3 mois.

L'année 2023 a été marquée par de nombreux arrêts maladies parfois sur des durées longues. Nous dénombrons en 2023, 263 jours d'arrêts maladies cumulés.

IV. Partenariats

Avec l'Éducation Nationale :

- 1 collège :
- 11 écoles primaires

Sur 5 communes

Nous sommes en lien fréquent (mail, téléphone, RDV) avec les directeurs des écoles, les référents de scolarité, les médecins scolaires, les infirmières, les psychologues, les coordinatrices d'ULIS ou enseignantes, les responsables du périscolaire et les AESH.

Avec le secteur culturel et les bibliothèques du Le Pecq, de Carrières sur Seine, de Sartrouville et du Pecq, la maison Maupassant de quartier à Sartrouville, Activ jeune au Pecq, Ludothèque de Maison Laffite.

Avec l'association Avenir APEI pour favoriser la fluidité des parcours.

Santé : PCO Poissy, Pédiatru, CMP Sartrouville, Hôpital de Jour Théophile Roussel.

Conseil départemental avec les services de l'ASE des Yvelines.

MECS les Orphelins Apprenti d'Auteuil.

SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) de Sartrouville.

Orthophonistes libérales (conventions établies) mise en place des soins pour les enfants.

Association Jocker « Bulle d'air »

Tous ces partenariats nous permettent de travailler soit des relais possibles pour les familles soit de compléter l'offre de

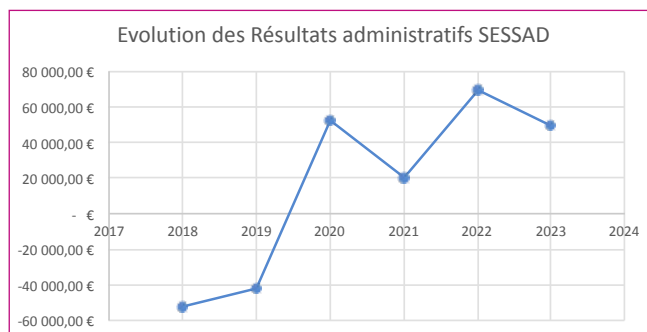
prise en charge du SESSAD par des soins que nous n'avons pas sur notre plateau technique.

V. Analyse du résultat

Le budget accordé à l'établissement en 2023 est de 551 082 €

L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable excédentaire de 52 855.30€.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif correspond au résultat à affecter qui est un résultat excédentaire de 49 648.42€.



VI. Perspectives

Le SESSAD a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt pour porter le projet d'ouverture d'une antenne du SESSAD à Saint Germain en Laye. Nous attendons le retour de l'ARS pour avril 2024.

Ce projet sera destiné à 25 enfants et adolescents présentant un retard des apprentissages, un trouble du développement intellectuel et des troubles du spectre de l'autisme. L'effectif sera réparti ainsi :

- 17 enfants et adolescents TDI / retard des apprentissages
- 8 enfants et adolescents présentant un TSA.

L'équipe actuelle du SESSAD sera complétée par d'autres professionnelles qui interviendront sur le secteur de saint germain en Laye.

Par ailleurs, nous poursuivons le travail déjà engagé autour de la construction d'une identité singulière du SESSAD.

Nous allons poursuivre le travail visant à développer et à entretenir le partenariat avec les écoles élémentaires, primaires et collèges, l'ASE et MECS,...

Les modalités de l'accompagnement en SESSAD doivent mettre les enfants bénéficiaires et leurs familles au centre de notre action. Il va nous falloir renforcer le lien avec les familles. Le projet personnalisé sera le moyen privilégié. Dans ce cadre, un travail devra également être mené sur l'évaluation des besoins.



Garantir

la qualité de
l'accompagnement et
l'écoute des personnes
accompagnées dans
leur parcours de vie

Pôle habitat et vie sociale

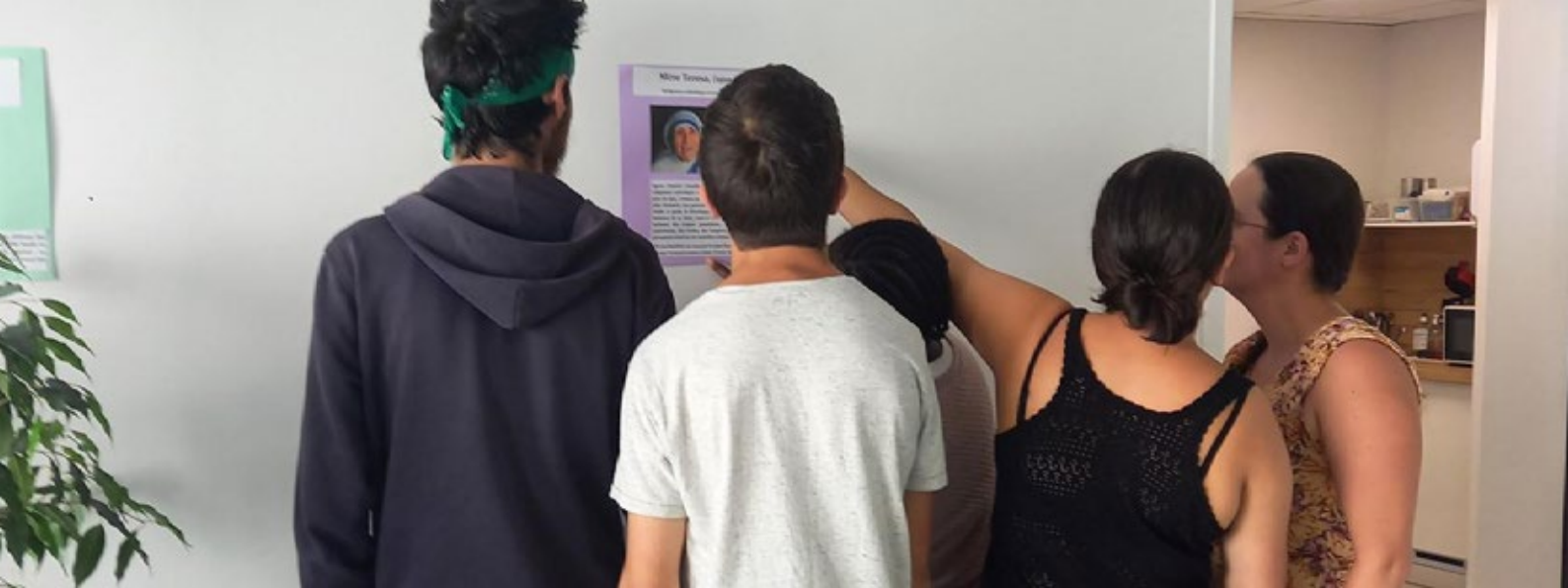


Le Pôle Habitat et Vie Sociale regroupe 9 établissements offrant des lieux de vie et un accompagnement de proximité pour 410 personnes en situation de handicap.

Proposant une offre qui s'adapte aux besoins des personnes accompagnées et à l'évolution de leurs parcours, le Pôle dispose de places d'accueil en « journée », des places d'accueil temporaire mais aussi des places d'internat plus classiques, en établissement non médicalisés ou médicalisés. Le Pôle Habitat et Vie Sociale dispose également d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale permettant l'accompagnement à domicile de personnes en situation de handicap dans les domaines suivants : la santé, le logement, les démarches administratives, le lien social ou l'insertion professionnelle.

Les professionnels de ce Pôle sont engagés au quotidien afin que les projets des personnes accompagnées se réalisent et que leurs parcours se déroule en adéquation avec leurs souhaits et leurs besoins, et en lien avec leurs familles et leurs proches aidants.

Pôle dirigé par Tatiana Fagot



I. Présentation de l'établissement

Le SAVS dispose d'un agrément administratif lui permettant d'accompagner 125 personnes. Suite à la signature, en janvier 2017, d'une convention avec le conseil départemental, est prévue une montée en charge du nombre de personnes accueillies. Ladite convention pose pour objectif l'atteinte d'un ratio de 15 personnes accompagnées par ETP éducatif, soit un total de 180 personnes accompagnées pour un effectif éducatif pourvu complet.

Actuellement, le SAVS accompagne, dans le milieu ordinaire :

- des personnes âgées de plus de 18 ans (sans limite d'âge);
- présentant une déficience intellectuelle et/ou un handicap psychique reconnues par la MDPH;
- et domiciliées dans les Yvelines.

Les accompagnements proposés, dont les objectifs sont définis lors de la signature du Document Individuel de Prise en Charge (DIPeC), puis affinés dans le cadre du projet personnalisé, peuvent s'articuler autour de divers axes complémentaires. Entre autres :

- Accès à un logement individuel ou collectif;
- Insertion professionnelle, maintien dans l'emploi et accès à la formation;
- Insertion à la vie sociale et citoyenne;
- Gestion du budget et accompagnement aux démarches administratives;
- Accès aux soins et accompagnement dans le parcours de santé;
- Participation à des activités culturelles et sportives;
- Etc.

II. Événements importants survenus dans l'année

Le SAVS a connu une année 2023 marquée par :

- **Des difficultés de recrutement** qui se sont fait sentir toute l'année sur l'équipe éducative, qui est ainsi restée en sous-effectif.
- La redynamisation des **Réunions Générales d'Informations et de Concertation, devenues Réunions d'Échanges et de Convivialité !**

3 réunions en 2023, 45 participants au total, thèmes abordés : revisiter le format de la RGIC, aide à l'utilisation du numérique, enquête de satisfaction, actions collectives du SAVS...

- **La participation aux événements associatifs** : bal, café retraite, journées thématiques (autisme, trisomie 21, santé buccodentaire...).
- **La diversification des actions d'insertion et de lien social** : transfert, randonnée, spectacles culturels, barbecue, sortie à la mer, marche douce, musée...
- **La réorganisation associative** : le SAVS fait désormais partie du Pôle Habitat et Vie Sociale et poursuit sa collaboration étroite avec le CHH : formations communes, GPS, rencontres entre les équipes...
- Soucieux de poursuivre sa **démarche d'amélioration continue**, la finalisation du livret d'accueil réalisée début 2023 a laissé place à des groupes de travail sur le projet d'établissement au deuxième semestre 2023. De plus, un questionnaire de satisfaction a été diffusé à l'ensemble des personnes accompagnées par le service.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Le SAVS a accompagné 152 personnes de janvier à décembre 2023 sur les 3 antennes :

- 45 à La Celle Saint-Cloud ;
- 71 à Saint-Cyr l'École ;
- 36 à Marly-le-Roi.

Au 31 décembre 2023 :

La file active 2023 est de 190 personnes

Le service a procédé à :

- 111 personnes accompagnées
- 42 sorties : 25 à La Celle Saint-Cloud, 17 à Saint-Cyr l'École
- 20 personnes ayant suivi le processus d'admission, non admises
- 17 personnes en processus d'admission au 31 décembre.

III. Ressources humaines

- Un contexte RH marqué par des difficultés de recrutement : travailleurs sociaux, direction
- Une implication du SAVS dans la formation des étudiants : accueil de 3 stagiaires en 2023
- Mise à jour du DUERP : les risques professionnels ont été évalués en 2023, les risques psychosociaux le seront en 2024.
- **Actions de formation réalisées en 2023 (liste non exhaustive) :**
 - Troubles psychiques (UNAFAM et Epsilon Melia (2 sessions), Premiers Secours en Santé Mentale, formation Autodétermination (Julia Boivin)
 - Semaine associative de promotion de la bientraitance et prévention de la violence : atelier prévention de la violence par SIFAM, Muay Thaï, Self Défense (avril 2023)
 - Pôle Services : intervention de Thomas Poncelet sur l'autisme le 3 avril 2023
 - Incendie, Sauvetage Secouriste au Travail
 - Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles.

IV. Partenariats

Le SAVS a poursuivi en 2023 sa dynamique de travail en réseau en contribuant à rencontrer de nouveaux partenaires, en se faisant connaître mais aussi en allant chercher de l'expertise chez les partenaires locaux.



Ce travail s'est ainsi réalisé avec les partenaires suivants : La plateforme de réhabilitation Sud Yvelines, la Mission Locale de Plaisir, Cap Emploi, la CIMADE, l'association RIVE, l'ADIL, l'ATY, le CSAPA...

Il a également pu participer au Forum des métiers de l'humain à la mairie de St Cyr l'École, avec le CAJ, la Fondation Falret, le CD, le CMP et la mairie (dans le cadre du CLSM).

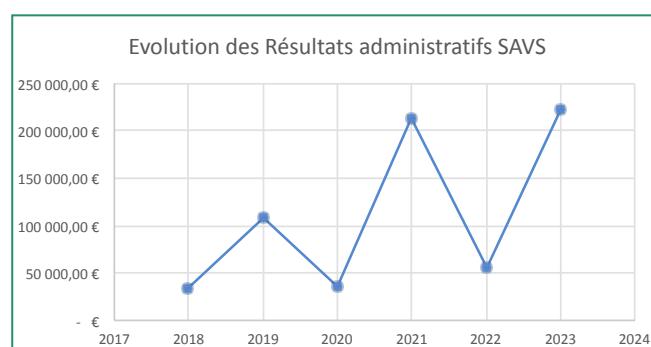
Café retraite, Un avenir après le travail IDF.

V. Analyse du résultat

Le budget accordé à l'établissement en 2023 est de 1457808 €.

L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable excédentaire de 201087,58 €. Cet excédent s'explique en grande partie par une économie réalisée sur les rémunérations et les charges sociales.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif correspond au résultat à affecter qui est un résultat excédentaire de 223 146,88 €.



VI. Perspectives

- **Adapter nos modalités d'accompagnement** aux besoins des personnes en développant de nouvelles actions : Groupe de parole VARS, groupe Inter'action, ateliers informatiques, ateliers Bien-être
- Poursuivre la participation des personnes accompagnées via les **Réunions d'Échanges et de Convivialité**, en favorisant l'alternance des thèmes et des formats pour s'adresser au plus grand nombre
- **Stabiliser** l'organisation du service, notamment l'équipe de direction
- Maintenir le SAVS dans **un réseau partenarial** diversifié et le faire connaître en organisant des **portes ouvertes** en 2024
- Finaliser le **projet d'établissement**
- Poursuivre la montée en compétences des professionnels via **des actions de formations** ciblées, en lien avec l'évolution du public et de ses besoins.



Foyer de vie Les Mésanges

87 bis, chemin de Ronde
78290 Croissy-sur-Seine
fv-lesmesanges@avenirapei.org

1. Présentation de l'Établissement

1.1. Agrément

Le Foyer de Vie Les Mésanges est situé au 87 bis, Chemin de ronde 78290 Croissy-Sur-Seine.

À l'ouverture, en 2009, deux entités existaient : le Foyer de Vie et le Service d'Accueil de Jour.

Par arrêté du 7 septembre 2012 (n° 2012-TARIF-235), l'association Avenir APEI a été autorisée à transformer au sein de l'établissement du Foyer de Vie les 5 places d'accueil de jour en 5 places de semi-internat et ce à compter du 1^{er} janvier 2013.

Le foyer de vie a donc une capacité de 45 places se décomposant comme suit :

- 40 places d'internat en hébergement permanent (fonctionnement de 365 J/an),
- 5 places de semi-internat (fonctionnement de 220 j / an).

Public accueilli: Adultes porteurs de déficience intellectuelle, avec ou sans trouble associé, âgés de 20 ans et plus, ayant besoin d'une aide pour la réalisation des actes de la vie quotidienne.

1.2. Axes stratégiques du projet d'établissement ou de service

La mission première du foyer est de favoriser l'épanouissement, le développement de la personnalité, l'autonomie et la socialisation des résidents.

L'ensemble du personnel contribue à leur qualité de vie en mettant en œuvre des soutiens médicaux sociaux adaptés aux capacités des personnes accueillies. Pendant la journée, des activités éducatives, sportives et culturelles sont proposées aux résidents.

Les objectifs consistent à :

- Maintenir et/ou développer l'autonomie des résidents dans les actes de la vie courante,
- Maintenir les liens familiaux et au moins les favoriser,
- Entretenir un climat affectif et sécurisant dans tous les actes de la vie ainsi qu'à travers les événements de la vie,
- Stimuler les résidents par des activités éducatives ludiques et artistiques,
- Élaborer et suivre les projets individualisés en partenariat avec le résident, sa famille et/ou son tuteur,
- Développer les contacts avec le milieu social environnant qui fait de ce foyer une structure ouverte,
- Préparer leur avenir (réorientation vers des structures plus adaptées à leurs besoins: foyer pour personnes handicapées vieillissantes, foyer d'accueil médicalisé, maison d'accueil spécialisée

1.1 Événements importants survenus dans l'année

Fidèle à ses missions, le Foyer a organisé des événements de plusieurs types en 2023 :

- Événements sportifs: marche Paris-Versailles, 30 ans de Kiwanis, transferts Spécial Olympic (Valbonne et Berlin), stage Savoir Nager, bénévolat sur la course Furieuse Carillonne de Carrières sur Seine, accueil de l'équipe du Tonga pour le mondial Rugby, randonnées...
- Événements culturels et de loisirs: Illuminations des Champs Elysées, cinéma, bowling, carnaval, visite de châteaux, journées à al mer, visite de ferme, cueillettes, fête foraine, visite de musée, fête de Noël au City Rock, visite de basilique...
- Événements festifs: galette des rois avec les familles, bal de l'association, fête annelle du foyer, déjeuner lors de la fête

de Croissy sur Seine, dîner de Noël avec le CCAS de Croissy sur Seine, tenue d'un stand au Marché de Noël de Croissy sur Seine...

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Aucune entrée ou sortie de personne accompagnée n'a eu lieu pour l'année 2023.

2.2 Journées réalisées en 2023

Internat: 14600 journées réalisées

Semi internat: 1100 journées réalisées

Les objectifs fixés dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens sont donc atteints.

III. Ressources humaines

L'année 2023 a mis en lumière les difficultés rencontrées par le foyer de vie les Mésanges en matière de fidélisation de son équipe de direction (2 directrices ont occupé le poste durant l'année).

De plus, suite à l'interpellation de salariés au sujet de différents rencontrés entre professionnels, plusieurs évaluations des Risques Psychosociaux ont été mises en place en 2023.

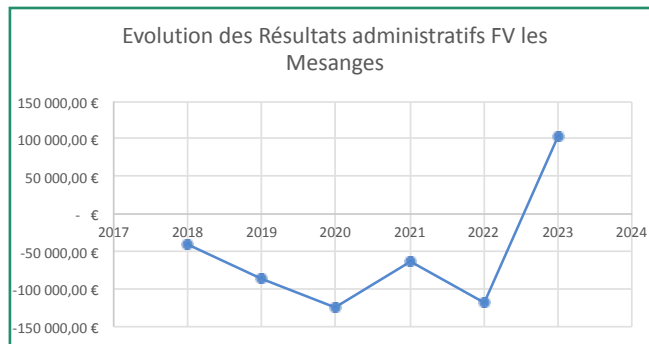
Elles ont abouti à un plan d'actions piloté par la direction générale de l'association et la directrice de Pôle, en lien avec la direction de transition mise en place de l'établissement début 2024.

IV. Partenariats

Les partenariats habituels ont été maintenus en accentuant quelques actions autour de la sensibilisation pour favoriser des liens avec des établissements afin d'envisager des orientations ou encore pour favoriser le mouvement inclusif. Nos partenariats pour nos activités classiques se sont déroulés selon le planning prévu.

L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable excédentaire de 51425,85 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce résultat s'explique en grande partie par une inflation importante qui a provoqué des dépassements sur le budget alloué dont les fluides +44,4k€, l'alimentaire: + 80k€, le nettoyage +27,5k€, les honoraires de direction de transition et l'optimisation fiscale et sociale +116,6k€, l'octroi d'une prime des oubliés et une prime pouvoir d'achat à hauteur de 17,2k€ non couverte par le budget accordé, le recours à l'intérim +74.7k€ pour faire face à la crise de recrutement dans un contexte d'absentéisme important (arrêt maladie



personnel...). Les recettes en atténuation qui s'élèvent à 430,9k€ dont 334,3k€ d'optimisation URSSAF pour les années 2020 à 2023 ont contribué à compenser les dépassements des dépenses engagées.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est excédentaire à hauteur de 104 365,73 €.

VI. Perspectives 2024

L'année 2024 marque le lancement du plan d'actions élaboré suite aux évaluations des risques psychosociaux menées en 2023.

Cette feuille de route, présentée aux professionnels de l'établissement, s'attachera à renforcer la qualité de l'accompagnement mais aussi la participation des personnes accompagnées et de leurs familles tout en veillant au bien-être des équipes et à la qualité de vie au travail.

L'année 2024 permettra également de réévaluer l'organisation et le contenu des activités proposées, en lien avec les souhaits et les besoins des personnes accompagnées.

Enfin, le Conseil Départemental ayant donné son accord pour une extension des capacités d'accueil de l'établissement, l'année 2024 sera mise à profit pour travailler les contours de ce projet.





Foyer de vie Le Point du Jour

2-4 allée des Chênevis
78700 Conflans-Sainte-Honorine
mv-lepointdujour@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

L'établissement a une capacité agréée de 34 places, dont 30 en internat (dont 1 en internat temporaire) et 4 en semi-internat.

L'objectif premier de l'établissement est de répondre aux besoins de la personne accueillie en lui permettant de développer son autonomie par la mise en place d'une vie sociale adaptée aux difficultés de chacun et de lui apporter un accompagnement de qualité afin de lui garantir les conditions de son épanouissement.

Le deuxième objectif est d'inscrire l'action de l'établissement dans le cadre de l'accompagnement des résidents à travers des projets personnalisés préservant le maintien des liens familiaux, mais également en jouant un rôle de soutien avisé de la famille.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

L'année a été ponctuée d'un transfert en **Bretagne** pour 6 résidents et d'un autre ayant permis à 4 résidents d'assister aux championnats de France d'équitation.

La maison de vie a participé à la « **course des héros** », ayant permis de récolter 3250 euros.

Elle a ouvert ses portes au public pour une animation musicale avec vente d'objets au profit du **Téléthon**.

Le **livret d'accueil** a été mis à jour en version numérique et avec un support vidéo.

Pour répondre aux besoins des personnes vieillissantes et en perte d'autonomie, **un groupe de travail réorientation a été mis en place**.

Des actions en faveur du développement durable ont été menées au sein du foyer (plantation de deux arbres fruitiers, utilisation de gobelet à usage unique, mise en place de poubelles de tri).

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Une sortie et une entrée de résidents en 2023. Établissement avec une direction en cours de recrutement.

2.2 Journées réalisées en 2023

Taux d'occupation des places = 96,14 %

Semi internat : journées réalisées : 862. Taux d'occupation des places = 98 % Comme en 2022, la fermeture du mois d'août du 1^{er} au 31, et fermeture des 15 derniers jours de décembre. Accueil temporaire : journées réalisées : 331. Taux d'occupation des places = 45,3 % En nette augmentation par rapport à l'année précédente (+10 %).

III. Ressources humaines

Afin d'accomplir ses missions, l'établissement dispose d'une équipe pluridisciplinaire de 26.33 ETP théoriques, composée de : 12 AMP, 0.5 ETP d'IDE, 0.3 ETP de psychologue, 10 fonctions éducatives / animation et 3.23 ETP de direction, administration, maintenance.

Notre établissement est également un lieu de stage pour de nombreux étudiants en cours d'obtention de leur diplôme d'Accompagnant Éducatif et Social (AES) et d'éducateur spécialisé.

Les salariés ont pu participer à différentes formations : Déficience intellectuelle, Communication alternative, vieillissement, autodétermination des personnes accompagnées, Octime (nouveau logiciel de temps de travail), gestion de l'agressivité et la violence, formation AGEVAL. L'équipe a pu se saisir de cet outil qui semble améliorer la gestion de la structure (accompagnement des personnes, gestion des problèmes matériels).

IV. Partenariats

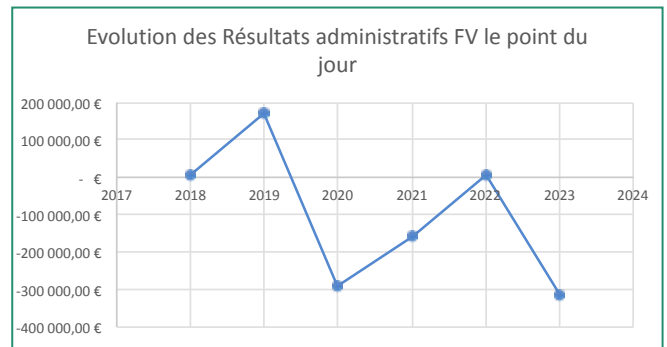
L'établissement a établi des partenariats axés sur l'inclusion dans la cité et l'ouverture sur l'extérieur :

- **Partenariat avec la Mairie de Conflans** (Téléthon, créneau hebdomadaire pour un stade)
- **Coopération avec le Théâtre Simone Signoret** (spectacles à prix réduits de 70 %)
- **Collaboration avec le GEM** (Groupe d'Entraide Mutuelle)
- **Partenariat avec les membres du Kustom Bikers Charity** (partage sa passion lors de moments forts de l'année)
- **Accessibilité à la médiathèque municipale.**

V. Analyse du résultat

L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable déficitaire de 316786,74 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par une inflation importante qui a provoqué des dépassements sur le budget alloué dont les fluides + 56k€, l'alimentaire + 79k€, le nettoyage + 36k€, les produits d'entretien + 11k€, les honoraires d'avocat et d'optimisation fiscale et sociale +55,3k€, la location immobilière + 30k€. À noter également des coûts supplémentaires non couverts par le budget accordé tels que l'indemnité transactionnelle + 19k€, l'octroi d'une prime des oubliés et une prime pouvoir d'achat à hauteur de 12,9k€. En outre, il est à noter qu'il y a des dépenses non prévues liées au personnel intérimaire de 11k€ pour faire face à la crise de recrutement dans un contexte d'absentéisme important (arrêt maladie...). Le déficit s'explique également par un manque à gagner dû aux ajustements de la DCG. Les recettes en atténuation qui s'élèvent à 225,1k€ dont 214,2k€ d'optimisation URSSAF pour les années 2020 à 2023 ont contribuées à compenser les dépassements des dépenses engagées.



Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est déficitaire à hauteur de 312 376,74 €.

VI. Perspectives 2024

Demande au bailleur et dans le budget 2024 pour les investissements de travaux de rénovation peinture et sols sur l'année pour les espaces communs des unités mais aussi pour les chambres et les salles de bains des résidents. Idem pour l'installation de climatisations pour faire face aux épisodes de canicules de plus en plus fréquents et le renouvellement de mobilier de jardin avec la création d'une pergola extérieure pour profiter le plus possible des espaces extérieurs de l'établissement. Deux nouveaux véhicules adaptés ont été commandés début 2024 et seront livrés d'ici l'été.

Une coopération avec Handigyneco aura lieu de mars 2024 à fin 2025 (ateliers à destination des professionnels et des personnes accompagnées pour la Vie Affective et les Relations Sexuelles ainsi qu'une possibilité de consultations gynécologiques en interne avec une sage-femme).





MAS

Le Point du Jour

2-4, allée des Chênevis
78700 Conflans-Sainte-Honorine
mv-lepointdujour@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

Capacité agréée : 19 places, dont 17 en internat (dont 1 en internat temporaire) et 2 en semi-internat.

La maison d'accueil spécialisée Le Point du Jour propose un hébergement permanent à toutes personnes qu'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave affectent. Les capacités à réaliser les actes de la vie courante (se nourrir, s'habiller...) sont altérées.

Elle propose des activités quotidiennes d'éveil ou occupationnelles (musique, relaxation, activités manuelles).

L'objectif premier de l'établissement est de répondre aux besoins de la personne accueillie en lui permettant de développer son autonomie par la mise en place d'une vie sociale adaptée aux difficultés de chacun et de lui apporter un service de qualité afin de lui garantir les conditions de son épanouissement.

Le 2^e objectif est d'inscrire l'action de l'établissement dans le cadre de l'accompagnement des résidents à travers des projets personnalisés préservant le maintien des liens familiaux, mais également en jouant un rôle de soutien avisé de la famille.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

L'année 2023 fut riche en événements festifs et activités. La fête des voisins/ouvrir l'établissement au voisinage. Les talents d'Avenir Apei. Transfert MAS/FV favoriser les échanges. Partenariat / IME les Papillons Blancs autour du BAO PAO/ familiariser les jeunes de l'IME au monde adulte. La patinoire mis en place par la psychomotricienne/ permet de familiariser les résidents avec les sensations de la glace (glisse, froid). La course des héros au mois de juin 2023. Le téléthon en partenariat avec la Mairie de Conflans Sainte Honorine Le bowling, la balnéo, la ferme, l'équithérapie et la médiation animale toute au long de l'année apportent joie et découverte aux résidents.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Accueil d'un résident sur une place pérenne, suite au décès d'un autre résident.

2.2 Journées réalisées en 2023

Internat : 5 547

Taux d'occupation des places = 95 %

Semi internat : 368

Taux d'occupation des places = 73 %

Pas de PAG en 2023

Accueil temporaire : 120

Taux d'occupation des places = 33 %

III. Ressources humaines

Afin d'accomplir ses missions, l'établissement dispose d'une équipe pluridisciplinaire de 27.23 ETP théoriques (hors prestations extérieures), composée de :

19 AMP/AS

2 IDE

0.45 Médecin

1.35 rééducateurs

1 éducateur

2.03 Direction, administration, entretien

Notre établissement est également un lieu de stage pour de nombreux étudiants en cours d'obtention de leur diplôme d'infirmière, d'aide-soignant ou d'AES.

Formations: Le sens des activités proposées aux personnes polyhandicapées, , gestes et postures, agressivité et violence: comprendre, prévenir et y faire face, Relations avec les personnes handicapées mentales vieillissantes.

IV. Partenariats

Une patte un regard Une séance par mois, approche animale

Bowling est organisé une fois par semaine

Équithérapie Une séance par mois, elle consiste à brosser les chevaux, faire une ballade

IME papillons blanc un groupe de jeunes de l'IME participe à une séance de BAO PAO

Patinoire Cergy Une fois par mois, un résident est accompagné pour une séance de patinage

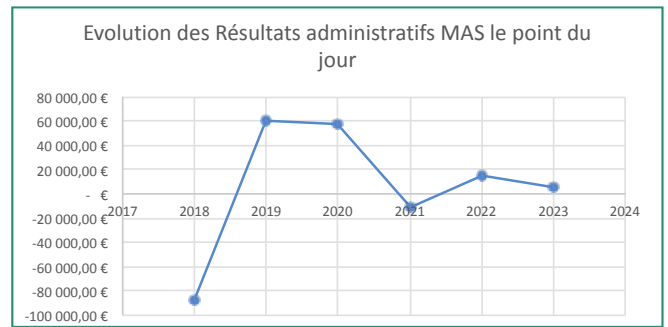
Ferme Une fois par semaine, un groupe de résidents est accompagné à la ferma AGIR, à Herblay.



V. Analyse du résultat

L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable déficitaire de 16434,62€. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est excédentaire à hauteur de 5455,30€.



VI. Perspectives 2024

L'un des thèmes du projet associatif étant l'inclusion, nous avons décidé de mettre en place certaines actions :

- Rapprochement avec la MAS de Limay (78)
- La course des héros pour une seconde participation
- Les JO avec la Mairie de Conflans Sainte Honorine
- Les 10 ans du BAO PAO avec un événement festif sur toute une semaine artistique
- Les 20 ans de La Maison de Vie Le Point du Jour
- L'achat d'un véhicule adapté aux fauteuils coquilles de la MAS
- Informatisation du pôle soin.

Notre plus grand défi à la MAS pour cette année 2023 est d'être visible au sein de la population et de certaines institutions. Le polyhandicap et les handicaps lourds sont encore un sujet « tabou » dans notre société.





MAS

un Autre Regard

2, place des Rossignols
78700 Conflans-Sainte-Honorine
mas-uar@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

La MAS UAR dispose d'un agrément de 6 places: 6 places d'internat où chaque résident a son appartement de type F2.

La promotion de l'autonomie et la socialisation

Des résidents:

Les temps de vie au sein de la MAS UAR sont organisés en fonction des besoins et/ou demandes des résidents de manière à adapter l'accompagnement, notamment en matière d'aide dans les actes de la vie quotidienne.

La personnalisation de l'accompagnement se concrétise dans le cadre de l'accompagnement quotidien en prenant en compte les rythmes des résidents comme, par exemple, le matin où il y a des levers échelonnés. Notons que l'organisation s'adapte en fonction des moyens alloués et aux rythmes de vie de chacun.

Par ailleurs, la MAS UAR favorise le maintien des liens familiaux/amis avec la possibilité pour les familles/amis de partager des repas avec le résident dans son appartement.

Les résidents ont la possibilité de vivre en couple, actuellement, nous n'avons plus de couple au sein de la MAS UAR.

La garantie des droits et libertés des résidents :

Les outils de la loi 2002-2 ont été élaborés par l'ensemble des résidents dans le cadre du CVS.

Les documents sont élaborés dans un esprit de participation et de collaboration. Ils sont: le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement, la charte des droits et libertés, le contrat de séjour, le projet d'établissement.

Le fonctionnement du Conseil de la Vie Sociale (CVS) est encadré par un règlement, il se réunit 3 fois dans l'année (en 2023 le 28/03/2023, le 31/05/2023, le 8/11/2023). Tous les résidents sont membres du CVS qui est présidé par un résident.

La protection et la prévention des risques inhérents à la vulnérabilité des résidents :

Plusieurs dispositifs participent à la prévention des risques et à la promotion de la bientraitance:

- Des séances d'analyse de la pratique sont animées une fois par mois par un psychologue intervenant extérieur (son intervention est encadrée par une convention).
- Les outils de recueil des événements indésirables sont connus et utilisés par les professionnels; en novembre 2023 mise en place de l'outil AGEVAL permettant de remonter rapidement à la hiérarchie tout événement relatif à un résident. Il est complété par un membre de l'équipe. Le contenu des rapports relève à la fois de problématiques liées au bâtiment, au personnel, mais aussi au comportement ou à la santé des résidents.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

Nous avons organisé 2 journées à la mer en Normandie, avec des résidents qui sortent peu de la MAS.

Nous faisons « voyager » nos résidents par des repas de culture différente en leur faisant découvrir de nouvelles saveurs.

Nous avons organisé plusieurs barbecues très attendus par les résidents.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Pas d'entrée ni de sortie de résidents en 2023.

2.2 Journées réalisées en 2023

Nous enregistrons une sur activité de 201 journées. En 2023 nous avons eu 0 journée d'hospitalisation et 18 journées départ vacances, contre 6 journées d'hospitalisation et 17 journées départ vacance en 2022. Nous avons atteint l'objectif fixé d'au moins 90 % de taux d'activité.

Effectif au 31 décembre 2023: 6 résidents ressortissants du département 78.

III. Ressources humaines

Afin d'accomplir ses missions, l'établissement dispose d'une équipe pluridisciplinaire de 12 ETP théoriques (hors prestations extérieures), composée de :

- Un directeur multisite
- Un chef de service (0.50 ETP)
- Pour le suivi administratif: un technicien administratif cadre (1 ETP)
- Pour l'accompagnement médical: une infirmière (0.5 ETP)
- Pour l'accompagnement éducatif jour/nuit: AMP / AES (10 ETP).

70 % du personnel permanent est diplômé: la mise en place d'un plan de formation quinquennal pour qualifier en AMP l'ensemble du personnel a démarré depuis la reprise de la gestion de l'établissement par AVENIR APEI en 2015. À ce jour, 6 salariés ont obtenu un diplôme d'AMP ou AES.

Notre établissement est également un lieu de stage pour des étudiants en cours d'obtention de leur diplôme d'AS ou d'AES.

IV. Partenariats

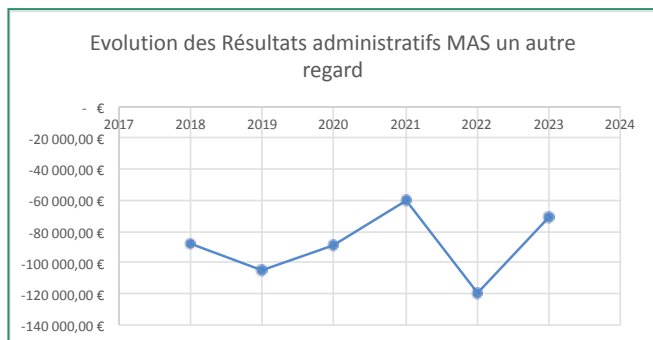
Pas de nouveaux partenaires.

V. Analyse du résultat

L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable déficitaire de 75 374,51 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par une inflation importante qui a provoqué des dépassements sur le budget alloué dont les fluides +15k, la location immobilière +25k€. A noter également des couts supplémentaires non couverts par le budget accordé tels que la prime des oubliés et une prime pouvoir d'achat à hauteur de 4k€. En outre, Il est à noter qu'il y a des dépenses non prévues liées au personnel intérimaire de 39K€ pour faire face à la crise de recrutement dans un contexte d'absentéisme important (arrêt maladie...). Les recettes en atténuation qui s'élèvent à 121k€ dont 110k€ de CNR établissement en difficulté ont contribué à compenser les dépassements des dépenses engagées.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est déficitaire à hauteur de 71 230,38 €.



VI. Perspectives 2024

- Entrée CPOM 2024/2028, une réflexion est menée afin de trouver des solutions avec la contrainte budgétaire de ce CPOM face au déficit chronique de la structure.
- Déploiement des logiciels de comptabilité et de ressources humaines: EIG et OCTIME.
- Proposer et organiser des transferts.
- La mise en place d'actions préventives pour les professionnels: formation geste et posture.
- L'amélioration des compétences professionnelles: Intégration de formation dans le plan de développement des compétences et CNR.
- Projet de sécurisation du site et du parking avec installation de clôture autour de la MAS
- Rénovation des parties communes.
- Achat de meuble pour la salle commune.





Foyer de vie Les Monts Blancs

27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
ch-laroseiraie@avenirapei.org

Établissement dirigé
par Kevin Robert

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

Le Foyer de Vie les Monts Blancs dispose d'une capacité de 29 places d'internat permanent et 1 place d'accueil temporaire. L'objectif de l'établissement est de répondre aux besoins et projets de vie des personnes accueillies. D'une part, en permettant le maintien de l'autonomie par la mise en place d'un cadre de vie adapté; d'autre part, en proposant un accompagnement et un service de qualité afin de favoriser le plein épanouissement.

Public accueilli :

Adultes déficients intellectuels avec ou sans troubles associés, et disposant d'une relative autonomie dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante.

Missions :

- Maintenir et/ou développer l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne;
- Soutenir et accompagner les projets personnalisés et l'autodétermination;
- Entretien d'un climat sécurisant sur les plans physiques et psychiques;
- Proposer des activités socio-éducatives et ludiques, des sorties et des transferts;
- Maintenir et/ou développer les liens sociaux, familiaux et l'inclusion dans la cité.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

À l'instar de 2022, l'année 2023 du foyer de vie les Monts Blancs a à nouveau été marquée par la poursuite des travaux majeurs de réhabilitation et d'extension des locaux.

Les résidents des unités actuelles des Vignes Blanches et des Monts Carrés continuent activement à se préparer à cohabiter sous le même toit.



De plus, l'année 2023 fut également une année particulièrement sportive: jeux paralympiques, programme « savoir-nager », manifestations Kiwanis Sport ou encore 13e édition des Olympiades. Enfin, des moments de partage avec les autres établissements du CHR ont régulièrement eu lieu, dont un apéritif des familles qui a rassemblé plus d'une centaine de participants.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

Au 31 décembre 2023, le Foyer accueille 29 résidents dont 14 hommes et 15 femmes.

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Pour l'année 2023, l'établissement a enregistré une admission et deux sorties.

2.2 Journées réalisées en 2023

En 2023, 8947 journées ont été réalisées pour un taux d'occupation de 98,05 % soit 4,5 journées supplémentaires par rapport à la cible retenue de 98 %.

III. Ressources humaines

Équipe de direction et administrative

Arrivée, le 1^{er} avril 2023, d'un nouveau directeur pour le Centre d'Habitat de la Roseraie (CHR).

La cheffe de service a intégré un autre établissement de l'association et a été remplacée en mai 2023.

Départs successifs de deux assistantes de direction (dont une sur un autre site de l'association). Arrivée d'une nouvelle professionnelle en décembre 2023.

Recrutement d'une coordinatrice médico-sociale pour l'ensemble du CHR en novembre 2023.

Équipe socio-éducative

Départs de 2 ETP et recrutements de 5 ETP.

Départ d'un surveillant de nuit en juillet, remplacé en août.

Présence d'une psychologue.

recrutement d'une psychologue pour le CHR.

Absentéisme

68 arrêts maladies

7 arrêts liés à un accident de travail

1 congé parental d'éducation

2 mi-temps thérapeutiques.

Formation

L'année 2023 a été marquée par un important investissement dans la formation, avec un éventail varié d'actions tant individuelles (formation diplômante d'accompagnants éducatifs et sociaux) que collectives (EPI, PRAP, RPS, HACCP, hygiène bucco-dentaire etc.). De plus, des sessions de sensibilisations ont été organisées en intra-associatif sur des sujets importants sensibles tels que la vie affective, amoureuse et sexuelle des personnes en situation de handicap mental.

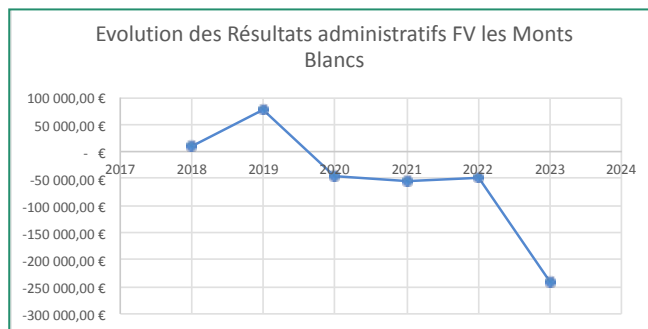
IV. Partenariats

Le foyer est bien implanté et identifié dans le tissu local, à savoir la ville de Carrières-sur-Seine et les communes avoisinantes. Si les partenariats conventionnés doivent encore être développés, de nombreuses activités sont d'ores et déjà proposées par l'équipe socio-éducative ou des intervenants extérieurs: sophrologie, art-plastique et art-thérapie, photolangage, Bao-Pao, bibliothèque et sports divers. Nouveauté pour 2023, les résidents peuvent également compter sur la présence hebdomadaire d'un administrateur-bénévole pour l'animation d'un atelier chant.

V. Analyse du résultat

L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable déficitaire de 197 546,74 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par un manque à gagner dû aux ajustements de la DCG en faveur du CD des Yvelines à hauteur de 280k€ (Facturation de 25 résidents alors que l'agrément est de 30 places). On notera également une bonne maîtrise des charges de personnel et une économie sur la dotation aux amortissements de 84k€ en attente de la réception du bâtiment.



Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est déficitaire à hauteur de 240933,68 €.

VI. Perspectives 2024

Pour le foyer de vie les Monts Blancs, l'année 2024 sera l'occasion de consolider et de pérenniser les actions entreprises en 2023:

- Finalisation des travaux, déménagement et installation définitive des résidents;
- Mise en place opérationnelle de la première place d'accueil temporaire du foyer;
- Poursuite du travail visant à repenser les plannings d'activités et à développer les partenariats;
- Révision approfondie des projets personnalisés et intensification du soutien à l'autodétermination des résidents;
- Activation de leviers pour améliorer la QVCT, dans le but de renforcer l'attractivité RH et de fidéliser le personnel en place;
- Identification des axes d'amélioration en matière de suivi budgétaire et de maîtrise des coûts dans un contexte socio-économique de plus en plus contraignant;
- Poursuite de la dynamique initiée dans le cadre de la démarche qualité et de la gestion des risques, (sécurisation du circuit du médicament, révision des outils de la loi 2002-2, refonte des protocoles et modes opératoires, accompagnement soutenu des équipes pour garantir la complétude des outils de suivi et de traçabilité).





FAM Le Moulin

27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
ch-laroseraie@avenirapei.org

Établissement dirigé par Kevin Robert

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

Le Foyer d'Accueil Médicalisé le Moulin dispose d'une capacité de 17 places d'internat permanent. L'objectif de l'établissement est de répondre aux besoins, projets de vie et projets de soins des personnes accueillies. D'une part, en permettant le maintien de l'autonomie par la mise en place d'un cadre de vie adapté; d'autre part, en proposant un accompagnement et un service de qualité afin de favoriser le plein épanouissement.

Public accueilli :

Adultes polyhandicapés ou déficients intellectuels sévères à profonds avec ou sans troubles associés et nécessitant l'assistance d'une tierce personne pour tous les actes de la vie quotidienne.

Missions :

- Maintenir et/ou développer l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne;
- Soutenir et accompagner les projets personnalisés et l'auto-détermination;
- Entretenir un climat sécurisant sur les plans physiques et psychiques;
- Assurer un accompagnement thérapeutique global (médical, psychomoteur, kinésithérapique, etc.);
- Proposer des activités socio-éducatives et ludiques, des sorties et des transferts;
- Maintenir et/ou développer les liens sociaux, familiaux et l'inclusion dans la cité.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

L'année 2023 a été impactée par d'importants mouvements de professionnels (cadres, professionnels socio-éducatifs, médicaux et paramédicaux). Cette situation a entraîné le besoin de se réorganiser et de s'adapter, en particulier au cours du 2nd semestre. L'arrivée d'une nouvelle infirmière et d'une nouvelle cheffe de service ont contribué à soutenir la dynamique

positive et l'accompagnement de qualité que l'équipe se doit de porter au quotidien au service des résidents. Ainsi, les activités et les sorties se sont progressivement réintensifiées en fin d'année, tout comme le réajustement des prises en soins. Enfin, des moments de partage avec les autres établissements du CHR ont régulièrement eu lieu, notamment à travers un apéritif des familles qui a réuni plus d'une centaine de participants.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

Au 31 décembre 2023, le Foyer accueille 17 résidents dont 4 hommes et 13 femmes.

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Pour l'année 2023, l'établissement a enregistré deux admissions et deux sorties.

2.2 Journées réalisées en 2023

En 2023, 6100 journées ont été réalisées pour un taux d'occupation de 98,31 % soit 20 journées supplémentaires par rapport à la cible retenue de 98 %.

III. Ressources humaines

Équipe de direction et administrative

Arrivée, le 1^{er} avril 2023, d'un nouveau directeur pour le Centre d'Habitat de la Roseraie (CHR).

Départ de la cheffe de service en août, remplacée le 1^{er} décembre 2023.

Départs successifs de deux assistantes de direction (dont une sur un autre site de l'association). Arrivée d'une nouvelle professionnelle en décembre 2023.

Recrutement d'une coordinatrice médico-sociale pour l'ensemble du CHR en novembre 2023.

Équipe socio-éducative

Départs de 1,28 ETP et recrutements de 2,28 ETP.

Départ d'un surveillant de nuit en juillet, remplacé en août.

Équipe médicale et paramédicale

Départ et recrutement d'une infirmière sur le mois de juillet.
Départ en juillet d'une psychomotricienne, remplacée en septembre.
Départ du médecin de rééducation fonctionnelle.
Recrutement d'une psychologue.

Absentéisme

42 arrêts maladies
3 arrêts liés à un accident de travail (1 longue durée)
1 mi-temps thérapeutique.

Formation

L'année 2023 a été marquée par un important investissement dans la formation, avec un éventail varié d'actions tant individuelles (formations diplômantes de maîtresse de maison, aide-soignant et IPA) que collectives (EPI, PRAP, RPS, HACCP, hygiène bucco-dentaire etc.).

IV. Partenariats

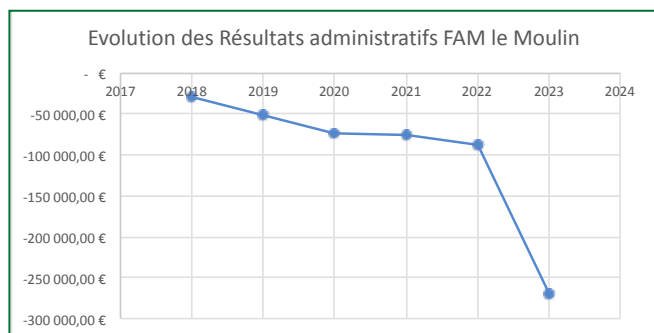
Si les partenariats conventionnés doivent être développés, la priorité de l'année écoulée fut la stabilisation de l'existant et la redynamisation en interne des activités socio-éducatives. Soulignons toutefois que le partenariat avec le dispositif Handigynéco a été reconduit, permettant aux résidentes de bénéficier d'un suivi gynécologique adapté dans un environnement familial. Enfin, poursuite également de partenariats avec des écoles de type IFSI afin d'accompagner des stagiaires et futurs professionnels paramédicaux (notamment infirmiers et aides-soignants).

V. Analyse du résultat

FAM le moulin hébergement

L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable déficitaire de 270 863,08 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par une inflation importante qui a provoqué des dépassements sur le budget alloué dont les fluides +24,5k€, l'alimentaire +36k€, direction de transition +13,2k€, les honoraires d'optimisation fiscale et sociale +20,4k€. A noter également des coûts supplémentaires non couverts par le budget accordé tels que l'indemnité transactionnelle +26k€, indemnité de licenciement +21k€, l'octroi d'une prime des oubliés et une prime pouvoir d'achat à hauteur de 8,3k€. En outre, il est à noter qu'il y a des dépenses non prévues liées au personnel intérimaire de 56k€ pour faire face à la crise de recrutement dans un contexte d'absentéisme important (arrêt maladie...). Les recettes en atténuation qui



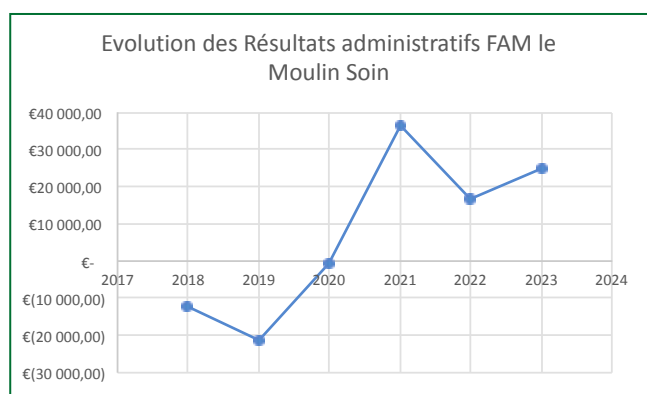
s'élèvent à 72k€ dont 42k€ de reprise provision litige prud'homme ont contribuées à compenser les dépassements des dépenses engagées.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est déficitaire à hauteur de 269 088,50 €.

Fam le Moulin Soins

L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable excédentaire de 14 341,37 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

On notera une bonne maîtrise des charges d'exploitation. Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est déficitaire à hauteur de 25 062,37 €.



VI. Perspectives 2024

Pour le FAM le Moulin, l'année 2024 sera l'occasion de consolider et de pérenniser les actions entreprises en 2023 :

- Poursuite des réflexions pour améliorer les locaux et, par conséquent, le cadre de vie des personnes accompagnées et le cadre de travail des professionnels (travaux, rénovation, aménagements, etc.);
- Poursuite du travail visant à repenser les plannings d'activités et à développer les partenariats;
- Révision approfondie des projets personnalisés et intensification du soutien à l'autodétermination des résidents;
- Développement de la communication alternative et augmentée;
- Activation de leviers pour améliorer la QVCT, dans le but de renforcer l'attractivité RH et de fidéliser le personnel en place;
- Identification des axes d'amélioration en matière de suivi budgétaire et de maîtrise des coûts dans un contexte socio-économique de plus en plus contraignant;
- Poursuite de la dynamique initiée dans le cadre de la démarche qualité et de la gestion des risques, (sécurisation du circuit du médicament, révision des outils de la loi 2002-2, refonte des protocoles et modes opératoires, accompagnement soutenu des équipes pour garantir la complétude des outils de suivi et de traçabilité).



MAS de Jour La Roseraie

27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
ch-laroseiraie@avenirapei.org

Établissement dirigé
par Kevin Robert

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

La Maison d'Accueil Spécialisée de jour la Roseraie dispose d'une capacité d'accueil de 9 places en externat. Son objectif premier est de répondre aux besoins d'adultes dépendants hébergés au sein de leur domicile familial. Pour ce faire, elle propose quotidiennement une gamme variée d'activités éducatives, thérapeutiques, sportives et de loisirs, dans un environnement sécurisé et adapté. De plus, elle accompagne chaque personne accueillie, ainsi que leurs proches, dans la construction d'un projet de vie visant à favoriser leur plein épanouissement.

Public accueilli :

Adultes qui présentent un handicap mental profond, n'ayant pu acquérir une autonomie suffisante avec une dépendance pour tous les actes de la vie quotidienne et dont leur état physique nécessite une surveillance médicale et des soins constants.

Missions :

- Maintenir et/ou développer l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne;
- Soutenir et accompagner les projets personnalisés et l'autodétermination;
- Entretenir un climat sécurisant sur les plans physiques et psychiques;
- Assurer un accompagnement thérapeutique global (médical, psychomoteur, kinésithérapique, etc.)
- Proposer des activités socio-éducatives et ludiques, des sorties et des transferts;

- Maintenir et/ou développer les liens sociaux, familiaux et l'inclusion dans la cité pour permettre l'exercice de la citoyenneté;
- Soutenir la construction d'un projet de vie après l'externat.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

Après un premier semestre 2023 sans difficultés majeures, le second semestre a été marqué par d'importants changements au sein de l'équipe. En effet, à la rentrée de septembre 2023, quasiment toute l'équipe de la MAS a été renouvelée. Cette situation a nécessité réorganisation et adaptation. L'arrivée d'une nouvelle infirmière en juillet et d'une nouvelle cheffe de service en décembre a contribué à maintenir une dynamique positive et à assurer un accompagnement de qualité envers les personnes accueillies au quotidien. Malgré ces changements, les activités et les sorties ont été maintenues et de nouvelles initiatives, telles que la mise en place d'une activité « patinoire adaptée », ont vu le jour. Par ailleurs, des moments d'échange avec les autres établissements du Centre d'Habitat de la Roseraie ont régulièrement été organisés, notamment à travers un apéritif familial qui a rassemblé plus d'une centaine de participants.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

Au 31 décembre 2023, le Foyer accueille 17 résidents dont 4 hommes et 13 femmes.

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Pour l'année 2023, l'établissement a enregistré deux admissions et deux sorties.

2.2 Journées réalisées en 2023

En 2023, 1820 journées ont été réalisées pour un taux d'occupation de 89.5 % soit 10 journées de moins par rapport à la cible retenue de 90 %.

III. Ressources humaines

Équipe de direction et administrative

Arrivée, le 1^{er} avril 2023, d'un nouveau directeur pour le Centre d'Habitat de la Roseraie (CHR).

Départ de la cheffe de service en août, remplacée le 1^{er} décembre 2023.

Départs successifs de deux assistantes de direction (dont une sur un autre site de l'association). Arrivée d'une nouvelle professionnelle en décembre 2023.

Recrutement d'une coordinatrice médico-sociale pour l'ensemble du CHR en novembre 2023.

Équipe socio-éducative

Départs de deux professionnels socio-éducatifs en août.

Recrutements d'une AMP en intra-associatif et d'une Monitrice-Educatrice en septembre.

Équipe médicale et paramédicale

Départ et recrutement d'une infirmière sur le mois de juillet.

Départ en juillet d'une psychomotricienne, remplacée en septembre.

Départ du médecin de rééducation fonctionnelle.

Recrutement d'une psychologue.

Absentéisme

14 arrêts maladies dont 1 de longue durée.

Formation

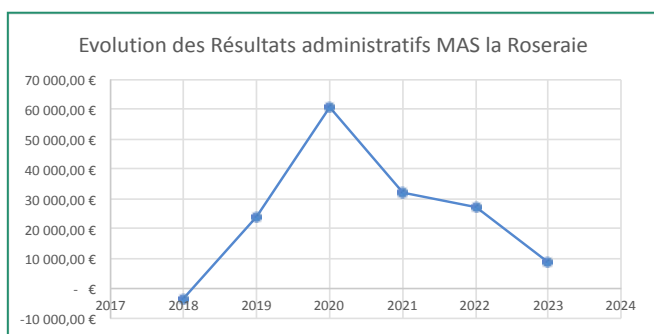
L'année 2023 a été marquée par un important investissement dans la formation, avec un éventail varié d'actions tant individuelles (formation diplômante IPA) que collectives (EPI, PRAP, HACCP, habilitation électrique).

IV. Partenariats

Si les partenariats conventionnés doivent être développés, la priorité de l'année écoulée fut la stabilisation de l'existant et la découverte en interne de nouvelles activités socio-éducatives, innovantes pour certaines. Soulignons également la poursuite de la collaboration historique avec l'IME de la Roseraie, notamment afin de préparer les jeunes adultes à intégrer dans un établissement pour personnes majeures. Enfin, poursuite également de partenariats avec des écoles de type IFSI afin d'accompagner des stagiaires et futurs professionnels paramédicaux (notamment infirmiers et aides-soignants).

V. Analyse du résultat

L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable déficitaire de 1 964,15€.



Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est excédentaire à hauteur de 9 049,39 €.

VI. Perspectives 2024

Pour la MAS de la Roseraie, l'année 2024 sera l'occasion de consolider et de pérenniser les actions entreprises en 2023 :

- Poursuite des réflexions pour améliorer les locaux et, par conséquent, l'accueil des personnes accompagnées et le cadre de travail des professionnels (travaux, rénovation, aménagements, etc.);
- Poursuite du travail visant à repenser les plannings d'activités et à développer les partenariats;
- Révision approfondie des projets personnalisés et intensification du soutien à l'autodétermination des personnes accueillies;
- Développement de la communication alternative et augmentée;
- Activation de leviers pour améliorer la QVCT, dans le but de renforcer l'attractivité RH et de fidéliser le personnel en place;
- Identification des axes d'amélioration en matière de suivi budgétaire et de maîtrise des coûts dans un contexte socio-économique de plus en plus contraignant;
- Poursuite de la dynamique initiée dans le cadre de la démarche qualité et de la gestion des risques, (sécurisation du circuit du médicament, révision des outils de la loi 2002-2, refonte des protocoles et modes opératoires, accompagnement soutenu des équipes pour garantir la complétude des outils de suivi et de traçabilité).





Centre d'Habitat Horizons

Établissement dirigé par Christine Gimpel

Service appartements
30, avenue de l'Amiral
Lemonnier
78160 Marly-le-Roi
chh@avenirapei.org

Foyer l'Oasis
46, Grande Rue
78160 Marly-le-Roi
chh@avenirapei.org

Maison les Courlis
20, place Paul Demange
78360 Montesson
chh@avenirapei.org

Foyer-appartement
Montval
5 allée Degas
78160 Marly-le-Roi
chh@avenirapei.org

Maison les Ibis
43, rue Alphonse Pallu
78110 Le Vésinet
chh@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

Le Centre d'Habitat Horizons est agréé pour accueillir 125 adultes en situation de handicap :

- 120 adultes :

Âgés de 18 à 60 ans, en situation de travail en milieu protégé ou adapté, ou encore en milieu ordinaire par détachement, et disposant d'une décision d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie.

- 5 adultes :

Âgés de 18 à 60 ans, non travailleurs disposant d'une relative autonomie dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante, déficients intellectuels et/ou psychiques, et disposant d'une décision d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie.

Les personnes accompagnées présentent un Handicap intellectuel, et/ou psychique. Le Handicap peut s'accompagner de troubles de la personnalité ou du comportement et de problèmes de santé spécifiques.

Le Centre d'Habitat Horizons, créé le 1^{er} septembre 2012 est issu du regroupement de la majorité des hébergements de travailleurs de l'association Avenir Apeil : le Centre d'Habitat de Marly-le-Roi (Oasis et Service Appartements) issu de l'association ACCOR, le foyer-appartement L'Envol transféré au Vésinet et anciennement de l'APEI Boucle de la Seine et le foyer La Maison Les Courlis, issu de l'association du même nom.

Ce regroupement, résultat d'une volonté associative et départementale permet une diversification de l'offre d'hébergement, et facilite la mutualisation des moyens et la transversalité des compétences.

Au 31 décembre 2023 le Centre d'Habitat comptait 114 personnes accompagnées :

- 24 places occupées sur 26 à L'Oasis,
- 25 places occupées sur 36 au service Appartements,

- 40 places occupées sur 40 aux Courlis,
- 14 places occupées sur 15 aux Ibis,
- 7 places occupées sur 8 à Montval.
- 4 personnes accompagnées par le foyer des Monts Blancs (rattachement administratif depuis le 1^{er} janvier 2019).

dont 5 places en foyer de vie occupées sur 5 réparties sur l'ensemble du CHH.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

- Le CHH a intégré le pôle Habitat et Vie Sociale de l'association Avenir Apeil dans le cadre de sa réorganisation. Le pôle habitat et vie sociale comprend le Centre Habitat Horizon, un SAVS, des Logements inclusifs, 1 Foyer d'Accueil Médicalisé, 3 foyers de vie, et 3 Maisons d'Accueil Spécialisées, dont une MAS innovante accueillant des personnes handicapées physiques avec insuffisance respiratoire.
- M^{me} Béatrice De BEAUFORT, directrice du CHH durant 5 années a pris de nouvelles fonctions au sein du pôle service de l'association en août 2023. Une nouvelle direction, Mme Christine GIMPEL, a pris ses fonctions en décembre 2023.
- En janvier 2023, les cadres de proximité des établissements et des services du CHH ont changés de sites: Mme RAYNAUD Daphné, cheffe de service du foyer l'OASIS et Du foyer appartement de Montval; Mme BENOIT Caroline, directrice adjointe de la maison des Courlis et responsable de l'équipe technique et M. Krouri Hassan, chef de service du foyer appartement des IBIS et du Service Appartement.
- Une demande de transformation de 5 places de foyer d'hébergement du CHH en places de foyer de vie a été accordée par le Conseil Départemental. Cette transformation est à moyen constant par diminution de 10 places du service appartements. Le nombre de places est ramené de 130 à 120 places de foyer d'hébergement et 5 places de foyer de vie.
- Démarrage des travaux de réhabilitation de la maison des IBIS sur la commune du Vésinet pour le projet de la transformation de l'offre du service appartements et fermeture des appartements des Poterie (9 places). Cela permettra de répondre aux besoins des personnes accompagnées notamment par le service appartements et d'offrir la possibilité à un plus grand nombre

d'entre elles d'habiter seule, en centre-ville, tout en restant préservées du risque d'isolement.

- Un projet de déménagement des bureaux administratifs du CHH est en cours d'élaboration pour s'installer sur le nouvel ESAT du PECQ en janvier 2025.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

En 2023, sur une capacité totale autorisée de 125 places, le taux d'occupation du CHH atteint 89,6 % au global.

File active 21 personnes au 31 décembre 2023

Entrées: 6 (3 admissions via des ESAT et le CAVT) et 1 personne en accueil d'urgence

5 résidents travaillaient déjà à l'ESAT de:

- La Roseraie
- Courlis
- Fourqueux

Sorties:

8 (2 en appartements / 1 en FAM / 4 en FV / 1 en FH)

0 sortie pour la retraite

0 sortie en logement autonome

Le CHH mène une politique active de recrutement de nouveaux résidents en dynamisant l'accueil de stagiaires (11 stagiaires accueillis en 2023, correspondant environs 266 journées, soit 6 journées de moins qu'en 2022). Ces stagiaires proviennent de différents ESSMS:

- IME les Glycines
- Établissement la Porte Ouverte (Belgique)
- CAVT La Celle-St-Cloud
- Foyer Vivre Ensemble
- EAM John Bost

Parmi ces 11 stagiaires accueillis en 2023, 6 ont été admis la même année et 1 le seront probablement en 2024 (après l'obtention de l'orientation FH-ESAT).

La durée moyenne du séjour au CHH des personnes sortantes est de 8 ans.

2.2 Journées réalisées en 2023 (maximum 200 caractères espaces compris)

Le nombre de journées réalisées est de 40483 en 2023 comprenant toutes personnes et quel que soit le mode d'accompagnement.

III. Ressources humaines

Le CHH applique la convention collective de 1966. La valeur du point est de 3,93 €.

9 salariés ont quitté l'association au cours de l'année 2023.

7 salariées ont été recrutées.

2 apprenties sont en cours de contrat au CHH.

IV. Partenariats

Les partenariats avec Art 27, Corbett (sport adapté), le lézard bleu (théâtre) ont été maintenus en 2023. Le trait commun entre toutes ces propositions est de contribuer au bien-être des personnes.

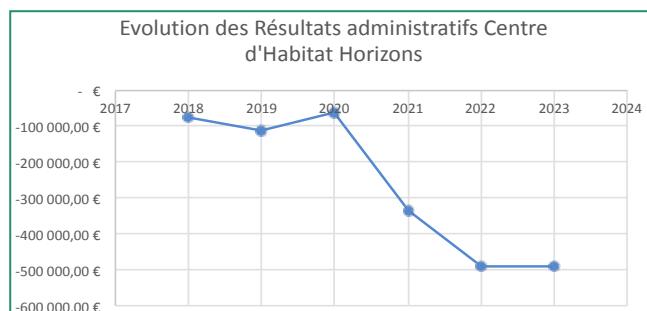
5 personnes ont bénéficié d'une orientation vers la plateforme de remédiation cognitive et réhabilitation psychosociale du Centre Hospitalier Théophile Roussel. L'objectif de cette plateforme est d'accompagner les personnes dans la réalisation de leurs projets en développant leur capacité à agir.

V. Analyse du résultat

L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable déficitaire de 542 704,03 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par une inflation importante qui a provoqué des dépassements sur le budget alloué dont les fluides +59,6k€, l'alimentaire +38k€, loisir et transfert+19k€, Direction de transition +58,7k€, les honoraires d'optimisation fiscale et sociale +14,1k€, les chèques déjeuner +15k€, formation +11k€. A noter également des coûts supplémentaires non couverts par le budget accordé tels que l'indemnité transactionnelle +21,4k€, indemnité de licenciement +6k€, l'octroi d'une prime des oubliés et une prime pouvoir d'achat à hauteur de 28,3k€. Le déficit s'explique également par un manque à gagner des produits de tarification de -381k€ en lien avec la baisse du taux d'activité (87,93%). Les recettes en atténuation qui s'élèvent à 289,1k€ dont 187,5k€ d'optimisation URSSAF pour les années 2020 à 2023 ont contribué à compenser les dépassements des dépenses engagées.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est déficitaire à hauteur de 491 538,20 €.



VI. Perspectives 2024

Poursuivre la transformation de l'offre pour le Service appartements avec:

- La réhabilitation des locaux du Vésinet auprès de l'association, avec la création de 8 studios.
- La réhabilitation de l'ancien internat de l'IME des Glycines à Saint-Germain en Laye avec la création de 6 studios.

Adapter l'organisation du Centre d'Habitat Horizons en lien avec l'évolution du projet associatif:

- Renforcer la dynamique de parcours et faciliter la mutualisation des ressources sur le territoire de Marly-le-Roi: notamment concernant le partenariat avec le sanitaire.
- Poursuivre la réflexion sur la fluidité de Parcours de la personne accompagnée au sein du CHH.
- Poursuivre la mission transversale de coordination de l'équipe technique avec la nomination de la directrice adjointe sur le poste de chef de service du foyer les Courlis. La proximité du site par rapport au siège de l'association et l'unicité de lieu pour la directrice adjointe faciliteront l'exercice de sa mission associative.





Transformer

notre offre de services
pour de nouvelles
opportunités

Pôle travail accompagné



Le Pôle Travail Accompagné comprend l'ESAT et la SAS les Néfliers, l'ESAT et la SAS les Courlis, l'ESAT La Roseraie et l'Entreprise Adaptée.

Soit 327 personnes en situation de handicap sur 3 sites accompagnées par 60 salariés sous la responsabilité de 2 Directeurs d'établissement rapportant à la Directrice de Pôle.

Chaque établissement conserve sa gestion propre mais nous avons également lancé de nombreux projets tant médico-sociaux que de développement économique au niveau du Pôle :

- Développement de modes d'accompagnements pour une progression de chacun en fonction de ses besoins
- Poursuite du programme de reconnaissance des compétences de chaque travailleur
- Diversification de nos activités pour une plus grande polyvalence des travailleurs
- Développement des prestations extérieures pour favoriser encore l'inclusion de nos travailleurs en milieu ordinaire

Et tout ceci dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de transformation des ESAT et de la loi Plein Emploi qui nous apporte de nouveaux challenges.

Pôle dirigé par Danièle Ruff



ESAT les Néfliers

4, rue des Néfliers
78112 Fourqueux
Saint-Germain en Laye
esat-nefliers@avenirapei.org

Établissement dirigé
par Céline Charlot

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

L'ESAT les Néfliers est agréé par l'ARS pour accueillir 130 personnes adultes en situation de handicap mental léger à moyen, ou de handicap psychique.

Les missions principales de l'établissement, déclinées dans le Projet d'Établissement, sont notamment : proposer une activité professionnelle diversifiée, adaptée aux capacités de chacun, favoriser le développement personnel par des moyens de soutien adaptés, permettre l'intégration sociale et professionnelle de la personne handicapée dans un milieu de vie épanouissant.

Les travailleurs de l'ESAT sont accompagnés par 14 moniteurs d'atelier et 3 moniteurs principaux, encadrés par un chef d'atelier, et suivis tout au long de leur parcours à l'ESAT par l'équipe médico-sociale (psychologue, assistante de service social, chargée d'insertion, infirmière) sous la supervision d'une chef de service médico-social.

Des emplois adaptés à leurs compétences sont proposés aux travailleurs d'ESAT dans divers secteurs d'activité : Prestations en entreprises, Conditionnement - Travail à façon - Sous-traitance industrielle, Reprographie, Saisie informatique, Repassage – Laverie, Gestion d'un point Relay, Entretien des jardins et espaces verts, Restauration- Food Truck Gourmand et collations.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

- La nouvelle organisation de l'association, passant de 6 à 3 pôles, avec une nouvelle direction pour l'ESAT / SAS Les Néfliers et l'entreprise adaptée.
- L'annonce du déménagement de l'ESAT dans la ville du Pecq à compter de 2025.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

127 travailleurs étaient présents à l'ESAT au 31.12.2023.

Nous avons procédé à de nombreuses entrées et sorties de travailleurs :

- 11 admissions cette année, en provenance du secteur enfance, d'autres ESMS et du secteur sanitaire
- 8 sorties, pour changement d'ESAT, réorientation, départ à la retraite, retour vers le milieu ordinaire

81 stages réalisés sur l'année : découverte, évaluation, admission, ou Mise en Situation Professionnelle.

Avec toujours une convention de stage à l'année signée avec l'IMPro des Glycines.

2.2 Journées réalisées en 2023

L'activité réalisée est de 25857 journées, incluant 860 journées de stages, soit un taux d'occupation de 90.4 % par rapport à une occupation complète, avec 126 personnes présentes en moyenne sur l'année 2023 pour un agrément de 130 personnes, ce qui est en ligne avec les objectifs cible du CPOM 2018-2022 + 2023 (avenant).

Les travailleurs de l'ESAT ont poursuivi cette année les formations commencées les années précédentes : HACCP pour répondre aux normes de certifications ECOCERT & COSMOS, informatique, SST, hygiène et santé au Travail.

En outre, notre adhésion au dispositif Différent & Compétent, porté par le ministère de l'éducation, ainsi que la Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels (RSFP), porté par l'AFPA et le ministère du travail, a permis de reconnaître et valoriser les compétences professionnelles des travailleurs volontaires.

III. Ressources humaines

Quelques mouvements de personnels cette année encore, compensés par des recrutements, malheureusement pas immédiats du fait de la difficulté à recruter des candidats dans le secteur médico-social :

Recrutement d'une nouvelle chargée d'insertion, à temps plein, entièrement dédiée à l'ESAT.

Recrutement d'une infirmière à mi-temps

Recrutement d'un animateur pour les soutiens, 1 jour et demi par semaine

Recrutement d'une alternante pour notre communication Clients, en lien avec la responsable communication du siège

Le personnel de l'ESAT a été formé cette année plus particulièrement à la communication non violente et nous avons poursuivi le retour d'expérience dans l'accompagnement des troubles du spectre autistique. Les premiers secours en santé mentale et la juste distance professionnelle ont également été abordés.

Tous les accompagnants participent à des sessions d'analyses de pratiques et bénéficient de formations pratiques en interne sur le terrain.

Tous sont également formés à la bonne utilisation des tablettes numériques en soutien à l'autonomie des travailleurs qu'ils accompagnent.

IV. Partenariats

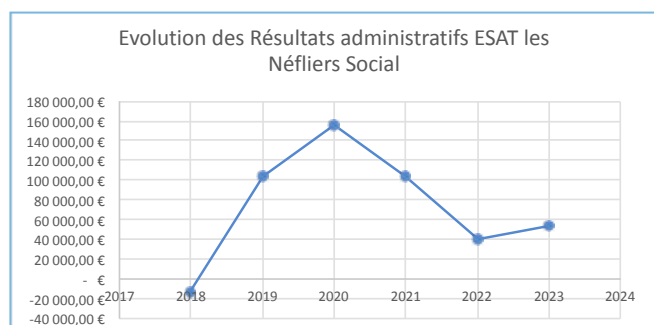
Pas de nouveaux partenariats en 2023.

V. Analyse du résultat

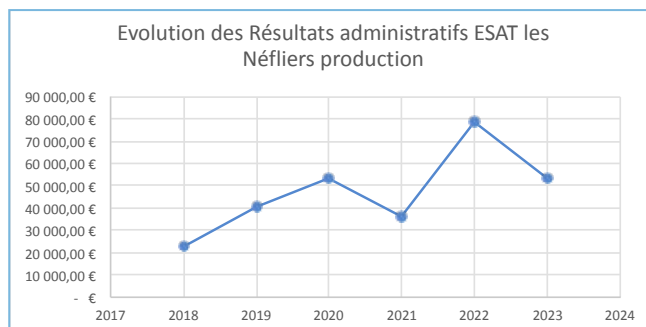
Pour le budget social, l'exercice 2023 se solde par un résultat comptable excédentaire de 53915,54 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

L'établissement a subi une inflation importante qui a provoqué des dépassements sur le budget alloué dont les fluides +28k€, l'alimentaire +97k€, nettoyage +25k€, entretien du bâtiment +66k€, formation +13k€ ainsi que l'octroi d'une prime des oubliés et une prime pouvoir d'achat à hauteur de 9k€ non couverte par le budget alloué. Les dépassements sont compensés par des économies réalisées sur les dotations aux amortissements (-24k€) ainsi que sur les charges de personnel (postes vacants IDE/AS) et d'absence de professionnel non remplacés (1 moniteur d'atelier en longue maladie et 1 moniteur en temps partiel thérapeutique).

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est excédentaire à hauteur de 52620,99 €.



Le budget économique de l'exercice 2023 se solde par un résultat comptable excédentaire de 53 174,52 €. Malgré une baisse du chiffre d'affaire cette année, essentiellement sur le Conditionnement du fait d'un ralentissement de demande de notre plus gros client, la maîtrise des dépenses et le nouveau contrat de location des copieurs de la reprographie (économie de 30 k€ sur l'année) nous a permis cette réussite.



VI. Perspectives 2024

L'année 2024 est principalement consacrée à la conduite du changement.

Changement du fait du déménagement de l'ESAT / SAS prévu en 2025, et changement qui s'inscrit aussi dans le plan de transformation des ESAT et de la loi Plein Emploi voulus par les politiques publiques, exigeant de plus en plus de porosité entre le milieu protégé et le milieu ordinaire.

Nous allons donc travailler en équipes sur différents axes :

- D'un point de vue médico-social, il nous faudra accompagner les quelques travailleurs qui ne pourront pas nous suivre dans ce déménagement car leur domicile est trop éloigné de ce nouveau lieu de travail.

Nous allons également expérimenter cette année le travail collaboratif avec le Délégué des Personnes, élu pour 3 ans par les travailleurs de l'établissement. Ainsi qu'une nouvelle instance, en complément du CVS, l'instance mixte, qui a pour périmètre d'intervention : la QVT, l'Hygiène & la Sécurité et l'Évaluation et la prévention des risques professionnels.

Il nous faut aussi inciter les travailleurs à découvrir les futurs nouveaux métiers de l'ESAT : métiers en lien avec la cuisine centrale, le café, la conciergerie etc., qu'ils ont pour certains déjà expérimenté via le Duo Day, et ainsi mettre en place les formations adéquates.

- D'un point de vue économique, il nous faudra à compter du 2^e semestre nous faire connaître des différentes entreprises du Pecq, mais aussi de la mairie, pour développer de nouvelles collaborations futures.

Nous avons également comme objectif de poursuivre avec nos clients actuels, situés à Saint Germain en Laye et les environs.

Et à court et moyen terme, il nous faut apprendre et expérimenter les nouveaux outils (Ageval, EIG, Octime) pour gagner en efficacité et ainsi se concentrer sur le cœur de nos missions.





SAS Les néfliers

4, rue des Néfliers
78112 Fourqueux -
Saint-Germain en Laye
sas-esat-nefliers@avenirapei.org

Établissement dirigé
par Céline Charlot

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

La Section d'Adaptation Spécialisée (SAS) a un agrément pour accueillir 8 personnes en situation de handicap mental à plein temps, soit 16 personnes à mi-temps.

Elle est financée par le Conseil Départemental des Yvelines.

Les missions de la SAS les Néfliers :

- Accompagner de façon adaptée les travailleurs handicapés ayant besoin d'un soutien éducatif particulier et dont l'épanouissement ou le maintien au travail nécessitent une admission au sein du dispositif
- Apporter un appui aux travailleurs handicapés qui en ont besoin aux différents stades de leur parcours professionnel

La SAS participe également aux réflexions concernant l'aménagement du poste de travail des travailleurs et les modalités de leur prise en charge.

La SAS de Fourqueux est adossée à l'ESAT les Néfliers, et exerce dans les mêmes locaux.

L'équipe de la SAS est composée de 2 personnes : un éducateur spécialisé et une monitrice éducatrice travaillant en lien étroit avec l'équipe médico-sociale de l'ESAT.

Les accompagnements sont variés pour s'adapter aux besoins des personnes accueillies : que ce soient des activités de développement personnel (visites d'établissements médicaux sociaux, sorties culturelles ou sociales), de travail manuel (arts plastiques, couture), de sport (marche, activités motrices, tennis adapté, piscine) ou relationnelles (échanges, discussions).

Des ateliers spécifiques ont également été créés permettant des temps de développement, de partage et de bien-être collectifs : il s'agit notamment des ateliers cuisine, jardinage et vidéo, très appréciés de tous.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

- La nouvelle organisation de l'association, passant de 6 à 3 pôles, avec une nouvelle direction pour l'ESAT / SAS Les Néfliers et l'entreprise adaptée.
- L'annonce du déménagement de la SAS dans la ville du Pecq à compter de 2025.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

2.2 Journées réalisées en 2023

L'activité réalisée est de 1760 jours soit un taux d'occupation à 99.3 % de l'activité complète, avec 18 personnes présentes en moyenne sur l'année 2023 pour un agrément de 16 personnes à mi-temps.

17 personnes étaient accueillies à temps partiel à la SAS au 31.12.23.

III. Ressources humaines

Une stabilité certaine de l'équipe de la SAS sur l'année 2023, qui permet une belle dynamique et une continuité dans l'accompagnement.

Le personnel de la SAS, tout comme celui de l'ESAT a été formé cette année plus particulièrement à la communication non violente et a poursuivi le retour d'expérience dans l'accompagnement des troubles du spectre autistique.

Les premiers secours en santé mentale et la juste distance professionnelle ont également été abordés.

L'équipe de la SAS est également associée à des sessions d'analyses de pratiques, avec l'équipe des moniteurs d'ateliers de l'ESAT.

A noter que l'équipe de la SAS s'aide particulièrement des tablettes numériques pour son accompagnement et développe ainsi naturellement la paire-aidance auprès de ses collègues.

IV. Partenariats

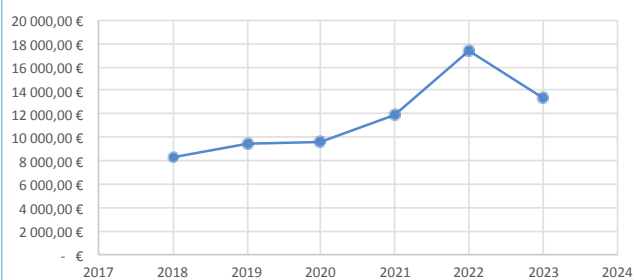
Pas de nouveaux partenariats en 2023.

V. Analyse du résultat

(L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable excédentaire de 8651,47 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est excédentaire à hauteur de 13364,74 €.

Evolution des Résultats administratifs SAS les Néfliers



VI. Perspectives 2024

Tout comme l'ESAT, la SAS des Néfliers va principalement travailler à la conduite du changement sur cette année 2024.

Et elle travaillera en lien avec les équipes de Chatou et de Carrières pour développer des projets communs et ainsi répondre au mieux à tous les besoins exprimés par les personnes accompagnées.





ESAT Les Courlis

57, chemin de Cormeilles
78400 Chatou
esat-courlis@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1. Présentation de l'établissement

L'ESAT Les Courlis est agréé par l'ARS pour accueillir 75 personnes en situation de handicap mental ou psychique.

Les missions principales de l'établissement :

- Proposer une activité économique diversifiée, adaptée aux capacités de chacun
- Favoriser le développement personnel par des moyens de soutien adaptés
- Permettre l'intégration sociale dans un milieu de vie épanouissant

Les travailleurs de l'ESAT sont accompagnés par 7 moniteurs d'atelier et 2 moniteurs principaux, encadrés par un chef d'atelier. Ils sont suivis tout au long de leur parcours à l'ESAT par l'équipe médico-sociale (Coordinatrice, Psychologue, Chargée d'insertion, infirmière) sous la supervision de la responsable médico-sociale.

Des emplois adaptés à leurs compétences sont proposés aux travailleurs dans divers secteurs d'activité : Mailing, Saisie informatique, Prestations en entreprise, Conditionnement, Sous-traitance industrielle, Entretien des espaces verts, ...

1.2. Événements importants survenus dans l'année

L'année 2023 a été marquée par la restructuration du Pôle Travail Accompagné, suite à la réorganisation associative mise en place au mois d'avril 2023.

L'ESAT Les Courlis et l'ESAT La Roseraie bénéficient dès lors une Direction commune et des cadres partagés sur les deux sites, sous la supervision de la Directrice de Pôle. Le recrutement du Directeur a été compliqué du fait d'un manque de candidats qualifiés pour ce poste exigeant. Un chef d'atelier a été recruté pour la gestion de l'ensemble des activités économiques des deux ESAT. Il travaille en lien étroit avec la responsable médico-sociale des deux ESAT.

Une nouvelle dynamique a été mise en place et notamment un travail étroit avec l'ESAT La Roseraie et une belle mise en commun de moyens.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Une activité médico-sociale soutenue

- 10 admissions : du secteur enfance, d'autres ESAT et du milieu ordinaire
- 3 sorties : changement d'ESAT, retour vers le soin, départ en foyer de vie
- 36 stages : découverte, évaluation, admission, MISPE, coopération inter établissements

2.2 Journées réalisées en 2023

L'activité réalisée est de 15880 journées, soit un taux d'occupation de 95,4 % avec 77 personnes présentes en moyenne sur l'année 2023 (équivalant à 72 ETP) pour un agrément de 75 personnes, ce qui est un très bon résultat global.

III. Ressources humaines

De nombreux mouvements de personnels pour beaucoup dus à la réorganisation du Pôle, qui ont nécessité une campagne active de recrutement :

- Recherche accrue de moniteurs d'atelier sur des postes polyvalents pour renforcer les équipes
- Recrutement toujours en cours d'une nouvelle chargée d'insertion et d'une infirmière, pour remplacer les précédentes à qui le travail en Pôle ne convenait pas
- Prise de poste d'une nouvelle psychologue, partagée avec le CHH, en remplacement de son prédécesseur parti en province.

L'équipe de professionnels de l'ESAT les Courlis est quasiment au complet à fin 2023, il manque encore les fonctions support médico-sociales qui sont pour l'heure prises en charge par la coordinatrice médico-sociale et la responsable médico-sociale.

L'accompagnement des travailleurs de l'ESAT se poursuit sans faille grâce à un bel esprit d'équipe et un bel investissement des salariés auprès d'eux en toutes circonstances.

IV. Partenariats

Nous avons signé deux conventions de stages à l'année avec l'IPC de Chatou et l'IME d'Andrézy qui permettent aux jeunes de ces établissements de se familiariser avec le travail et d'apprendre leur futur métier en immersion avec leurs futurs collègues.

Nous travaillons aussi en lien étroit avec différents partenaires du secteur sanitaire tels que les CMP locaux ou l'Hôpital Théophile Roussel où nous participons activement à leur programme de réhabilitation psychosociale.

Nous entretenons aussi des rapports privilégiés avec la Mairie de Chatou avec qui nous menons différentes opérations de sensibilisation à la citoyenneté et à l'inclusion des personnes que nous accompagnons (organisation d'un bureau de vote, travail en duo avec les personnels de la Mairie...).

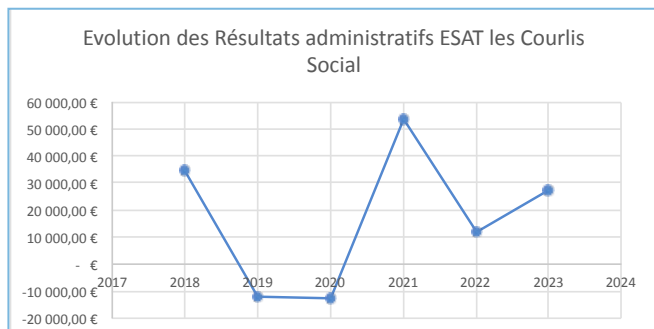
Nous menons aussi un travail régulier avec l'Association Un Avenir Après le Travail pour préparer nos travailleurs à un arrêt serein du travail.

V. Analyse du résultat

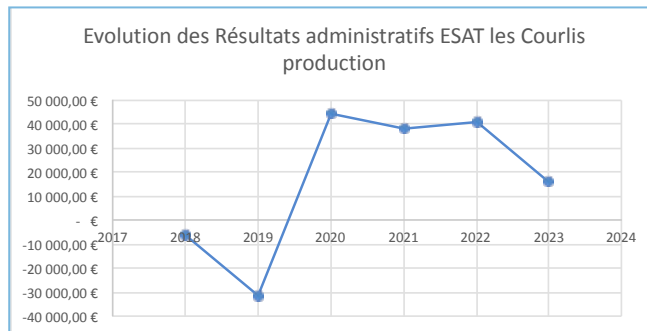
Pour le budget social, l'exercice 2023 se solde par un résultat comptable excédentaire de 29 049,78 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

L'établissement a subi une inflation importante qui a provoqué des dépassements sur le budget alloué dont les fluides +24k€, l'alimentaire +89k€, nettoyage +17k€, formation +27k€, ainsi que l'octroi d'une prime des oubliés et une prime pouvoir d'achat à hauteur de 6k€ non couverte par le budget alloué. Les dépassements sont compensés par des économies réalisées sur les charges de personnel.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est excédentaire à hauteur de 27 099,74 €.



Le budget économique de l'exercice 2023 se solde par un résultat comptable excédentaire de 16 228,50 € avec un chiffre d'affaires réalisé de 337 000€, en légère baisse par rapport à l'année précédente du fait de la perte de certains clients qui avaient éclos pendant le Covid et n'ont pas survécu à la reprise. Il est à noter que l'activité conditionnement est en hausse de chiffre d'affaires de près de 6000€, de même que l'activité espaces verts qui a progressé de plus de 4000€. Seule diminue l'activité mailing,



activité en voie d'obsolescence qui est progressivement remplacée par des prestations extérieures.

VI. Perspectives 2024

Nous allons continuer à travailler à la stimulation de l'auto-détermination des personnes accompagnées dans les différents établissements du Pôle Travail Accompagné :

- Développement de stages en milieu ordinaire pouvant aller jusqu'à des embauches
- Formations dédiées en fonction des difficultés de chacun
- Participation à des dispositifs de sociabilisation et de montée en compétence tels que le GEM Avenir Apej, le Collectif NOUS AUSSI ou le Dispositif Différent et Compétent ou RSFP
- Utilisation des tablettes pour le quotidien des travailleurs et pour des actions en autonomie

Nous poursuivons nos démarches innovantes de développement de notre activité économique :

- Diversification de nos activités économiques avec de nombreux accompagnements de start-up et un développement des prestations en entreprise
- Intensification de notre politique de Développement Durable
- Renforcement des équipes autonomes en espaces verts avec la mise à disposition d'un véhicule sans permis pour se rendre en toute autonomie sur son chantier de travail
- Renforcement des Duodays pour une plus grande inclusion de nos travailleurs en milieu ordinaire

Et aussi bien sûr un renforcement du travail en Pôle avec une collaboration accrue entre les acteurs de tous les ESAT du Pôle, salariés comme travailleurs, avec des formations communes, des outils partagés, et de nouveaux projets ambitieux partagés.

Et toujours les projets structurants à court et moyen terme dans le cadre des politiques publiques, dans lesquels nous sommes engagés à titre collectif

- La refonte de l'offre sociale et médico-sociale
- Le plan national de transformation des ESAT
- Le groupe de travail sur l'avenir des ESAT Avenir Apej
- L'ESMS numérique
- Le nouveau mode d'évaluation des ESMS
- La mise en œuvre de SERAFIN

Tout ceci nous offre de belles perspectives de développement au sein d'un Pôle dynamique !





SAS les courlis

57, chemin de Cormeilles
78400 Chatou
sascourlis@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

La Section d'Adaptation Spécialisée des Courlis a été créée en 2005 avec un agrément pour accueillir 12 personnes en situation de handicap mental à plein temps, soit 24 personnes à mi-temps, elle est financée par le Conseil Départemental des Yvelines.

Les missions de la SAS Les Courlis :

- Accompagner à mi-temps des travailleurs avec pour objectif de faciliter l'intégration à temps plein à l'ESAT ou de servir de passerelle pour une orientation vers d'autres types de structures
- Apporter un appui aux travailleurs qui en ont besoin aux différents stades de leur parcours professionnel

La SAS de Chatou est adossée à l'ESAT les Courlis, et exerce dans les mêmes locaux. L'équipe de la SAS est composée de 4 personnes : deux moniteurs éducateurs, un professeur de sport et un animateur, en lien étroit avec l'équipe médico-sociale de l'ESAT.

Les accompagnements sont variés pour s'adapter aux besoins et aux projets des personnes accompagnées.

1.1. Événements importants survenus dans l'année

L'année 2023 a été marquée par la restructuration du Pôle Travail Accompagné, suite à la réorganisation associative mise en place au mois d'avril 2023.

La SAS Les Courlis s'est en outre agrandie avec une extension de 16 places à mi-temps validée par le Conseil départemental. Ces places supplémentaires bénéficieront à l'ESAT La Roseraie et seront implémentées sur le site de Carrières, adossées à l'ESAT. Pour ce nouveau projet nous cherchons à recruter un éducateur spécialisé et un moniteur éducateur qui mettront en place les nouvelles activités sur Carrières en lien avec le

site de Chatou pour le développement d'activités communes et d'activités partagées sur chaque site.

Cette SAS sera plus particulièrement dédiée à l'accompagnement des travailleurs avec des besoins particuliers pour aider à leur maintien au travail et aux travailleurs en fin de parcours professionnel pour les aider à préparer leur arrêt de travail et leur réorientation.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

La SAS a une activité médico-sociale soutenue avec de nombreuses entrées et sorties en cours d'année du fait de leur projet spécifique d'accompagnement.

Il est à noter que la SAS Les Courlis a ouvert des accompagnements à la carte aux travailleurs des ESAT Les Courlis et La Roseraie pour leur permettre de mener à bien leurs projets de retour au travail ou de réorientation.

Ces accueils à la carte ont permis à plus de personnes de bénéficier de la SAS avec des activités diversifiées.

2.2 Journées réalisées en 2023

L'activité réalisée est de 2410 journées, soit un taux d'occupation de 91,3 % avec 32 personnes présentes en moyenne sur l'année 2023 (équivalent à 11,6 ETP) pour un agrément de 12 personnes, ce qui est un très bon résultat global.

Cependant il est à noter que ces résultats ne tiennent pas compte de l'extension de places pour la Roseraie dont l'activité est en attente des recrutements de professionnels.

III. Ressources humaines

Sur la SAS installée aux Courlis, l'équipe est au complet et fonctionne à plein, avec le recrutement d'une éducatrice

spécialisée en CDD pour remplacer l'éducatrice actuellement en congé maternité.

Pour l'antenne de la Rosaie, nous avons pu recruter 2 animateurs à mi-temps qui travaillent à Chatou avec l'équipe des Courlis en attendant le recrutement d'un éducateur spécialisé pour cette section.

Une fois l'équipe au complet l'antenne de la Rosaie sera en mesure d'accueillir progressivement plus de travailleurs pour arriver à l'accompagnement de 16 personnes à mi-temps pour lesquels elle a eu son agrément.

Les équipes de Chatou et de Carrières travailleront en étroite collaboration pour une mise en commun de leurs activités et de leurs moyens respectifs, sous la supervision de la responsable médico-sociale des deux ESAT.

IV. Partenariats

De nombreux partenariats ont été signés par la SAS avec divers interlocuteurs dans le domaine du sport, de la culture et des loisirs pour permettre une plus grande diversité des activités proposées en dehors de l'établissement.

Nous travaillons aussi en lien étroit avec différents partenaires du secteur sanitaire tels que les CMP locaux ou l'Hôpital Théophile Roussel où nous participons activement à leur programme de réhabilitation psychosociale, ainsi qu'avec les autres associations des Yvelines pour des échanges de bonnes pratiques et des ouvertures de perspectives pour nos travailleurs.

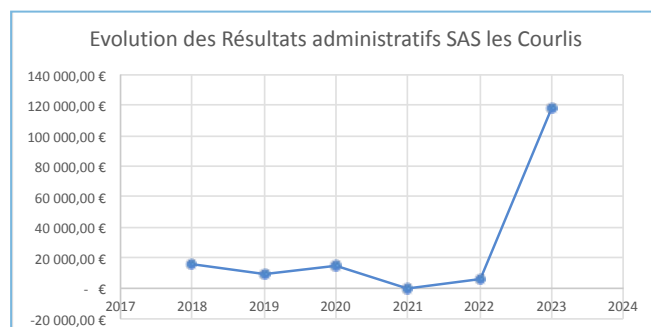
Nous menons aussi un travail régulier avec l'Association Un Avenir Après le Travail pour préparer nos travailleurs à un arrêt serein du travail.

V. Analyse du résultat

L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable excédentaire de 112 990,21, €. Il correspond à la différence

entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Le total des charges d'exploitation est en économie de 71k€ par rapport au budget alloué avec une bonne maîtrise des charges.



Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est excédentaire à hauteur de 117 637,16 €.

VI. Perspectives 2024

L'année 2024 sera marquée par le lancement effectif de l'extension de la SAS à Carrières avec des locaux entièrement rénovés, dédiés à cette activité, équipés d'un matériel innovant pour répondre aux différents besoins des personnes accompagnées: création d'une cuisine thérapeutique, mise en place de travail sur tablettes pour développer l'autonomie, développement de partenariats extérieurs pour une plus grande insertion hors les murs...

Les équipes de Chatou et de Carrières développeront des projets communs, en lien également avec la SAS de Fourqueux, pour proposer un éventail élargi de prestations pour répondre au mieux à tous les besoins exprimés par les personnes accompagnées.





ESAT La Roseraie

27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
esat-roseraie@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1. Présentation de l'établissement

L'ESAT La Roseraie est agréé par l'ARS pour accueillir 72 personnes en situation de handicap mental ou psychique.

Les missions principales de l'établissement :

- Proposer une activité économique diversifiée, adaptée aux capacités de chacun
- Favoriser le développement personnel par des moyens de soutien adaptés
- Permettre l'intégration sociale dans un milieu de vie épanouissant

Les travailleurs de l'ESAT sont accompagnés par 5 moniteurs d'atelier et 1 maîtresse de maison, encadrés par un chef d'atelier. Ils sont suivis tout au long de leur parcours à l'ESAT par l'équipe médico-sociale (Coordinatrice, Psychologue, AS, infirmière) sous la supervision de la responsable médico-sociale.

Des emplois adaptés à leurs compétences sont proposés aux travailleurs dans divers secteurs d'activité : Conditionnement, Sous-traitance industrielle, Prestations en entreprise, Blanchisserie.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

L'année 2023 a été marquée par la restructuration du Pôle Travail Accompagné, suite à la réorganisation associative mise en place au mois d'avril 2023.

L'ESAT La Roseraie quitte le Pôle Services et vient rejoindre le Pôle travail Accompagné. Il bénéficiera dès lors d'une Direction commune avec l'ESAT Les Courlis et de cadres partagés sur les deux sites, sous la supervision de la Directrice de Pôle. Le recrutement du Directeur a été compliqué du fait d'un manque de candidats qualifiés pour ce poste exigeant. Un chef d'atelier a été recruté pour la gestion de l'ensemble des activités économiques des deux ESAT. Il travaille en lien étroit avec la responsable médico-sociale des deux ESAT.

Une nouvelle dynamique a été mise en place et notamment un travail étroit avec l'ESAT Les Courlis et une belle mise en commun de moyens.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Une activité médico-sociale soutenue

- 9 admissions: du secteur enfance, d'autres ESAT et du milieu ordinaire
- 8 sorties: changement d'ESAT, retour vers le soin, départ en foyer de vie, sortie vers le milieu ordinaire
- 70 stages: découverte, évaluation, admission, MISPE, coopération inter établissements

2.2 Journées réalisées en 2023

L'activité réalisée est de 15219 journées, soit un taux d'occupation de 94 % avec 74 personnes présentes en moyenne sur l'année 2023 (équivalent à 71 ETP) pour un agrément de 72 personnes, ce qui est un très bon résultat global.

III. Ressources humaines

De nombreux mouvements de personnels pour beaucoup dus à la réorganisation du Pôle, qui ont nécessité une campagne active de recrutement :

- Départ du Directeur adjoint de l'ESAT dont le poste n'est pas remplacé du fait de la nouvelle organisation mise en place
- Une équipe de moniteurs d'atelier très sollicitée du fait de leur faible nombre et de l'absence longue durée de l'un d'entre eux.
- Prise de poste d'une nouvelle psychologue et d'une coordinatrice médico-sociale pour un suivi au plus près des personnes accompagnées

- Recrutement toujours en cours d'une nouvelle assistante de service social et d'une infirmière, pour remplacer les précédentes à qui le travail en Pôle ne convenait pas

L'équipe de professionnels de l'ESAT La Roseraie est quasiment au complet à fin 2023, il manque encore les fonctions support médico-sociales qui sont pour l'heure prises en charge par la coordinatrice médico-sociale et la responsable médico-sociale.

Cette année a été une année de découverte mutuelle des autres ESAT du Pôle pour les professionnels comme pour les travailleurs, avec un enrichissement mutuel qui ne fait que commencer.

IV. Partenariats

Deux conventions de stages à l'année sont menées avec l'IPC de Chatou et le CAJ de Chatou qui permettent aux jeunes de ces établissements de se familiariser avec le travail et d'apprendre leur futur métier en immersion avec leurs futurs collègues.

Nous travaillons aussi en lien étroit avec différents partenaires du secteur sanitaire et social tels que les CMP locaux ou les autres associations des Yvelines pour des échanges de bonnes pratiques et des ouvertures de perspectives pour nos travailleurs.

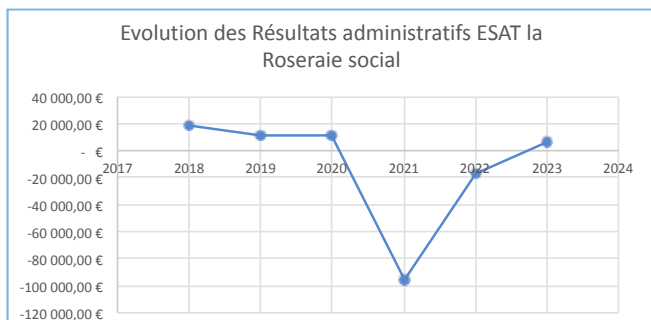
Nous entretenons aussi des rapports privilégiés avec les entreprises locales avec qui nous commençons à bâtir des liens étroits permettant aux travailleurs de s'essayer en milieu ordinaire s'ils le souhaitent.

Nous menons aussi un travail régulier avec l'Association Un Avenir Après le Travail pour préparer nos travailleurs à un arrêt serein du travail.

V. Analyse du résultat

Pour le budget social, l'exercice 2023 se solde par un résultat comptable déficitaire de 27 833,70 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

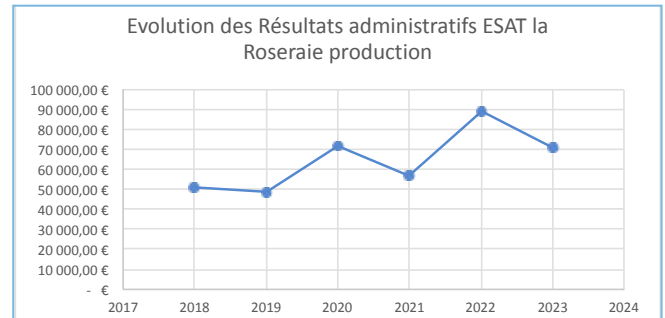
Ce déficit s'explique en grande partie par une inflation importante qui a provoqué des dépassements sur le budget alloué dont l'alimentaire + 67k€, nettoyage + 10k€, Transport + 29k€, dotations aux amortissements + 10k€, des dépenses liées aux intervenants extérieurs + 110k€ compensées par une subvention au projet ESMS numérique.



Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est excédentaire à hauteur de 6115,93 €.

Le budget économique de l'exercice 2023 se solde par un résultat comptable excédentaire de 70 520,85 avec un chiffre d'affaires réalisé de 312 000 €, en forte progression par rapport à l'année dernière du fait de l'apport conséquent de clients en conditionnement en provenance des autres ESAT du Pôle Travail Accompagné.

Il est à noter que toutes les activités sont en hausse, avec un chiffre d'affaires conséquent de la blanchisserie et une activité conditionnement en hausse de chiffre d'affaires de plus de 18 000 €.



VI. Perspectives 2024

Stimulation de l'auto détermination des personnes accompagnées dans les différents établissements du Pôle Travail Accompagné :

- Travail accru autour des Projets Personnalisés des personnes accompagnées dans une démarche d'écoute et de partage des besoins
- Formations dédiées en fonction des besoins exprimés par chacun
- Adhésion à des dispositifs de sociabilisation et de montée en compétence tels que le Dispositif Différent et Compétent ou RSFP
- Participation à la démarche de réflexion associative sur de nouvelles formes de soutiens dans l'ESAT

Activation de démarches de développement de notre activité économique :

- Diversification de nos activités économiques en lien avec les autres ESAT du Pôle pour que chacun puisse avoir un travail adapté à ses besoins
- Renforcement des Duodays pour une plus grande inclusion de nos travailleurs en milieu ordinaire

Et aussi bien sûr un renforcement du travail en Pôle avec une collaboration accrue entre les acteurs de tous les ESAT du Pôle, salariés comme travailleurs, avec des formations communes, des outils partagés, et de nouveaux projets ambitieux partagés.





Entreprise adaptée

4, rue des Néfliers
78112 Fourqueux -
Saint-Germain en Laye
ea@avenirapei.org

Établissement dirigé par
Céline Charlot

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

L'entreprise adaptée est une entreprise du milieu ordinaire, qui permet à ses salariés d'exercer une activité professionnelle dans un environnement adapté à leurs possibilités, afin qu'ils obtiennent ou conservent un emploi.

Elle met en œuvre pour ses salariés un accompagnement spécifique destiné à favoriser la réalisation de leur projet professionnel, la valorisation de leurs compétences et leur mobilité au sein de l'entreprise elle-même ou vers d'autres entreprises.

L'Entreprise Adaptée Avenir Apei a signé un CPOM avec la DRIETS pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2025 pour une durée de 5 ans.

Elle a reçu en 2023 une enveloppe financière allouée au financement des aides aux postes à hauteur de 576661 €, afin de financer 33.96 postes en équivalent temps plein.

Les ouvriers de l'Entreprise Adaptée sont encadrés par 2 agents de maîtrise respectivement en charge des jardins et espaces verts et de l'entretien des locaux, supervisés par une adjointe de Direction sous l'autorité de la direction de l'ESAT / SAS Les Néfliers.

Les secteurs d'activités de l'Entreprise Adaptée sont variés, ce qui permet une polyvalence et une montée en compétence des ouvriers: prestations de services en entreprises, entretien des espaces verts, entretien des locaux, couture, blanchisserie, tenue d'une petite cafétéria, travail à façon, picking...

1.2 Événements importants survenus dans l'année

- La nouvelle organisation de l'association, passant de 6 à 3 pôles, avec une nouvelle direction pour l'ESAT / SAS Les Néfliers et l'entreprise adaptée.
- L'annonce du déménagement de l'ESAT / SAS dans la ville du Pecq à compter de 2025, qui a aussi des conséquences pour l'Entreprise Adaptée, puisque nous partageons la même adresse.

II. Ressources humaines

Une année 2023 bousculée pour l'EA.

Suite à des difficultés professionnelles avec l'agent de maîtrise en charge des Espaces Verts, il nous a fallu recruter un nouveau professionnel.

Cette expertise étant très prisée, ce recrutement s'est avéré très ardu.

Afin de préserver nos contrats et respecter nos engagements vis-à-vis de nos clients Espaces Verts, un ouvrier qualifié a été recruté en CDD pendant 8 mois.

En outre, la secrétaire de l'EA depuis 9 ans a également souhaité rejoindre l'ESAT Les Courlis, sur un poste d'assistante administrative qui s'était libéré.

Nous avons donc recruté une nouvelle assistante administrative.

Au 31.12.23, l'EA est ainsi composé de :

- 4 personnes encadrantes à temps plein = 1 adjointe de direction, 1 agent de maîtrise dont 1 toujours en cours de recrutement, 1 assistante administrative.

– 45 ouvriers handicapés, dont 36 personnes qui travaillent au quotidien sur les sites des clients (80 %).

À noter, sur 2023, 2 personnes issues des ESAT ont été recrutées, dont une personne de l'ESAT La Roseraie.

Sur l'année, l'entreprise adaptée a poursuivi les Reconnaissances des Acquis par l'Expérience, via le dispositif Différent & Compétent, sur les métiers d'entretien des locaux et de la blanchisserie.

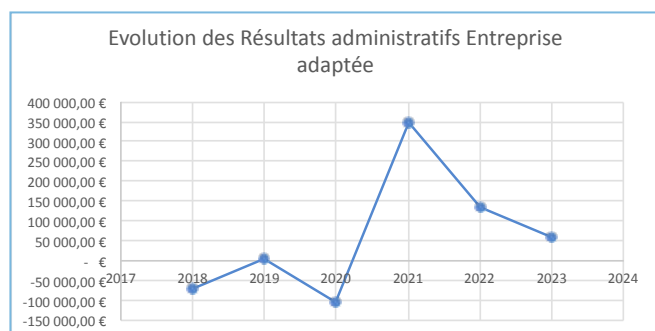
S'est poursuivi également la sensibilisation des salariés sur l'utilisation de leurs CPF: 2 salariés ont ainsi pu s'inscrire au permis de conduire en 2023.

Des formations menées par des organismes extérieurs se sont également tenues: Gestes et Posture, Hygiène et entretien des locaux, Habilitation électriques, SST.

III. Analyse du résultat

L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable excédentaire de 58370,57 €.

En baisse par rapport à 2022 en raison d'une légère augmentation de la masse salariale: recrutement d'un ouvrier de production sur 8 mois, retour de 2 ouvriers en longue maladie avec une reprise en mi-temps thérapeutique,



embauche d'un ouvrier en espaces vert afin de remplacer un ouvrier qui est affecté chez Dior en « mise à disposition », passage à temps plein de 2 ouvriers, embauche d'une secrétaire à temps plein mi-novembre 2023.

Un chiffre d'affaires 2023 en léger recul vs 2022 (- 12 k€), 987000 € en 2023 vs 999000 € en 2022, en raison d'une baisse des « prestations en entreprises » car nous avons réalisé 1 sortie positive.

À noter également, une mise à disposition avec Dior depuis septembre 2023.

IV. Perspectives 2024

La vocation de l'entreprise adaptée est de soutenir l'identification ou la consolidation d'un projet professionnel du salarié handicapé, et d'accompagner la réalisation de ce projet dans l'Entreprise Adaptée elle-même ou en dehors avec les autres employeurs. C'est donc pour cette raison que nous travaillons à développer nos partenariats avec nos clients et ainsi pouvoir finaliser des insertions via des CDI en entreprises ou des mises à disposition.

En outre, dans la continuité du déménagement de l'ESAT Les Néfliers, l'EA va pouvoir s'installer sur une surface plus importante et ainsi développer le picking afin de permettre aux ouvriers vieillissants ou en difficultés un maintien dans l'emploi.

Toutefois, les difficultés majeures de recrutement (aussi bien sur les postes d'agent de maîtrise que le manque de candidats ouvriers) freinent considérablement le développement de l'activité économique de l'Entreprise Adaptée.

Il nous faut réfléchir à une autre organisation & façon de travailler et donc développer notre collaboration avec les équipes du Pôle afin de mutualiser certaines missions.

Pôle Services

Créé en 2018, le Pôle services est né de plusieurs volontés associatives :

- s'inscrire dans les orientations de la loi du 11 février 2005
- être à l'écoute des besoins des personnes et familles
- mettre en œuvre l'accès à tous les dispositifs du droit commun

L'année 2023 a été marquée par la réorganisation associative qui a également impacté le pôle services.

Au 1^{er} avril, le pôle services est séparé en 2 entités :

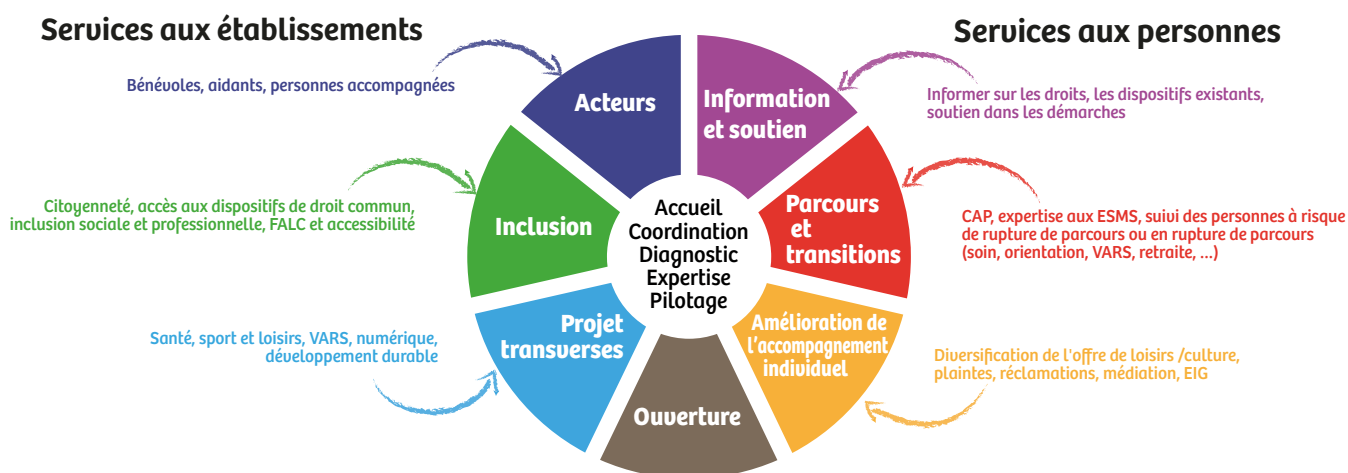
- Le pôle services aux établissements, dirigé par Laura Adala
- Le pôle services aux personnes, dirigé par Béatrice de Beaufort, dont la prise de poste a été effective au 1^{er} septembre 2023

Pôle dirigé par Laura Adala et Béatrice de Beaufort



Pôle services

27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
pole-services@avenirapei.org



Ressources humaines

En dehors des 2 postes de direction, le pôle services est composé d'un moniteur FALC et accessibilité, d'un coordinateur musical et d'une éducatrice. Ces professionnels sont accompagnés quotidiennement par la coordinatrice du Pôle services.

Pour la partie numérique, un alternant travaillant sur le numérique dont le RGPD, le site web et le site web accessible a terminé son contrat d'apprentissage en septembre. Un chef de projet numérique en prestations est également rattaché au Pôle. Pour la partie santé, la médecin coordinatrice est sortie des effectifs en début d'année.

Enfin, le Pôle services a répondu à un AMI au nom de l'association et en collaboration avec l'APEI de la Boucles de la Seine et l'EHPAD le Parc du Donjon afin de pouvoir recruter sur 2 ans un.e CTEES (Conseiller en Transition Énergétique et Écologique en Santé). Ayant remporté cet AMI, cela laisse une belle perspective pour 2024 afin d'avancer sur la thématique du développement durable.

Services aux établissements

Acteurs

Le Pôle services souhaite développer des instances dites « autodéterminantes », laissant ainsi la parole, le choix et l'organisation se faire par des personnes accompagnées, en présence de professionnels. Le comité des fêtes a ainsi permis d'organiser un gros évènement festif: le bal des adultes en avril 2023. Il a également contribué à la vente des Brioches afin de participer au financement du projet de l'ascension du Mont-Blanc du Centre d'Habitat Horizons. Un groupe de travail sur la retraite composé de personnes accompagnées et de professionnels se met progressivement en place. Un café rencontre entre retraités et futurs retraités a été organisé en juin 2023. Un partenariat a été mis en place avec l'association « Nouveau Souffle » afin de faire bénéficier à des proches aidants de groupes de parole. Cette expérience va être renouvelée sur 2024.

Inclusion

L'atelier FALC est rattaché au Pôle services et travaille toujours sur des transcriptions à but commercial. L'un des objectifs 2024 sera de séparer cet atelier FALC en 2 : un atelier FALC rattaché à l'ESAT la Roseraie pour les transcriptions commerciales et un atelier FALC rattaché au pôle services pour les transcriptions institutionnelles et les différents projets liés à l'inclusion et à la communication. Les transcriptions réalisées ont abouti à la visite de plusieurs monuments et événements (Philharmonie, Arc de Triomphe,...) ce qui contribue à l'amélioration de l'accès à la culture et à l'affirmation des différents partenariats. En 2023, l'atelier FALC a réalisé un chiffre d'affaires de 23 000 €, en baisse par rapport à 2022 pour 2 principales raisons : en 2022, il y a eu beaucoup de transcriptions pour les élections présidentielles et législatives. En 2023, le projet FALC en scène a diminué le nombre de jours disponibles pour la transcription. Ce projet à visée scientifique, en collaboration avec l'association Zig Zag avait pour objectif l'étude de la démarche de transcription de 3 pièces de théâtre classiques par l'atelier, puis sa participation aux répétitions pour affiner la mise en scène afin qu'elle soit la plus accessible possible. Une représentation s'est tenue en mai 2023.



Équipe du Falc en scène

L'atelier a également pour objectif de développer l'accès à l'information par le biais d'autres supports. Ainsi, une vidéo FAC a été réalisée en collaboration avec le service communication. Elle a été présentée au Festival Regards Croisés de Saint-Malo en novembre 2023 et a obtenu un prix.

L'atelier FALC a également animé 3 demi-journées de sensibilisation S3A en interne à destination de professionnels de terrain ou administratif et de bénévoles.



Formation S3A

L'une des orientations stratégiques du projet associatif d'Avenir Apei est le déploiement de la CAA (Communication Alternative et Augmentée) auprès des personnes accompagnées. À ce titre, le pôle services a organisé le séminaire à destination

des cadres et des administrateurs sur cette thématique, avec des interventions d'experts (professionnels ou familles) extérieurs. L'éducatrice du pôle services propose d'intervenir dans les établissements de l'association afin de travailler des projets autour de la CAA et de la création artistique.

Le Pôle services, par l'intermédiaire de son éducatrice a permis d'organiser des visites de musée (musée du chocolat, musée Maurice Denis, réalité virtuelle, ...) pour des personnes accompagnées en ESAT, en foyer, en IME. Ces personnes ont également pu participer aux ateliers personnalisés, qui sont des ateliers en petits groupes à destination de personnes plus éloignées du travail : atelier bois, « Créa'telier ». Ces séances de « Créa'telier » ont abouti à une exposition en septembre 2023, au sein de la Galerie Zig Zag à Vauréal.

Le Pôle services, c'est également donner accès à la pratique musicale, ce qui se fait depuis plusieurs années par le déploiement du Bao-Pao. En 2023, le Bao-Pao a permis l'organisation ou la participation à plusieurs événements festifs ou musicaux, ce qui renforce les partenariats mais également l'inclusion des personnes en situation de handicap : fête de la Marguerite au Vésinet, fête de la musique en interne, animation musicale inclusive avec le centre de loisirs de Carrières-sur-Seine, les Micro-Folies de Saint-Germain-en-Laye... A noter que la pratique musicale ne se limite pas au Bao-Pao, une chorale inter-établissements est née en 2023 et le coordinateur musical propose des séances de pratique musicale adaptée.



Fête de la musique

Projets transverses

Dans les projets transverses, on retrouve les projets :

- Autour de la santé (copil santé et plan santé), organisation de formations pour la Journée mondiale de sensibilisation à la santé bucco-dentaire, partenariat avec Rhapsodif, rencontres avec des entreprises de télémédecine

- Du groupe ressources VARS : formation du groupe ressources à la parentalité, intervention du groupe en réunions d'équipe, organisation de formations à destination des professionnels, mise en place d'un groupe de travail dépistage



- Du développement durable, avec le co-pilotage de la commission développement durable



Logo de la commission développement durable

- Du numérique, avec la montée en charge de l'infrastructure numérique, les formations IMAGO, la mise en place d'un groupe de travail e-santé et d'un autre sur le portail usagers d'IMAGO

Le pôle services aux établissements, c'est aussi la mise à disposition de professionnels auprès des autres établissements pour les transferts. Ainsi, les 3 professionnels du Pôle ont participé à 5 transferts.



« Pratique du Bao-Pao et festival » au festival des Vieilles Charrues 2023

Services aux personnes

Parcours et transitions

Le CAP (Conseil d'Acteurs de Parcours) est l'instance référente au sein d'Avenir Apeï pour échanger sur des situations de personnes accompagnées par l'association, situations pouvant être considérées comme complexes. L'objectif est de tenter de proposer des aménagements afin d'améliorer la réponse apportée aux besoins d'accompagnement de la personne et de réduire le risque de rupture de parcours.

Depuis la rencontre du mois d'avril 2023, les différents types d'établissement de l'association présentent un état des



Photo réunion CAP à mettre

lieux des situations présentant des risques de rupture de parcours, par exemple pour les IME les situations des jeunes adultes en situation d'aménagement Creton. Cette démarche se poursuivra jusqu'au mois de mai 2024. Pour l'année 2023, 6 situations individuelles en (risque de) rupture de parcours ont été suivies par les professionnels du Pôle services. Cela se traduit par des conventionnements avec la mise en place d'objectifs.

Amélioration de l'accompagnement individuel

La procédure élaborée pour permettre de porter une situation individuelle à la connaissance du Pôle services met en évidence l'importance du travail pluridisciplinaire ainsi que celle de formaliser tant les objectifs que le bilan de la démarche.

Ainsi lorsqu'une situation individuelle est adressée au Pôle services, les échanges proposés avec l'ensemble des parties prenantes facilitent le travail en cohérence de chacun. Il s'agit le plus souvent de la première étape à partir de laquelle d'autres ajustements pourront s'envisager avec la personne accompagnée.

Information et soutien

Des pistes de réflexion sont à l'étude mais elles pourront se traduire par exemple, par la diffusion de supports écrits d'information ou l'organisation de rencontres sur des questions spécifiques.

Ouverture

Cette thématique est transversale à l'ensemble du Pôle services.

Elle intègre la participation à des instances, telles que la CDAPH ou la rédaction ou participation à des réponses d'appel à projet. Ainsi sur 2023, le pôle services a répondu à 10 appels à projet.



Découvrez le livret d'accompagnement destiné aux adultes pour les soutenir dans leurs démarches administratives en scannant le QR code.



Perspectives 2024

La mise en œuvre effective du pôle services aux établissements et du pôle services aux personnes va permettre une meilleure compréhension des missions du pôle services, qui sera accompagnée par la mise en place en 2024 d'outils de communication.



Compte administratif 2023

Bilan et compte de résultat consolidés

1/01/2023 au 31/12/2023

Association AVENIR APEI

Bilan Actif

	31/12/2023			31/12/2022	
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	2 026 729	1 616 346	410 383	474 697
	Autres immobilisations incorporelles	275 978	201 056	74 922	7 333
	Immobilisations incorporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	5 372 366	442 944	4 929 422	4 944 310
	Constructions	34 191 635	20 062 452	14 129 183	14 779 321
	Installations techniques, matériels et outillage	4 009 752	3 437 993	571 759	568 555
	Autres immobilisations corporelles	15 339 783	11 768 784	3 570 998	3 248 783
	Immobilisations corporelles en cours	8 724 468		8 724 468	3 193 751
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations et créances rattachées	5 422		5 422	5 422
	Autres titres immobilisés	504 190	717	503 474	503 474
	Prêts	29 631		29 631	29 631
Autres immobilisations financières	81 197		81 197	80 676	
	TOTAL (I)	70 561 150	37 530 291	33 030 859	27 835 953
COMPTES DE LIAISON	Comptes de liaison (1)				
	1 830 516		1 830 516	1 224 673	
	TOTAL (II)	1 830 516	1 830 516	1 224 673	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et fournitures				
	Autres approvisionnements	8 376		8 376	
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	15 696		15 696	22 279
	CREANCES (2)				
	Créances redevables et comptes rattachés (3)	3 786 566	12 020	3 774 545	5 075 380
	Autres créances	1 388 570		1 388 570	1 690 818
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 004 076	6 723	4 997 353	4 974 583	
DISPONIBILITES	22 906 908		22 906 908	19 590 772	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	153 880		153 880	143 913
	TOTAL (III)	33 264 072	18 744	33 245 329	31 497 745
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF	105 655 739	37 549 035	68 106 704	60 558 371	

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

Bilan et compte de résultat consolidés

1/01/2023 au 31/12/2023

Association AVENIR APEI

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise	4 067 229	4 067 229
	Ecarts de réévaluation sans droit de reprise		
	Fonds associatifs avec droit de reprise	3 166 416	3 166 416
	- Dons et legs	3 166 416	3 166 416
	- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation avec droit de reprise		
	RESERVES		
	Excédents affectés à l'investissement		
	Réserves de compensation		
	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	7 312 160	7 022 053
	Autres réserves	399 198	219 779
	REPORT A NOUVEAU		
	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	8 077 015	8 077 015
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	(2 680 698)	(1 881 919)
	Dépenses non opposables au tiers financeurs		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit) (1)	(719 911)	(329 253)
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 320 791	1 411 178	
PROVISIONS REGLEMENTEES			
Couverture du besoin en fonds de roulement	30 311	30 311	
Amortissements dérogatoires et prov. pour renouvellement des immobilisations	873 523	878 925	
Réserves des plus-values nette d'actif	1 758 841	1 758 841	
Immobilisations grevées de droits			
Provisions réglementées	1 171	1 171	
	TOTAL (I)	23 606 047	24 421 745
	Comptes de liaison	1 830 516	1 224 672
	TOTAL (II)	1 830 516	1 224 672
	Provisions pour risques	401 584	494 418
	Provisions pour charges	752 264	752 264
	Fonds dédiés	5 597 468	5 367 647
	TOTAL (III)	6 751 316	6 614 328
DETTES (1)	DETTES (4)		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	27 509 677	21 061 430
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 294	2 294
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Redevables créditeurs		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 021 135	1 363 123
	Dettes fiscales et sociales	4 219 410	4 695 630
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		593
Autres dettes (5)	656 156	370 934	
Produits constatés d'avance	1 510 154	803 623	
	TOTAL (IV)	35 918 826	28 297 625
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL (V)		
	TOTAL PASSIF	68 106 704	60 558 371

- (1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs.
 (2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques 1 7 655 363
 (3) En particulier :cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.
 (4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an : 37 749 342
 (5) Dont fonds des majeurs protégés :

Bilan et compte de résultat consolidés

1/01/2023 au 31/12/2023

Compte de Résultat^{1/2}

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	- prestations de services	2 151 334	2 219 743
	- divers	1 723 695	1 694 752
	Production stockée ou déstockage de production		
	Production immobilisée		
	Dotations et produits de tarification	31 333 845	31 649 500
	Subventions d'exploitations et participations	108 074	332 820
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	114 740	270 070
	Transfert de charges	1 650 236	1 587 975
Autres produits	5 121 222	4 771 060	
Total des produits d'exploitation		42 203 147	42 525 920
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières premières et fournitures	93 837	66 644
	Variation de stock		10 189
	Achats d'autres approvisionnements	86 046	82 560
	Variation de stock		
	Achats non stockés de matières et fournitures	2 007 904	1 617 158
	Services extérieurs et autres	8 589 398	7 722 688
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	- sur rémunérations	1 823 648	1 566 982
	- autres	140 254	110 258
	Charges de personnel		
	- salaires et traitements	19 237 365	18 231 948
	- charges sociales	7 460 116	7 192 573
	- autres charges de personnel	272 688	226 604
	Dotation aux amortissements et provisions		
	Dotation aux amortissements :		
- des immobilisations	2 312 976	2 190 228	
- des charges d'exploitation à répartir			
Dotation aux dépréciations et provisions :			
- sur actif circulant	8 653	9 064	
- pour risques et charges d'exploitation		210 766	
Autres charges	1 589 140	1 568 365	
Total des charges d'exploitation		43 622 024	40 806 028
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 418 877)	1 719 892

Bilan et compte de résultat consolidés

1/01/2023 au 31/12/2023

Association AVENIR APEI

Compte de Résultat_{2/2}

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 418 877)	1 719 892
PRODUITS FINANCIERS	De participations et des immobilisations financières		
	Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	186 142	177 171
	Reprises sur provisions	19 125	
	Transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	108 407	
Total des produits financiers		313 675	177 171
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		25 849
	Intérêts et charges assimilées	171 040	124 692
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		171 040	150 541
RESULTAT FINANCIER		142 634	26 630
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		(1 276 242)	1 746 523
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	889 302	143 029
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital	107 303	198 006
	Reprises sur provisions		
	- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		1 512
	- reprises sur provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif		
	- reprises sur autres provisions	5 401	7 091
	Transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		1 002 006	349 638
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	- exercice courant	90 290	23 508
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital	872	12 607
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif		3 072	
	- dotations aux autres provisions réglementées		
Total des charges exceptionnelles		91 162	39 188
RESULTAT EXCEPTIONNEL		910 844	310 450
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		54 193	32 094
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		629 567	428 593
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		950 666	2 806 035
TOTAL DES PRODUITS		44 169 175	43 504 633
TOTAL DES CHARGES		44 889 085	43 833 885
EXCÉDENT ou DÉFICIT		(719 911)	(329 253)
SITUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	3 824	81 991
	Bénévolat		
	Prestations en nature	400	3 190
	Dons en nature	3 424	78 801
	CHARGES	3 824	81 991
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	400	3 190
	Personnel bénévole	3 424	78 801

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE
MEL AUDIT EXPERTISE

Page : 4

Bilan et compte de résultat association gestionnaire

1/01/2023 au 31/12/2023

90_ASSOCIATION

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	149 943	84 975	64 968	72 466
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 457 583		1 457 583	1 457 583
	Constructions	1 472 367	534 824	937 543	550 716
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	4 000	2 511	1 489	1 889
	Autres immobilisations corporelles	467 550	453 644	13 906	19 095
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	8 523 747		8 523 747	3 050 458
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	494 739		494 739	494 739	
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 440		3 440	3 440	
	TOTAL (I)	12 573 369	1 075 953	11 497 416	5 650 386
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	2 143		2 143	4 055
	Autres créances	13 467 099		13 467 099	13 460 120
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 004 076	6 723	4 997 353	4 974 583	
DISPONIBILITES	314 204		314 204	3 696 079	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	806		806	369
	TOTAL (II)	18 788 330	6 723	18 781 607	22 135 206
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	31 361 699	1 082 676	30 279 022	27 785 592
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			3 440	3 440
	(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan et compte de résultat association gestionnaire

1/01/2023 au 31/12/2023

90_ASSOCIATION

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	3 835 455	3 835 455
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	153 664	50 799
	Report à nouveau	2 825 588	2 825 588
	Résultat de l'exercice	122 704	102 865
	Total des fonds propres	6 937 411	6 814 707
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	351 536	373 326	
Provisions réglementées	1 771 549	1 771 549	
Total des autres fonds associatifs	2 123 085	2 144 874	
Total des fonds associatifs	9 060 496	8 959 581	
Provisions			
Provisions pour risques	218 002	218 002	
Provisions pour charges			
Total des provisions	218 002	218 002	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés	236 723	258 640	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 379 055	15 831 977	
Emprunts et dettes financières divers	2 233	2 233	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 160	144 806	
Dettes fiscales et sociales	54 193	32 094	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 299 160	2 338 257	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	20 763 801	18 349 368	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	30 279 022	27 785 592	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	122 704,22	102 865,45	
(1) Dont à moins d'un an	20 763 801	18 349 368	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	14 084 921	11 284 094	
ENGAGEMENTS DONNES			

Bilan et compte de résultat association gestionnaire

1/01/2023 au 31/12/2023

90_ASSOCIATION

Compte de Résultat

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	39 461	23 675
	Prestations de services	77 612	107 094
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	11 363	11 516
	Dons		
	Cotisations	20 780	23 310
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	235	277
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	149 451	165 872	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	260 205	235 046
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 052	3 697
	Rémunération du personnel	83 799	81 947
	Charges sociales		
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	68 625	51 522
	Dotation aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	414 682	372 212
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(265 231)	(206 340)
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	19 125	
	Intérêts et produits financiers	294 549	174 101
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		25 849
	Intérêts et charges financières	9 125	5 596
	2 - RESULTAT FINANCIER	304 549	142 656
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		39 318	(63 684)
Produits financiers	Produits exceptionnels	123 229	252 926
	Charges exceptionnelles	7 567	10 105
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	115 662	242 821
Impôts sur les sociétés		54 193	32 094
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		46 724	26 416
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		24 807	70 593
TOTAL DES PRODUITS		633 079	619 314
TOTAL DES CHARGES		510 375	516 448
EXCEDENT ou DEFICIT		122 704	102 865
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		73 811
	Bénévolat		
	Prestations en nature		1 100
	Dons en nature		72 711
	CHARGES		73 811
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		1 100
	Personnel bénévole		72 711

Budget prévisionnel 2024 de association gestionnaire

03/08/2024

ASSOCIATION - BP 2024

Association Avenir-APEI
27 rue du Général Lederc
78420 CARRIERES SEINE



	Réel au 31/12/22	Réel au 31/12/23	BP 2024	Réel au 31/12/22	Réel au 31/12/23	BP 2024
	€	€	€	€	€	€
PRODUITS						
Cotisations des adhérents	23 310,00	20 780,00	20 000,00	11 486,00	12 558,00	13 000,00
				0,00	0,00	4 000,00
				5 000,00	5 000,00	5 000,00
				1 110,00	1 173,90	
Dons	70 593,00	24 807,25	30 000,00	10 105,00	7 567,00	10 000,00
	37 325,86	49 882,08	20 000,00	26 415,59	46 724,41	20 000,00
				300,00	372,00	300,00
				11 880,00	9 960,00	13 000,00
				5 455,48	4 741,87	1 500,00
				12 970,04	18 157,89	13 000,00
				3 170,95	5 435,17	3 000,00
Recettes diverses	23 674,50	39 461,39	25 000,00	8 075,62	4 988,13	5 000,00
	33 510,00	26 750,00	30 000,00	10 740,00	14 880,00	8 000,00
	1 600,00		2 000,00	81 946,82	83 799,47	41 000,00
Produit fête de l' Association	11 516,00	11 363,00	12 000,00			
Autres produits gestion courante		234,81				
Subventions des communes						
Produits cession élément actif						
OP Subvention investissement (IME Papillons Blancs)	10 125,95	10 125,95	10 125,00	8 428,88	9 147,65	5 000,00
Revenus des placements	174 100,68	186 141,95	175 000,00	6 548,87	8 542,19	5 000,00
Plus value sur rbst contrat capitalisation SG		108 407,34		2 317,87	2 004,17	2 500,00
				35 684,01	20 153,03	35 000,00
Utilisation fonds reportés Fonds dédiés	26 415,59	46 724,41		8 833,94	14 743,08	10 000,00
Autres produits exceptionnels	88 107,08			21 312,81	20 309,25	18 000,00
				5 801,69	0,00	3 000,00
					22 909,44	10 965,00
Reprise sur dépr des éléments financiers		19 125,46		25 848,60	54 193,00	30 000,00
				32 094,00		
				70 593,00	24 807,25	
				406 099,17	392 176,90	261 265,00
Sous total	500 278,66	543 803,64	324 125,00	406 099,17	392 176,90	261 265,00
Location appartements et bureaux :						
Location appartements et bureaux Le Vésinet	92 503,28	66 063,49	10 000,00	86 125,47	91 127,74	70 000,00
OP Sub invest v/ées au CR Vésinet (suite ANC 2020)	11 663,89	11 663,89	11 660,00			
Sous-locations La Celle Saint-Cloud	11 124,19	5 809,02	10 000,00	23 031,85	25 019,12	23 500,00
Location Bougival	3 743,64	5 739,06	3 000,00	1 191,72	2 051,12	3 000,00
				110 349,04	118 197,98	96 500,00
Sous total	119 035,00	89 275,46	34 660,00	110 349,04	118 197,98	96 500,00
TOTAL GENERAL	619 313,66	633 079,10	358 785,00	516 448,21	510 374,88	357 765,00
Résultat global (Produits - Charges) =	102 865,45	122 704,22	1 020,00			
Résultat par section						
ASSO	94 179,49	151 626,74	62 860,00			
VESINET	18 041,70	-13 400,36	-48 340,00			
LCSC	-11 807,66	-19 210,10	-13 500,00			
BOUGIVAL	2 551,92	3 687,94	0,00			
	102 865,45	122 704,22	1 020,00			

AVENIR APEI BUDGET 2024 VA.MSK



Journée des CVS
d'Avenir Apei

jeudi 30 mars 2023

**Les personnes
accompagnées
agissent!**

Nos principaux partenaires



Yvelines
Le Département



Avenir Apei est membre d'



Glossaire

ARS	Agences Régionales de Santé
CAA	Communication Alternative et Augmentée
CAJ	Centre d'Accueil de Jour
CAVT	Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CPOM	Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens
CTEES	Conseiller(e) en Transition Énergétique et Écologique en Santé
CVS	Journée des Conseils de la Vie Sociale
DUI	Dossier Unique Informatisé
EANM	Établissements d'Accueil Non Médicalisés
ESAT	Établissement & Service d'Accompagnement par le Travail
ESMS	Établissements et Services Médico-Sociaux
FALC	Facile à Lire et à Comprendre
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
IME	Institut Médico-éducatif
MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
SAS	Section d'Adaptation Spécialisée
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SEES	Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisé
SESSAD	Service d'Éducation Spécialisée & de Soins À Domicile
SIF pro	Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle
TSA	Trouble du Spectre de l'Autisme
VARS	Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle



Association de Parents et d'Amis de Personnes Handicapées Mentales

Loi 1901, Affiliée à l'Unapei

27 rue du Général Leclerc, 78420 Carrières-sur-Seine

Tel : 01 30 86 22 50 / Mail : association@avenirapei.org

N° Siren 785 039 058 - Code A.P.E 851 A

www.avenirapei.org



[@avenirapei](https://www.linkedin.com/company/avenirapei)



Conception et réalisation graphique : Edwige Daniel et Jean-Marc Leroutier
Iconographies : Service communication et les établissements d'Avenir Apei
Textes : Les équipes d'Avenir Apei - Imprimerie : HelloPrint
© Juin 2024 Avenir Apei - Toute reproduction interdite - Tous droits réservés